

Les conservateurs: un nouveau chef et un nouveau "style"

par Michel Roy

TORONTO — Une époque a pris fin samedi soir au terme du congrès conservateur: John Diefenbaker est tombé, péniblement, sous le coup d'une humiliante défaite. Échec douloureux que le parti cherchait à lui épargner, mais qu'il a voulu subir jusqu'au bout. En quittant le Maple Leaf Garden, dans la nuit de lumières et de fêtes, le vieil homme grimait. On ne savait plus s'il souriait ou s'il allait pleurer. Mais on savait que sa carrière était finie. Il s'était désisté après le troisième tour avec ses 114 voix.

L'élection de Robert Stanfield à la direction inaugure une ère nouvelle. Le style du parti va changer. Les idées seront nouvelles et plus nombreuses. Une autre race d'homme va s'imposer. Ils seront efficaces, inventifs, réalistes.

Nos informations sur le congrès conservateur à la page 2, 8 et 9.

Ils seront aussi technocrates, froids et logiques. Ce sont les Dalton Camp, les Duff Roblin, les Davie Fulton, les Finlay MacDonald. Avec eux, le parti sera plus progressiste que conservateur. Les libéraux devront réagir prochainement. Toute la politique canadienne s'en trouvera modifiée.

Rigoureusement réglé par ceux-là mêmes qui se réjouissent ce matin de la victoire de M. Stanfield au cinquième tour, ce congrès s'est déroulé sur la place publique. Du début à la fin, les 2.400 délégués ont pu exercer démocratiquement leur choix. Les coulissiers et les courtiers d'influence n'ont pas eu la partie facile. Implacable sous les apparences de la souplesse, l'avocat torontois Edwin Goodman, a su maîtriser toutes les situations et, sans éclat, empêcher M. Diefenbaker de tirer profit du dilemme dans lequel il avait enfermé les délégués en les exhortant à choisir entre lui et la thèse des deux nations.

Le climat de suspense qui régnait à l'ouverture en raison de l'incertaine candidature de M. Diefenbaker a prévalu jusqu'aux dernières minutes de la manifestation. Suspense entourant le scrutin, mais aussi les délibérations de la commission politique qui était saisie de la résolution sur les deux nations, conçue à Montmorency et répudiée dès avant le congrès par le leader. Curieusement, sans doute parce qu'ils voulaient éviter la division, les membres de cette commission ont adopté le texte, presque sans débat. Mais le redoutable M. Diefenbaker devait annoncer qu'il ne pouvait diriger un parti, qu'il ferait sienne cette thèse, première étape à ses yeux de la balkanisation du Canada. Par suite d'un accord secret, l'assemblée générale des délégués n'a pas été saisie de cette résolution qui n'engage donc pas le parti conservateur, ni le caucus des parlementaires, ni le congrès, ni le nouveau leader.

Mais, dans une conférence de presse hier, M. Stanfield a désavoué comme la plupart des candidats avant lui, l'interprétation que donne M. Diefenbaker à cette résolution. La thèse des deux nations adoptée par la commission politique, a-t-il dit, n'est pas la théorie dénoncée par M. Diefenbaker. Pour le reste, M. Stanfield souligne qu'il faut se méfier des ambiguïtés dans l'examen des problèmes canadiens. Quant à lui, il n'oppose pas de refus au statut particulier pour le Québec. Il croit comprendre, dit-il, ce que les Canadiens français veulent signifier par là: ils veulent disposer des pouvoirs économiques et sociaux qui sont nécessaires.

Voir page 6: Conservateurs



M. et Mme Stanfield répondent aux acclamations des délégués (Téléphoto UPI)

Souhaitant que la Pologne se dégage de l'URSS

Le général de Gaulle esquisse une nouvelle politique pour l'Europe

GDANSK — "La France espère que vous verrez un peu plus loin, un peu plus grand peut-être que ce que vous avez été obligés de faire jusqu'à présent. Les obstacles qui vous paraissent aujourd'hui insurmontables, sans aucun doute, vous les surmonterez. Vous comprenez tous ce que je veux dire..."

Cette déclaration, faite par le général de Gaulle à l'issue du déjeuner offert en son honneur à Gdynia par le président du conseil national de la province de Gdansk, a causé une véritable sensation parmi les correspondants qui suivent depuis cinq jours le voyage du président de la république française en Pologne.

C'est une nouvelle politique européenne que le général de Gaulle esquisse en effet par touches successives au cours de son voyage en Pologne. Elle suggère que la Pologne s'oriente vers une indépendance plus grande, ce qui implique que Varsovie se dégage peu à peu de l'URSS. Ce thème, le général de Gaulle l'a développé de manière de plus en plus claire et à intervalles de plus en plus rapprochés depuis son arrivée. Jamais, bien sûr, le mot d'URSS n'a été prononcé par lui dans ce contexte. Mais l'idée d'indépendance et ses implications se sont précisées à chaque étape de sa visite à travers le pays. Et hier, à Gdansk, le président de la république a donné à ses suggestions une forme plus nette que jamais.

En effet, tout le monde peut comprendre que si la Pologne a été obligée de choisir une certaine voie à cause de sa situation vis-à-vis des Soviétiques...

place que la Pologne "nouvelle" pourrait prendre sur le plan international. Depuis mercredi dernier, jour de son arrivée, le général de Gaulle a donné sur ce point et toujours sous une forme alusive les précisions suivantes: ● MERCREDI, lors de la réception du président Ochab, l'Europe de l'Ouest, du Centre et de l'Est (la Pologne n'est plus située dans le bloc oriental, elle appartient naturellement à une Europe du milieu).

● JEUDI, entretiens officiels avec les dirigeants polonais: la France donne l'exemple d'une politique d'indépendance, même si ce n'est pas facile dans un monde où existent "deux très grandes puissances". La Pologne doit être au premier rang dans un monde d'équilibre et d'indépendance.

● MERCREDI, lors de la réception du président Ochab, l'Europe de l'Ouest, du Centre et de l'Est (la Pologne n'est plus située dans le bloc oriental, elle appartient naturellement à une Europe du milieu).

● JEUDI, entretiens officiels avec les dirigeants polonais: la France donne l'exemple d'une politique d'indépendance, même si ce n'est pas facile dans un monde où existent "deux très grandes puissances". La Pologne doit être au premier rang dans un monde d'équilibre et d'indépendance.

Voir page 6: De Gaulle

Les "nouveaux conservateurs" pourront constituer de redoutables adversaires

par Pierre-C. O'Neil

TORONTO — On s'en rend mieux compte maintenant, le sort de M. John Diefenbaker avait été scellé à l'assemblée générale de novembre 1966.

Aussi le fait dominant de ce congrès n'est-il pas la fin du vieux radical des prairies mais l'émergence d'un nouveau type de conservateur. Le phénomène s'illustre non pas seulement par la réussite du congrès dans son déroulement mais encore par le style des hommes qui ont mené les campagnes des candidats et finalement par la victoire de M. Robert Stanfield.

Ces nouveaux conservateurs — en un sens — s'appellent Ed Goodman, Dalton Camp, Finlay MacDonald, un des hommes-clés du camp Stanfield, Lowell Murray le stratège de Davie Fulton, Roy Faibish qui inspire depuis longtemps les politiques de M. Alvin Hamilton. Ils représentent et groupent autour d'eux des conservateurs de tous âges et qui ont en commun le fait d'être généralement de souche urbaine.

En leur genre des technocrates

Ils abordent la politique avec moins d'émotion et plus de logique, ce sont des créateurs d'images, de véritables organisateurs qui apportent avec eux des méthodes et des techniques qui vont modifier largement le visage du parti. Ce sont en leur genre des technocrates dont la principale préoccupation dans tout ce qu'ils font est de se montrer efficaces. Ils connaissent tous les trucs du métier et constituent entre eux une nouvelle sorte d'establishment.

Ce sont eux qui vont être chargés dans les prochains mois et dans les prochaines années de faire d'un parti à racines rurales un groupement politique qui tire sa force du dynamisme et des besoins des populations urbaines du Canada.

D'une certaine façon ce mouvement est déjà amorcé et l'élection de M. Stanfield elle-même est un indice évident du phénomène. Car sans porter de jugement de valeur sur les conséquences de ce fait, il est important de noter que l'élection de M. Stanfield est due à une coalition plus ou moins consciente des délégués conservateurs de l'Ontario, des Maritimes, de certains délégués et de la presse du Québec. Le point d'équilibre géographique du parti se déplace d'ouest en est, du Canada rural au Canada urbain.

Une stratégie pour M. Stanfield

Les congressistes savent bien que ce sont ces hommes qui vont dominer le parti pour les quelques années à venir. Et il fallait les voir hier s'approcher discrètement d'eux — car il n'est pas encore très bon de s'identifier publiquement à eux — et dire un peu irrespectueusement étant donné la défaite de John Diefenbaker: "That was a grand job Ed, that was a grand job Dalton."

L'astuce et les talents d'organiseurs de ces conservateurs nouveaux ont par exemple été illustrés par le déroulement et le succès de la campagne qu'a menée M. Robert Stanfield à partir du moment de son entrée en lice cet été.

Malgré la campagne particulièrement courte, la stratégie élaborée par M. Dalton Camp pour M. Stanfield était fondée sur un départ très long et les généraux avaient fait dépendre tout le succès de M. Stanfield sur son comportement durant les quatre jours du congrès. Il s'agissait d'un pari si l'on considère que tous les observateurs ont dit de Robert Stanfield qu'on apprend assez lentement à l'apprécier et que de ce fait il peut-être dû se porter candidat bien avant le moment qu'il a choisi.

Mais le pari a réussi. Dès les premiers jours du congrès M. Stanfield s'est très nettement détaché du peloton et il a maintenu jusqu'à la toute fin de l'épreuve l'impression d'un gagnant auquel il ne reste plus aux autres qu'à se rallier.

L'appui des journaux du Québec

La première occasion de créer un certain impact sur les délégués était fournie aux candidats mardi soir dernier au moment de faire leur déclaration de politique devant la commission du programme.

C'est le moment qu'avait choisi Dalton Camp pour faire percer son candidat. Pour M. Camp c'était d'autant plus important de le faire ce soir-là qu'à son avis les membres de la commission du programme sont les principaux formateurs d'opinion au sein du parti et ceux là-même qui les fabriquent pour les partisans et qui les répandent dans leurs milieux respectifs.

Un nouveau style d'hommes

M. Dalton Camp a d'autre part raconté aux journalistes que l'appui accordé à M. Stanfield par les journaux de Québec fut un facteur capital dans la victoire de M. Stanfield non pas en ce qu'il lui a apporté des votes du Québec mais au contraire parce que les délégués de langue anglaise se sont rendus compte que M. Stanfield était le candidat le plus acceptable pour le Québec.

Il est intéressant à cet égard de remarquer combien on a apporté d'attention à d'infimes détails de la campagne de M. Stanfield. Ainsi, des observateurs ont noté que dans les premiers jours du congrès, juste avant que les délégués soient saisis de l'opinion des journaux canadiens français, M. Stanfield était accompagné dans tout ce qu'il faisait de M. Bernard Flynn ou de M. Claude Harari, ses deux principaux bras droits dans Québec. Puis soudain lorsque les journaux québécois eurent souligné la force de M. Stanfield et le fait qu'il semblait être le candidat le plus acceptable pour le Québec, les deux jeunes Québécois parurent rentrer quelque peu dans l'ombre et vendredi on vit M. Stanfield entrer au Maple Leaf Gardens

Voir page 6: Les "nouveaux"

Après l'erreur de M. Romney

Le parti républicain se cherche un autre candidat

par Francis Lara, de l'AFP

WASHINGTON — Le parti républicain cherche actuellement un candidat susceptible de se mesurer au président Johnson au mois de novembre 1968. Quatorze mois avant les élections présidentielles, deux événements sont venus subitement bouleverser la scène politique américaine: le gouverneur George Romney du Michigan a commis une erreur qui risque de compromettre irrémédiablement ses chances, jusqu'alors excellentes, de devenir le candidat du "Grand Old Party"; le général James Gavin, ancien ambassadeur en France, envisage sérieusement de se présenter aux élections.

M. Romney a stupéfait l'Amérique en affirmant, sur un ton indigné, que, lors d'un séjour au Vietnam en 1965, il avait été l'objet d'un "lavage de cerveau" en règle de la part du général William Westmoreland et de M. Henry Cabot Lodge qui lui avait fait

appuyer à tort l'intervention américaine au Vietnam. Le gouverneur du Michigan accuse le président Johnson de "manipuler" les nouvelles vietnamiennes et de mentir à ses concitoyens. Il s'avoue ainsi, avec une naïveté déconcertante, la victime des contre-vérités présidentielles. Il a ainsi réussi ce tour de force qui consiste à se faire vilipender par les Républicains comme par les Démocrates.

Le plus grand journal du Michigan, le "Detroit News" lui a du coup retiré son appui. Ce journal estime que le "fils présumé" de cet Etat devrait se retirer de la course car il n'a décidément pas l'"étouffe" d'un président.

"Il n'en est pas question", a répondu M. Romney au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue samedi à Washington. Sur les bords de la rivière Pedernales...

Voir page 6: Républicains

La "ligne McNamara" devra couper le Laos pour être de quelque efficacité, estime-t-on à Hanoi

par Bernard-Joseph Cabanes, de l'AFP

HANOI — Les Américains, s'ils visent une réelle efficacité, seront contraints de poursuivre à travers le Laos, jusqu'à la frontière de Thaïlande de la ligne fortifiée destinée à réduire les infiltrations du Nord-Vietnam vers le Sud-Vietnam. Sinon, ils devront renforcer d'une façon importante leurs actions aériennes au-dessus du Laos. Tel est le sentiment de divers spécialistes militaires étrangers à Hanoi. Ceux-ci imaginent mal en effet, que cette ligne fortifiée puisse descendre le long de la frontière lao-vietnamienne jusqu'au Cambodge les effets qu'une telle longueur de

terrain à défendre demanderait paraissant hors de proportion avec ce que les États-Unis semblent vouloir engager comme troupes dans la guerre au Vietnam. Mais ils conçoivent mal aussi que cette ligne fortifiée puisse s'arrêter au point où elle débouchera sur le territoire laotien. En effet, la voie restera libre aux troupes et aux convois nord-vietnamiens pour descendre plus au sud par le Laos et pénétrer au Sud-Vietnam par le flanc gauche.

Les propos sibyllins de M. McNamara laissent prévoir, selon certains de ces spécialistes militaires, que cette li-

gne se poursuivra à travers le Laos. M. McNamara a déclaré, rappellent-ils, que les objectifs du système sont "conformes à ceux de la campagne aérienne américaine contre les lignes de communications. Les Américains bombardent déjà au Laos les convois nord-vietnamiens que leur signalent les tribus montagnardes à leur solde; de même la ligne fortifiée devra être implantée au Laos si les Américains cherchent à réduire de façon notable les infiltrations.

Les liaisons entre le Nord-Vietnam et les zones tenues au Laos par le Pathet-Lao sont évidentes, aisées, constantes.

Les preuves que l'on peut en avoir à Hanoi sont multiples et nullement secrètes: des journalistes des pays socialistes, des cinéastes, partis de Hanoi, vont par exemple faire souvent et très facilement des reportages sur le Laos qui sont publiés sans contrainte, des troupes théâtrales de l'armée nationale populaire vietnamienne vont y faire des tournées comme cela fut annoncé récemment par la presse à Hanoi. Le Laos peut donc être considéré par les Américains comme une voie de passage importante pour l'aide nord-vietnamienne au Sud-Vietnam et il apparaît improbable que les

Américains ne tentent pas de réduire cette voie, sinon de la colmater entièrement, à partir du moment où ils annoncent leur intention d'accroître leurs efforts dans ce domaine.

La prolongation de cette ligne fortifiée à travers le Laos jusqu'au Mékong, qui marque la frontière avec la Thaïlande, n'apparaît pas aux spécialistes comme difficile pour les Américains dont les moyens matériels au Sud-Vietnam sont considérables. Le commandement français, moins riche, avait, lors de la guerre d'Algérie, fait élever sur des distances beaucoup plus longues de semblables constructions en

bordure du Maroc et surtout de la Tunisie pour empêcher les troupes algériennes de rentrer en Algérie. Enfin, la prolongation de la "Ligne McNamara" jusqu'à la frontière de Thaïlande aurait l'avantage pour les Américains de faire la jonction avec les bases militaires qu'ils possèdent dans ce pays, tout près du Mékong, telles que la base de Nakhon Phanom ou, plus au sud, celle de Udon.

Mais ce qui retient davantage l'attention des observateurs à Hanoi, ce sont les conséquences à plus long terme d'une éventuelle implantation

Voir page 6: McNamara

Les délégués du Québec ont rompu avec leur grégarisme traditionnel

par Michel Roy

TORONTO — "Quand nous sommes arrivés à Toronto, au milieu de la semaine, a confié l'un des organisateurs de M. Stanfield, nous ne pouvions compter, de façon certaine, que sur cinq des 535 voix du Québec et nous avions quelque espoir d'en gagner une vingtaine de plus...."

Mercredi, jeudi et vendredi, les délégués du Québec ont constaté la grande popularité dont jouissait le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse auprès de plusieurs délégations.

Ils ont aussi écouté le discours qu'il a prononcé devant la commission politique, discours dans lequel le candidat exposait sur le Québec des points de vue qui, à certains égards, allaient plus loin que ceux de M. Roblin, jusque-là le grand favori des Québécois. Le souci de "voter avec le gagnant" devait aussi emporter l'adhésion d'un bon nombre de délégués canadiens-français. Le fait que MM. Hees et Fulton se soient démis en faveur de M. Stanfield, sans être décisif, a influencé une partie des 535 représentants du Québec.

Hier, cependant, beaucoup de Québécois restaient déçus: "Nous n'avons pas encore, disait l'un d'entre eux qui exprimait un point de vue très répandu, le leader vraiment bilingue dont le parti conservateur et le pays ont besoin. Nous reconnaissons à M. Stanfield de grandes qualités, mais il n'a pas, comme M. Roblin, l'aisance et la souplesse nécessaires pour expliquer au peuple du Québec dans notre langue les raisons de voter pour lui aux prochaines élections."

Mieux informés, quelques-uns se réjouissent de l'élection de M. Stanfield qui, prédisant, n'avait pas partie liée avec l'Union nationale et incarne pour les jeunes générations le véritable espoir des conservateurs, plus progressiste que conservateur, capable de transformer le climat de la vie politique fédérale, n'ayant pas d'intérêts à défendre ou d'hommes à ménager

au sein du caucus, n'étant surtout pas solidaire des erreurs passées des conservateurs, pouvant offrir aux Canadiens de nouvelles perspectives en politique fédérale.

Ceux du Québec qui voient en M. Stanfield la promesse d'une ère nouvelle font observer que M. Diefenbaker, en se désistant, après le 3e tour, s'est prononcé en faveur de M. Roblin. "Parce que, rappelle un délégué du Québec, le vieux chef identifie le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse à son ennemi Dalton Camp qui fut l'organisateur de M. Stanfield, qui fut à l'origine de ce congrès, à l'origine du renouveau. M. Roblin était devenu le dernier espoir de Diefenbaker. Le seul que pouvait encore accepter le noyau le plus conservateur du caucus. Cela m'a porté à donner mon vote à Stanfield."

Au cours de ce congrès, pour la première fois peut-être les délégués du Québec ont renoncé au grégarisme traditionnel. Ils ne formaient pas, comme en 1956, un bloc homogène. Il s'en trouvait pour appuyer M. Hamilton, ami de M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture du Québec et disciple de celui qu'on appelle "Le Père de l'Arda". M. Fleming avait quelques voix, moins qu'on l'avait cru, dans le Québec. M. Fulton était assuré de très fidèles appuis, tous hostiles à l'Union nationale. M. Hees avait aussi ses partisans au Québec. Enfin, M. Roblin disposait des forces les plus importantes chez les Canadiens français. Mais les résultats du premier tour indiquent clairement qu'elles avaient été sensiblement surestimées par ses organisateurs.

Comme les délégués des autres provinces, ceux du Québec ont tenu, jusqu'à la fin, à conserver toute leur liberté, refusant d'obéir aux mots d'ordre ou de se laisser conscrire au nom des prétendus intérêts supérieurs de l'Etat français. Les tentatives de M. Trepanier pour mobiliser la délégation du Québec contre la candidature de M. Diefenbaker ont suffisamment

démontré que les représentants canadiens-français à ce congrès ne se sont pas laissés séduire par le complexe des barricades. A aucun moment, n'avons-nous entendu des délégués d'autres provinces parler du Québec en termes de "bloc" ou de "vote massif" en faveur d'un des candidats.

Quels seront les effets de la victoire de M. Stanfield sur le Québec et l'Union nationale? Une première observation, entendue ici hier: M. Johnson a été sage de n'appuyer officiellement aucun des candidats bien qu'il ait peut-être eu la tentation d'appuyer M. Roblin en qui il voyait à Ottawa un interlocuteur valable. Si, à ses yeux, le premier ministre du Manitoba était cet interlocuteur sympathique aux problèmes du Québec, M. Stanfield devrait pouvoir l'être tout autant, ses idées sur la question étant moins ambiguës, plus généreuses que celles de M. Roblin. Qu'on relise attentivement les discours des deux hommes.

Aux militants de l'Union nationale et aux conservateurs

le congrès conservateur

du Québec, il est évident que M. Stanfield devra s'efforcer d'inspirer un enthousiasme qui, pour l'instant, n'existe pas. Non seulement cet homme est-il la vivante négation de la démagogie, mais encore sa personnalité est-elle électoralement peu rentable dans le Québec. Par certains aspects, cet homme rappelle Adlai Stevenson, le "egg head" qui avait réussi à exalter les intellectuels américains sans toutefois parvenir à communiquer avec les masses. Comme lui, M. Stanfield est racé et sévère. Comme lui, il est spirituel, pénétrant et sensible. Il sait aussi manier l'humour. Un humour qui fait moins rire que sourire. Quant à la langue française, il s'est déjà remis au travail.

Objet d'un compromis secret

La question des deux nations sera ressuscitée dans 15 mois

TORONTO (par Michel Roy) — Quelle est ce matin la position exacte du parti conservateur à l'égard de la thèse des deux nations qui a ébranlé ce congrès et bouleversé M. Diefenbaker?

L'assemblée générale des 2.400 délégués n'a adopté, en fin de compte, aucune position sur cette question. Il n'y a pas eu de débat. Le rapport de la commission politique qui a étudié cette résolution a été simplement déposé au congrès. Mais celui-ci n'en a pas été saisi, le président ayant statué qu'il ne pouvait y avoir débat sur un tel document qui n'a valeur que de recommandation. Mme Charlotte Whitton, ancienne maire d'Ottawa, a vainement tenté par une grotesque intervention de contester cette décision. Ses arguments n'ont pas été retenus, d'autant moins que les délégués n'avaient pas accès au parquet à cette étape de la discussion et qu'il n'y avait pas de micros dans les gradins. Ses paroles n'ont donc pas été entendues par les délégués.

Ni M. Diefenbaker ni ses

partisans n'ont tenté, comme il avait été prévu, de soulever cette question. C'est qu'une entente était intervenue samedi matin au cours d'une réunion secrète qui groupait le président du congrès, M. Goodman, M. William Davis, ministre de l'éducation de l'Ontario et président de la Commission politique du congrès, le député Gordon Churchill et M. Joel Aldred, deux hommes de confiance de M. Diefenbaker. Après deux heures de discussion, ils sont tombés d'accord sur une formule de compromis en vertu de laquelle le rapport ne serait pas lu, mais seulement déposé, et que les délégués ne pourraient conséquemment pas l'accepter par un vote.

La résolution n'engage donc ni le congrès, ni les candidats, ni le nouveau leader, ni le parti, ni le caucus. Il ne s'agit plus que d'un vœu, exprime une première fois au cours de la conférence de Montmorency, entérinée par la commission politique (environ 375 personnes à raison d'un délégué par comté et une centaine de conseillers), respec-

tueusement soumis au caucus et adressée à toutes les associations du parti à travers le pays.

C'est pourquoi M. Diefenbaker pouvait dire, samedi, qu'il reconnaissait le caractère indicatif de ce texte qui ne lie pas le chef du parti. Ainsi réassuré, le vieux leader aurait donc pu se retirer. Au contraire, devait-il dire aux journalistes, il devient maintenant possible à John Diefenbaker de diriger un parti qui n'a pas approuvé la résolution des deux nations.

S'il y avait eu débat, quelques personnalités prestigieuses seraient intervenues. On croit savoir, par exemple, que Marcel Faribault était tout disposé à faire valoir son point de vue en faveur de ce texte, et que John Bassett, publisher du "Toronto Telegram" l'aurait appuyé. D'autres interventions étaient prévues. On a même vu M. Roberts, premier ministre de l'Ontario, à proximité d'un micro sur le parquet au moment précis où le débat aurait éclaté si le président avait été contraint de l'autoriser.

Un nouveau congrès, entièrement politique cette fois, sera convoqué dans une quinzaine de mois aux termes d'une résolution présentée par M. Paul-O. Trepanier, président des conservateurs du Québec. C'est à ce congrès que la thèse des deux nations, si elle survit jusque-là, sera réexaminée et débattue. Entretiens, le caucus en sera saisi et M. Aldred a confié à des journalistes qu'elle ne saurait être approuvée sans provoquer une division profonde parmi les parlementaires. Chez les 96 députés conservateurs, une trentaine la répudient sans réserve et n'hésiteraient pas, dit-on, à se détacher du parti sur cette seule question.

Pour sa part, M. Stanfield a déclaré hier au cours de sa conférence de presse que la thèse des deux nations adoptée par la commission politique n'est pas la théorie des deux nations dénoncée par M. Diefenbaker. Pas plus que ses adversaires avant le scrutin, il ne s'estime à présent engagé par cette résolution. Mais il s'efforcera de dissiper l'ambiguïté qui subsiste dans l'esprit des conservateurs au sujet de cette formule interprétée diversément. Il rappelle enfin qu'il a déjà exprimé ses vues sur les problèmes du Québec et des relations entre Canadiens, que son souci est d'éviter surtout toute tendance à la partisanerie à propos de ces problèmes.

GÉRANT DES VENTES

Une importante société canadienne dans le domaine des produits alimentaires en conserves recherche un Gérant des Ventes bilingue et possédant un certain nombre d'années dans ce domaine ou produit connexe. Location -- Montréal.

Cet emploi exige un homme ayant de préférence une formation universitaire, connaissant bien le marketing, capable de former et motiver des chefs de file et des vendeurs, ainsi que mener à bien des études de marché.

Relevant directement du Vice-Président Exécutif, le candidat retenu devra faire preuve de dynamisme et d'esprit d'initiative et avoir en outre d'excellentes connaissances de la vente au détail. Salaire intéressant basé sur l'expérience et les antécédents.

Soumettez votre curriculum, discrétion assurée, à: Charles E. Gernacy

SAMSON, BELAIR, SIMPSON, RIDDELL INC.

Conseillers en Administration
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Québec 878-3629

CARRIÈRES
ET
PROFESSIONS

ASSURANCE-VIE

Compagnie d'assurance-vie canadienne française recherche deux agents spéciaux pour la région de Montréal.

Un diplôme L.U.A.T.C., C.I.U., ou l'équivalent serait un avantage. Les candidats choisis bénéficieront d'un cours de formation à la gérance en vue d'établir leur agence.

Écrire à Case 659, Le Devoir, Montréal

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FINANCIÈRE

de prestige international recherche des candidats sérieux et dynamiques qui envisagent de faire une carrière exceptionnelle. Selon les qualifications du candidat les gains pourraient être:

1re année \$10,000 - 2e année \$15,000 - 3e année \$25,000.

Une attention particulière sera accordée aux candidats ayant eu un succès antérieur dans la vente.

Conditions minimales requises: 11e année - 22 ans - 1 an de résidence au Canada.

Pour rendez-vous, téléphonez à:

M. Dufour,
849-6433
ou écrire confidentiellement à Case 656, Le Devoir, Montréal.

REPRÉSENTANTS SPÉCIALISÉS DEMANDÉS

Une compagnie canadienne d'assurance-vie recherche les services de candidats d'envergure pour ses nouveaux cadres spécialisés en expertise successorale. Les candidats, préférablement avec formation en commerce ou en assurance recevront un entraînement complet et évolueront sous la direction d'un expert en expertise successorale.

Possibilités illimitées aux candidats décidés. Avantages sociaux complets.

Discretion assurée aux candidats.

Faire parvenir son curriculum vitae à:

Case 658, Le Devoir, Montréal.

OFFRES D'EMPLOI

Médecins
Travailleurs sociaux professionnels
Directrice du Nursing
Infirmières licenciées
Infirmiers licenciés

pour service dans notre nouveau local à Ste-Geneviève de Pierrefonds.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Claude Benoit,
Directeur général,
DOMREY-MONTRÉAL,
14,800 est, boul. Gouin,
Rivière-des-Prairies
Tél.: 323-5740 ou 382-2231

ADJOINT À L'ADMINISTRATION

attaché au secrétariat de
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC

Le travail comprend la fonction de secrétaire de comité, l'administration des règlements pour les étudiants et la surveillance des dossiers des membres et des étudiants et de la régie interne du secrétariat.

Les qualités requises sont l'imagination, l'initiative, l'entregent et la facilité d'expression orale et écrite. De préférence, nous choisirons un jeune comptable agréé ou un jeune diplômé d'université possédant de bonnes notions de comptabilité. Les postulants doivent être bilingues.

Le traitement tiendra compte de l'expérience et de la compétence du candidat. Les conditions de travail sont agréables et les avantages marginaux généreux.

Les demandes d'emploi seront traitées avec la plus grande discrétion. Les postulants sont priés d'écrire sous pli confidentiel à:

Monsieur le Directeur administratif
L'Institut des Comptables Agréés de Québec
630 ouest rue LaGauchetière
Montréal 3, Québec.

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS

Une société de placements reconnue requiert les services de représentants à Montréal - Québec - Sherbrooke - Joliette - Trois-Rivières et St-Georges de Beauce.

LES CANDIDATS: Devront avoir entre 25 et 35 ans, complété leurs études secondaires, et fournir des références.

Salaires établis selon compétence. Avantages sociaux gratuits.

Faire parvenir vos qualifications à:

CASE 661 - LE DEVOIR.

"ÉVALUATION DES EMPLOIS DIRECTEUR DE PROJET"

Organisme paritaire à l'échelon provincial recherche un DIRECTEUR DE PROJET pour diriger un programme d'établissement d'un plan conjoint d'évaluation des emplois dans les hôpitaux de la province.

EXIGENCES: diplôme universitaire avec excellente connaissance et expérience de l'évaluation des emplois.

Facilité à travailler avec un organisme paritaire et de diriger du personnel;

Salaire à discuter.

Case postale 624, Le Devoir, Montréal.

TRAVAILLEURS SOCIAUX ET AIDES SOCIAUX

demandés
à l'hôpital St-Jean de Dieu, Montréal.

Qualifications:
TRAVAILLEURS SOCIAUX comptant au moins 3 années d'expérience pour remplir des responsabilités de surveillance.

TRAVAILLEURS SOCIAUX intéressés aux fonctions de "casework" et de "groupwork" en milieu hospitalier.

Tous doivent être membres en règle de la corporation des T.S.P.

AIDES SOCIAUX diplômés ou en cours d'études dans une école d'aide sociale.

Traitement selon l'échelle des salaires adoptée par le Ministère de la Santé.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

M. Paul Martel,
Directeur du personnel,
HÔPITAL ST-JEAN DE DIEU,
Montréal-Gamelin, Tél. 254-8381

CONSEILLERS EN FORMATION

Une association de dirigeants d'entreprise de la province de Québec est à la recherche de deux (2) conseillers pour participer à un vaste programme de formation d'adultes pour les dirigeants de la petite, moyenne et grande entreprises.

LES FONCTIONS:
Les candidats se joindront à une équipe de conseillers déjà engagés dans l'organisation et l'animation d'activités de formation pour cadres et dirigeants d'entreprise.

La réalisation d'un tel programme implique également des activités de consultation.

LES CANDIDATS:

Les positions sont ouvertes aux universitaires désireux de se tailler une place d'avenir dans le secteur de la formation ou de la gestion d'entreprise et d'être engagés dans un travail où toutes leurs ressources sont mises à contribution. Les candidats devront, en outre, répondre aux exigences suivantes:

1. Avoir une formation en dynamique de groupes ou une expérience satisfaisante en travail d'équipe;

2. Disposer de connaissances substantielles au niveau des concepts et principes de la gestion de l'entreprise;

3. Posséder des connaissances pratiques de l'administration venant d'une expérience en consultation ou d'un poste d'administrateur au niveau d'un secteur particulier de gestion.

Les candidats pourront être en poste à nos bureaux de Québec ou de Montréal. Salaires établis selon la compétence et en fonction du marché. Avantages sociaux usuels. Toute demande sera considérée comme confidentielle.

Les candidats intéressés pourront communiquer avec M. Guy Darveau aux numéros de téléphone suivant:

Québec: 683-2346
Montréal: 279-7376

2 JOURS CHOC

chez

DUPUIS

JEUDI ET VENDREDI

14 et 15 septembre

2 JOURS CHOC

2 JOURS SEULEMENT

DUPUIS vous présente ses 2 JOURS CHOC qui vous apportent des aubaines sensationnelles pour toute la famille! Des centaines de spéciaux non-annoncés! Des bas prix formidables! Nombreuses économies à tous les étages du magasin. 2 JOURS CHOC plus sensationnels que jamais vous apportant le maximum pour votre dollar! Les deux parcs de stationnement DUPUIS peuvent recevoir plus de 1000 voitures.

Venez de bonne heure! Commandez dès 8 heures jeudi matin! Composez: 842-6171.

Dupuis... à deux pas seulement du métro!

2 JOURS CHOC

Le Comité d'Organisation du CEGEP de Valleyfield demande des candidatures au poste de directeur général et de directeur des services pédagogiques.

DIRECTEUR GÉNÉRAL:

FONCTION: la responsabilité de l'administration générale du CEGEP, du programme de développement, de la coordination de tous les services, des relations internes et externes, du recrutement du personnel. Il sera membre du conseil d'administration et président de l'exécutif.

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

FONCTION: Adjoint au directeur général, il aura la responsabilité de tous les services de l'enseignement, des programmes, des méthodes pédagogiques. Il sera membre du conseil d'administration.

QUALIFICATION: Grade universitaire.

TRAITEMENT: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Adressez votre candidature avec le curriculum vitae avant le 20 septembre à 11 h à:

Comité d'Organisation du CEGEP
169 rue Champplain
Salaberry-de-Valleyfield
Tél. 373-9441

CEGEP: Collège d'Enseignement Général et Professionnel

Parce qu'ils se sont dissociés d'une déclaration de Lesage

La direction de la Fédération libérale du Québec blâme trois de ses membres en vue

QUÉBEC (DNC) — Trois membres en vue de la Fédération libérale du Québec, l'ex-président conjoint de la commission politique, M. André Brossard, et les vice-présidents de l'organisme, M. Rosaire Beaulé et le Dr Rock Banville, ont été l'objet hier d'une motion de blâme au cours de séances du Conseil supérieur et du Conseil général de la FLQ pour s'être opposés publiquement à la déclaration qu'avait faite le chef du parti, M. Jean Lesage, au lendemain de la visite du général de Gaulle.

Les réunions ont eu lieu à huis clos. On se rappelle que M. Lesage a, le 28 juillet dernier, critiqué fortement la tournure qu'avait prise la visite du président français au Québec du 23 au 26 juillet. Un dirigeant du parti a laissé entendre hier que ce blâme pouvait être interprété comme un dernier avertissement servi à MM. Brossard, Beaulé et Banville avant qu'ils ne soient expulsés du parti.

On craint maintenant que ce geste qui a été exigé par

l'aile "modérée" du parti ne ranime les dissensions auxquelles on avait mis fin temporairement ces dernières semaines en décidant de mettre à l'ordre du jour du prochain congrès de la FLQ, qui se déroulera à Québec les 13, 14 et 15 octobre prochains, l'étude de la question constitutionnelle.

D'autant plus qu'un ancien ministre, Mme Claire Kirland-Casgrain, vient de publier dans le numéro de septembre du magazine Châtelaine un article où elle écrit notamment, en parlant de la visite du général de Gaulle: "Je constate qu'il est venu visiter le Québec comme s'il visitait une colonie française, avec une naïveté incroyable pour le chef d'un pays si grand soit-il."

Mme Kirland-Casgrain ajoute qu'il est trop tôt "pour évaluer les répercussions des déclarations de cet orateur malheureusement trop éloquent".

"Ce qu'il y a de tragique dans toute cette affaire, écrit-elle, c'est qu'encore une fois les responsables de cette ten-

tative de la reconquête de la Nouvelle-France par un héros solitaire auront réussi, pour un temps, à camoufler les problèmes économiques des Canadiens français sous le couvert d'un nationalisme excessif et stérile."

On a su, par contre, qu'au cours des réunions d'hier les dirigeants de la FLQ ont préparé le prochain congrès. Un rapport sera préparé au sujet de la question constitutionnelle pour être soumis aux congressistes. Ce document dégagera les grandes lignes de ce que devrait être la position libérale. On le précisera au cours de réunions et d'un congrès spécial sur la question qui serait tenu d'ici le mois de juin 1968.

Enfin, M. Eric Kierans a laissé savoir qu'il solliciterait un deuxième mandat à la tête de l'organisme. MM. Bernard Pinard et Jean Morin solliciteraient également leur réélection comme secrétaire et trésorier de la FLQ. Aucune opposition ne s'est dessinée jusqu'ici.

Me Aquin: le Québec doit participer à la lutte des peuples pour leur liberté

SAINT-LIGUORI — Plutôt que de chercher futilement à "conclure des accords internationaux", limités aux domaines relevant de la compétence des provinces, le Québec doit résolument s'engager sur la scène mondiale aux côtés des peuples qui luttent pour leur liberté, a déclaré samedi M. François Aquin, député indépendant de Dorion à l'Assemblée législative.

"Un peuple digne, qui veut être dans le sens de l'histoire, qui veut être du côté de la liberté, a le destin de participer aujourd'hui à l'histoire de cette liberté qui se bâtit chaque jour dans le monde", a dit M. Aquin qui s'adressait aux dirigeants étu-

dants du Québec dans le cadre de la semaine syndicale de l'UQEG.

Notant que les étudiants lancent volontiers des slogans pacifistes "pour se donner bonne conscience", M. Aquin a fait observer qu'en tant que citoyens "juridiques" du Canada, les étudiants du Québec, comme tous les Québécois, "sont toujours engagés, qu'ils le veulent ou non, dans les luttes colonisatrices à rebours de l'histoire"; nous sommes engagés à Aden du côté britannique, nous fournissons des armes aux Américains contre le Vietnam, nous appuyons le Portugal qui est notre allié, a dit le député.

M. Aquin a ajouté que tout peuple est aujourd'hui une réalité mondiale et qu'en conséquence chaque peuple doit être maître absolu de ses politiques mondiales.

L'ancien député libéral a soutenu d'autre part que le concept de l'internationalisme des États est dépassé. Le monde était auparavant l'affaire des États, il avait été construit par l'Occident à l'image de son capitalisme individualiste, a-t-il dit, mais aujourd'hui émerge une communauté des peuples qui s'exprime par la coopération universelle.

"La politique de l'homme, a ajouté M. Aquin, est en voie de remplacer la politique des États. Toute politique aujourd'hui a deux thèmes: l'homme, à une extrémité, et le monde à l'autre".

En 1967, a-t-il dit encore, il n'y a plus de politique étrangère: il n'y a qu'une politique mondiale, conforme à ce que sont les peuples.

Mais si la coopération universelle est l'un des traits d'un monde nouveau, sa tendance complémentaire et parallèle, a poursuivi le député, c'est le désir croissant des hommes de s'identifier à une nation. Les peuples ressentent de plus en plus le besoin de se constituer en États souverains. Ces deux tendances,

a commenté M. Aquin, ne sont pas contradictoires mais complémentaires.

M. Aquin a ajouté que les États occidentaux se scandalisent parfois de "l'émiettement" du monde en États libres par suite de la montée du nationalisme. "Cet émiettement n'est pas la fin du monde, c'est la fin d'un monde — celui que l'Occident colonisateur avait édifié. Le nationalisme moderne est devenu le véhicule par excellence de la liberté, comme le nationalisme des États occidentaux a été celui de la colonisation", a affirmé le député.

M. Aquin, qui de déclarations en déclarations précise de semaine en semaine son idéologie de député indépendant, a enfin invité les étudiants du Québec à ne pas désespérer de leur liberté à cause de la proximité du colosse américain.

"Ce colosse a des pieds d'argile, a-t-il lancé. Il n'y a pas un peuple du monde qui est aussi menacé de l'extérieur et de l'intérieur que les États-Unis.

Les USA ne peuvent venir à bout du Vietnam. Qu'arrivera-t-il quand leur colonialisme sera contesté partout à la fois, en Asie, en Amérique latine, et à l'intérieur par les Noirs?", a demandé le député.

LE DEVOIR

LUND 11 SEPTEMBRE 1967



Le commissaire général du pavillon de la France à l'Expo, M. Bordaz (à gauche), et le ministre d'État à l'éducation du Québec, M. Marcel Masse (à gauche), ont accueilli hier après-midi à l'aéroport de Dorval, le ministre de l'éducation nationale de France, M. Alain Peyrefitte.

Sauf la CECM, tous les groupes intéressés l'appuient

Quasi unanimité à Montréal sur le projet de Conseil de restructuration scolaire

Le projet de Conseil de restructuration scolaire de l'île de Montréal a reçu l'appui de tous les organismes invités à y participer, sauf celui de la Commission des écoles catholiques de Montréal, dont certains membres voudraient que le projet soit plutôt confié à un comité d'experts.

Ainsi, les syndicats de professeurs ont publié un communiqué dans lequel ils expriment leur accord et affirment que si la CECM devait refuser de participer au conseil, "elle ferait montre d'un manque de souplesse, d'une attitude hautaine inacceptable dans sa situation face à une population qu'elle ne représente même pas démocratiquement".

De même, le Bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal (PSBGM), les autres commissions scolaires catholiques de l'île, la commission régionale du Lakeshore, le comité conjoint des parents de Montréal,

la Fédération des associations parents-maitres et la Home and School Association se sont dits parfaitement d'accord avec le principe.

Le conseil doit être composé de huit commissaires d'écoles, quatre parents d'élèves et quatre enseignants. Il sera un organisme consultatif, chargé de faire des recommandations au ministre de l'éducation sur la réforme des structures scolaires de l'île de Montréal. Il devrait faire rapport dans un délai d'un an.

Le conseil devra faire une évaluation des études déjà existantes ou en cours, de même que l'étude des données du comité de coordination du grand Montréal. Il pourra s'adjoindre des experts et consulter les groupes intermédiaires.

Les syndicats de professeurs (la Corporation des enseignants du Québec, l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal et la Fédération des enseignants du di-

cèse de Montréal) considèrent que le conseil fournira à tous les intéressés une excellente occasion de se rencontrer.

Les présidents des trois organismes, MM. Raymond La-liberté, Mathias Rioux et Julien Thibaut, ont déclaré qu'autant ils étaient en désaccord avec le bill 67, autant ils n'aimaient pas le parachutage des commissaires par le gouvernement ou l'archevêché, autant ils considéraient qu'il est important, comme phase transitoire, de permettre aux parties intéressées de se rencontrer.

Voici d'ailleurs l'essentiel de leur communiqué émis en fin de semaine. "Aux yeux des trois organismes, un des éléments les plus positifs de la démocratisation est l'engagement d'un dialogue entre tous les groupes concernés. S'il fallait refaire une nouvelle étude avec un nouveau comité d'experts, ce serait une duplication de tâches déjà accomplies.

"Les dirigeants de la C.E.Q., de l'Alliance et de la Fédération croient que le problème se situe actuellement beaucoup plus au niveau psychologique et politique qu'au niveau des expertises. Ils ont ajouté que des grands ensembles comme la CECM ou le PSBGM ne devraient pas refuser de remettre en question leurs structures et leur existence, ce qui ne peut éviter de se produire.

"Devant la déclaration de M. Gagnon, président de la CECM, voulant que les proportions n'étaient pas respectées, MM. Laliberté, Rioux et Thibaut ont dit que s'il fallait toujours en tenir compte rigoureusement lors de la formation de comités consultatifs, la C.E.Q. représenterait depuis longtemps tous les enseignants du Québec. Ils ont ajouté qu'ils acceptaient pour leur part un déséquilibre proportionnel, parce qu'il est important que tous les groupes culturels et religieux soient représentés, puisque leur existence est la base même des structures actuelles sur le plan scolaire.

"Les enseignants ne craignent pas, même minoritaires, de confronter leurs opinions à celles des autres" ont ajouté les trois dirigeants syndicaux.

La seule voix discordante étant celle de la CECM, on se demande maintenant ce qu'elle fera. La semaine dernière, des commissaires ont reproché au conseil projeté d'être trop grand pour constituer un groupe de travail efficace et trop petit pour être vraiment représentatif. Ils craignent des affrontements qui retarderaient la réforme plutôt que de l'accélérer.

Il convient toutefois de noter que, selon l'étude des "forces" en présence, les commissaires de la CECM accepteraient finalement de participer au futur organisme, qui a déjà reçu l'appui des autres organismes intéressés.

au clou

Aujourd'hui — Le Père M.-D. Chenu, dominicain, donnera la leçon inaugurale de l'année de pastorale à 20 h 30, à l'Auditorium de la maison Saint-Albert-le-Grand. Il fera part de son expérience de "vieux théologien". La commission d'enquête sur le transport scolaire commence ses audiences publiques à l'école des métiers commerciaux, 1263, rue Saint-Denis, à Montréal.

A 11 h 30, le Dr Robert S. Lees, de l'Université Rockefeller, est le conférencier de l'année de pastorale à 20 h 30, à l'Auditorium de la maison Saint-Albert-le-Grand. Il fera part de son expérience de "vieux théologien". La commission d'enquête sur le transport scolaire commence ses audiences publiques à l'école des métiers commerciaux, 1263, rue Saint-Denis, à Montréal.

Soyez dans le vent, buvez le scotch
ST LEGER
Importe d'Écosse
Distributeurs: Importations Durand - 842-5471

Mlle Thérèse Baron devient sous-ministre adjoint de l'éducation

QUÉBEC — Le ministre de l'éducation du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé hier soir la nomination de Mlle Thérèse Baron, de Montréal, à la fonction de sous-ministre adjoint de l'éducation. Mlle Baron doit entrer en fonctions sous peu. C'est la première fois qu'une femme est nommée sous-ministre à Québec.

Le communiqué du gouvernement n'indique pas quelles responsabilités seront confiées à Mlle Baron mais on croit savoir qu'elle s'occupera de cours élémentaire et secondaire.

Mlle Thérèse Baron est née à Montréal. Elle a préparé son baccalauréat en arts au collège Basile-Moreau. Elle a ensuite passé un brevet d'enseignement supérieur à l'Institut pédagogique de Montréal. Elle a obtenu sa licence en pédagogie à l'université de Montréal. Elle a également fait des études de lettres.

Elle a enseigné depuis 1943 dans les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal tant au niveau élémentaire qu'au secondaire. Elle dirige des écoles de la CECM depuis 1953, où elle fut successivement assistante au secondaire, directrice à l'élémentaire, directrice du centre pré-universitaire Iberville.

Mlle Baron a été active dans les associations d'enseignants depuis 1951. Elle est actuellement présidente de l'Association des principaux de Montréal, présidente de l'Association d'éducation du Québec, et vice-présidente de la Corporation des enseignants du Québec (CIC). Mlle Baron est en outre membre du Conseil supérieur de l'éducation depuis la formation de cet organisme.

Contre la guerre du Vietnam

Grève mondiale des étudiants le 17 novembre

SAINT-LIGUORI (De notre envoyé) — Les étudiants du Québec participeront-ils à une grève mondiale des étudiants, le 17 novembre prochain, pour protester contre la guerre du Vietnam?

La question est à l'étude.

L'Union internationale des étudiants, qui groupe les associations étudiantes de 87 pays et dont le siège est à Prague, a en effet invité ses membres, et donc l'Union générale des étudiants du Québec — son seul membre à l'heure actuelle en Amérique du Nord — à organiser le 17 novembre "une grève générale ou toute autre manifestation appropriée" pour dénoncer l'intervention américaine au Sud-Est asiatique.

Les dirigeants de l'UQEG n'ont pas encore décidé quelle forme de participation ils suggéreront aux étudiants québécois, mais il est virtuellement acquis que la centrale étudiante québécoise organi-

sera un déploiement de protestations sur une grande échelle. Elle a déjà invité une délégation d'étudiants sud-vietnamiens à faire une tournée au Québec, le mois prochain.

Pour l'UQEG, la prochaine année sera d'ailleurs "l'année du Vietnam". Ce thème inspire largement la "semaine syndicale", sorte de stage de formation que l'Union générale des étudiants du Québec a inauguré vendredi à Saint-Liguori, près de Joliette, et où 125 leaders étudiants sont réunis jusqu'à samedi prochain.

Le vice-président de l'Union internationale des étudiants, M. Wlodimierz Konarsky, est venu personnellement adresser son invitation aux dirigeants du syndicalisme étudiant québécois, samedi.

Il a eu l'occasion la semaine dernière de s'adresser également au mouvement étudiant canadien de langue anglaise.



Aussi goûtée que Célestins

"La où on mange bien, on boit l'EAU DE VICHY CÉLESTINS." Aidez votre digestion en buvant quotidiennement VICHY CÉLESTINS dont les sels minéraux et les oligo-éléments contribuent aux digestions faciles. IMPORTÉE DE FRANCE CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations, exigez toujours

VICHY CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!

32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢

Un golfeur émérite!

On reconnaît certes un golfeur émérite à son style... mais également à sa mise impeccable. Celui qui confie l'entretien de ses chemises sport à JOLICOEUR est certain d'être en tous points à la hauteur.

Jolicoeur
1907 - 1967
LA. 1-2161
100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

Succursale au centre d'achats Rockland

LE RHUM Porto Ricain
DON ELDORADO
à expo67
parmi les meilleurs le rhum à siroter
Disponible à la Régie des alcools du Québec
magasin expo67
Ile Sainte-Hélène (près du Métro)

Évitez les dégâts causés par la pluie
Faites installer les
GOUTTIERES "PRIMEAU"
Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Estimation gratuite
• MONTRÉAL 322-4160
• QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

COLLÈGE SAINTE-MARIE
Services culturels pour adultes
Cours du soir en LITTÉRATURE
- L'homme québécois et sa littérature
- Les U.S.A. et leurs multiples visages
- Le roman contemporain
- Les grands écrivains contemporains
- Le bibliothèque de l'honnête homme d'aujourd'hui
- Le "Racisme" dans la littérature française
- Civilisation grecque et latine
Début des cours: 2 octobre 1967
Demandez le prospectus
COLLÈGE SAINTE-MARIE
Services culturels
1180, rue Bleury, Montréal 2 866-3611

DEMANDE D'EMPLOI
Homme bilingue, expérience. Magasinier, contrôle des marchandises et de la production, achats.
Tél: 671-0757 après 6h. p.m.

Exquis
Délicieux et différent
UN DINER AU BIFTECK
chez
Moishe's
STEAK HOUSE
Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - VI. 5-3509
Dégustez pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi.

EDITORIAL

Le parti conservateur au lendemain de la "grande expérience" de Toronto

Même s'il fut loin de la perfection (sur-tout en ce qui a trait au choix initial des délégués dans certaines parties du pays), le congrès conservateur de Toronto a été une expérience historique non seulement pour le parti lui-même mais pour tout le pays.

Tout a déjà été dit sur la défaite de M. Diefenbaker. Qu'il nous suffise de souligner que M. Diefenbaker, après avoir lutté comme un lion jusqu'à la dernière manche du combat, a eu la force de revenir au lieu de son échec et d'accepter avec magnanimité la décision du congrès. Les paroles généreuses et loyales que le vieux chef prononça à la fin de la journée de samedi effacent, dans une bonne mesure, l'effet pénible de ses erreurs des jours précédents. M. Diefenbaker a mérité la retraite qui s'annonce maintenant pour lui. On se réjouit de constater que rien ne devrait plus empêcher ce se fasse en beauté, dans un avenir très prochain, son départ de la vie publique.

Quant à la victoire de M. Stanfield, elle fut le triomphe non seulement du meilleur homme, mais aussi des éléments les plus intéressants du parti conservateur.

M. Stanfield est, on l'a assez souligné, un homme peu spectaculaire, voire assez terne. Il y a cependant, au fond de cet homme, des qualités de solidité, de sincérité, et aussi de ténacité et de calme, qui le rendaient supérieur à ses principaux rivaux. Nous regrettons que M. Stanfield ne parle que laborieusement le français et qu'il n'ait commencé que tardivement à se prononcer sur les grands problèmes du Canada. Nous n'en estimons pas moins que, de tous les candidats, il est celui qui a parlé de la manière la plus vraie et qui est le plus susceptible de rallier derrière lui une équipe forte et ouverte sur les réalités d'aujourd'hui.

Un candidat n'est pas toujours responsable des appuis qui lui arrivent, au plus fort d'une lutte contestée, des sources les plus diverses. Il est cependant significatif qu'au moment crucial, l'appui des forces de M. Diefenbaker se soit porté vers M. Roblin, alors que, déjà fort de l'appui solide de M. Dalton Camp et de ses concitoyens des Maritimes, M. Stanfield héritait de son côté, en dernière heure, du soutien de MM. Hees et Fulton. M. Roblin, vainqueur, n'eût pas nécessairement été prisonnier des éléments qui se rangeront, à la fin, dans son camp. Il aurait quand même eu, à leur endroit, une dette telle qu'il lui aurait été difficile de

manoeuvrer, comme chef, sans avoir à se livrer à des compromis pénibles.

Sans connaître les secrets du scrutin, on peut soupçonner que les appuis les plus substantiels de M. Stanfield lui vinrent des provinces atlantiques et de l'Ontario, tandis que la force principale de M. Roblin lui vint de l'Ouest et du Québec. Comme le mouvement de réforme avait surtout émané, depuis quelques années, de l'Ontario et des Maritimes, on peut conclure que la victoire de M. Stanfield est aussi celle des éléments réformistes.

Heureusement pour le parti conservateur, la crise très grave qu'on redoutait à la suite du grand discours de M. Diefenbaker a pu être évitée du moins pour le moment. Inspirés sans doute par l'attitude très digne de M. Roblin et par le revirement de dernière heure de M. Diefenbaker, les délégués ont accepté dans un esprit d'unité la décision du congrès, et rien n'indique aujourd'hui que des scissions graves et imminentes soient sur le point d'éclater.

Il est clair, cependant, que le nouveau chef devra, dès le début, s'attaquer à trois tâches primordiales. Il devra s'assurer du concours des éléments de l'Ouest et à cette fin, il cherchera sans doute à s'adjoindre dans un rôle de premier plan M. Roblin. Il devra s'employer résolument à refaire les assises du parti conservateur dans le Québec. Il devra enfin définir la stratégie de son parti en vue de la reprise prochaine des travaux sessionnels à Ottawa.

A propos du deuxième objectif, M. Stanfield vaudra sans doute faire le point avec ceux, parmi les militants conservateurs, qui l'ont soutenu jusqu'à maintenant. Il faut prévoir, cependant, que M. Stanfield devra très vite jeter l'oeil au-delà de ce qui constitue le milieu conservateur traditionnel dans le Québec. Deux pôles paraissent déjà devoir guider la démarche de M. Stanfield: la résolution désormais célèbre sur les deux nations, et la déclaration faite par M. Stanfield lui-même peu de temps avant le congrès de Toronto. Il ne sera pas inopportun de rappeler à cet égard que le grand inspirateur du changement d'orientation à propos de la question des deux nations fut, en définitive, M. Marcel Faribault. Pendant que M. Diefenbaker dénonçait, jeudi soir, la thèse des deux nations, on pensait, malgré soi, à celui qui fut le principal acteur du débat-choc de Montmorency à ce sujet. Le statut de M.

Faribault dans le parti conservateur n'avait jamais été trop clair avant le congrès de Toronto. Cette fois, M. Faribault était là à titre de délégué votant. C'est dire que, sauf erreur, il est désormais un collaborateur disponible, et selon nous tout indiqué, pour M. Stanfield. Une chose paraît établie au départ: le Québec a suivi avec un vif intérêt le déroulement des assises de Toronto. Si des signes d'un esprit accueillant se font jour chez le nouveau chef, rien n'interdit que cet intérêt puisse se traduire demain en une participation active.

M. Stanfield vaudra peut-être s'accorder un délai d'étude, de réflexion et de travail interne au sein de son parti, avant de faire son entrée au Parlement. Ce serait la sagesse et le réalisme de sa part. En attendant, M. Stanfield pourrait très bien charger M. Davie Fulton de la direction intérimaire du travail sessionnel. Deux candidats de premier rang, MM. Hees et Fulton, ont donné leur appui à M. Stanfield au stade décisif de la lutte de samedi. Mais de ces deux appuis, celui de M. Fulton fut de beaucoup le plus décisif et le plus fécond en résultats. On se demandait avec inquiétude de quel côté allait pencher le député de Kamloops. Le choix qu'il a fait était non seulement important, mais aussi très révélateur. Avec sa longue expérience de parlementaire et ses indéniables qualités intellectuelles, M. Fulton devrait être, au Parlement, le substitut, et éventuellement le lieutenant tout naturel, de M. Stanfield.

Un quatuor formé de MM. Stanfield, Roblin, Fulton et Faribault serait redoutable pour tout adversaire. Si M. Stanfield réussit à constituer un noyau d'une telle qualité, il se révélera un leader intéressant.

Le congrès de Toronto marque la rentrée en force des conservateurs dans le "mainstream" de la politique canadienne. Le parti avait tendu, dans la dernière phase du règne de M. Diefenbaker, à devenir une force marginale, déchirée au surplus par ses dissensions internes. Des jours meilleurs se dessinent maintenant. Le temps de la moisson est loin d'être arrivé. Il faudra beaucoup de travail avant d'en venir là. Mais une sémence vigoureuse a été jetée. Et le peuple canadien attendra avec beaucoup d'intérêt les lendemains de cette première "grande expérience" de démocratie ouverte au sein du parti conservateur.

Claude RYAN

BLOC NOTES

La taxe scolaire des sociétés commerciales et les écoles séparées de l'Ontario

Si l'une des recommandations du rapport Smith est mise en application par le gouvernement Robarts, les écoles séparées de l'Ontario recevront, enfin, leur juste part du produit de la taxe foncière des sociétés commerciales.

La Commission Smith, qui a étudié les problèmes de la fiscalité en Ontario, a reconnu que le système actuellement en vigueur favorise indûment les écoles publiques et devrait, en conséquence, au nom de la justice, être complètement remis à jour. Actuellement, si notre mémoire est fidèle, la taxe foncière va en entier aux écoles publiques, tandis que le gouvernement accorde aux écoles séparées, à même un fonds spécial à cet effet, des subsides de compensation.

Le rapport des experts en fiscalité propose de mettre toutes les écoles sur le même pied à cet égard. On devrait, disent-ils, établir la valeur imposable de toutes les sociétés commerciales et en faire une sorte de "pool" pour fins d'impôts scolaires. Cet ensemble pourrait être sujet à une taxe que prélevaient les écoles publiques et les écoles séparées dans la proportion exacte du nombre d'élèves qu'elles ont à desservir.

La Commission Smith note que le procédé en question pourrait signifier, dans la majorité des cas, des revenus moindres pour le secteur des écoles publiques pour celui des écoles séparées, mais que cette perte serait plus que comblée par le truchement du régime général des subventions que la province verse aux commissions scolaires.

Le principe, de plus, s'appliquerait aux propriétés du

gouvernement et de certaines institutions. La également on établirait une sorte de "pool" de la valeur foncière de ces établissements et le produit de la taxe qu'on leur imposerait serait partagé entre les écoles publiques et privées au prorata du nombre de leurs élèves.

Nos compatriotes franco-ontariens ont souvent dénoncé l'injustice du système actuel au chapitre de la taxe foncière des sociétés commerciales. Un redressement intéressant avait été accordé, il y a quelques années. Il restait en deca de l'attente des écoles séparées. Cette attente, croyons-nous, pourrait être pleinement satisfaite par la reconnaissance des principes énoncés dans le rapport Smith.

Les chefs provinciaux au congrès conservateur

Plusieurs chefs conservateurs de l'une ou l'autre des provinces, outre les candidats Stanfield et Roblin, ont participé activement au congrès conservateur fédéral qui vient de se terminer à Toronto. C'est là, disons-le immédiatement, un phénomène, qui sans être propre à cette formation politique, nous apparaît nettement déplorable.

A notre avis, et nous ne faisons que nous répéter à ce propos, les partis politiques provinciaux et fédéraux devraient être absolument distincts les uns des autres. Sur-tout quand il s'agit de formations politiques ou d'idéologie joue un rôle assez secondaire, comme c'est le cas pour les libéraux et les conservateurs.

La raison en est bien simple: chacun des paliers de gouvernement ou oeuvrent ces groupements politiques, est

parfaitement autonome dans son champ d'action propre. Il n'y a aucune subordination de l'un à l'autre. Chacun a à régler des problèmes différents. Chacun doit aussi sauvegarder jalousement son champ de compétence.

Le permis de la RAQ n'est pas une question d'influence

Lors de l'ouverture de la nouvelle session de la Régie des alcools du Québec, le président Marc Lacoste déclarait solennellement, mercredi dernier, que l'obtention d'un permis pour la vente de bière ou de spiritueux n'est pas une question de chance ou d'influence. C'est tout simplement, a-t-il ajouté, une question de fait.

Nous applaudissons à pareille déclaration. Et nous ne doutons nullement de la bonne foi et de la sincérité de son auteur. Le juge Lacoste entend faire régner la justice dans ce domaine.

Le juge Lacoste, toutefois, ne voit probablement que les dossiers qui aboutissent devant lui. Il rend jugement d'après les faits qu'on lui expose. Pourrait-il garantir que tout ce qui se passe avant que la cause ne l'atteigne soit parfaitement et toujours dans l'ordre?

Personne, il faut le reconnaître, n'a un droit strict à un permis, en vertu de la loi. Évidemment, si le requérant ne démontre pas qu'il répond à toutes les exigences du législateur, il n'aura pas son permis. Mais il n'est pas absolument certain de l'obtenir même s'il répond à toutes ces exigences. En d'autres termes, il y a ici place pour la discrétion, car un permis demeure, en définitive, une sorte de "privilège".

terme humaine, oui. Le nationalisme capitaliste, non.

lettres au DEVOIR

Contre le fleurdelysé

Faudra-t-il encore supporter longtemps le fleurdelysé...? hiddes étendard colonial, vestige du despotisme des rois veules, sensuels, adeptes incorrigibles de la chasse et de l'alcôve? Mais ce drapeau a été arboré à Carillon, vous savez; il a claqué au-dessus des retranchements. Et Carillon fut une victoire. Assez de ces sornettes à la Chapais. Nous n'avons que faire de perpétuer de la sorte des victoires inutiles.

(...) Le socialisme, oui. La fra-

terme humaine, oui. Le nationalisme capitaliste, non.

Gilles COURNOYER

A la défense de l'abbé Falardeau

Voici copie d'une lettre qu'un groupe d'ouvriers ont adressée à S. Em. Le Cardinal Léger.

Éminence, Nous venons prendre la défense de l'abbé Falardeau; nous saluons en lui, comme en vous l'homme juste, celui qui se bat

pour la liberté des pauvres, c'est-à-dire: la sécurité dans un logement digne de tout être humain. Ceci à l'exemple de Jean XXIII et du Christ.

Des ouvriers de l'usine Angus C.P.R.

Ont signé cette lettre: Clément Gauvin, Jean-Marie Rivest, M. Paquette, R. Farreau, Armand Sauvé, R. Lafleur, P. Dufour, L. Boucher, V. Beaudoin, P. Arnault, R. Guibord, S. Auclair, P. Pion, G. Portugais, N. Bernier, J. Jarry, E. Prieur, Marcel Lambert, M. Alarie, Montréal, 2 septembre 1967.

À la recherche du français

par Jacques Poisson

Clair-obscur

Selon un journal parlé d'il y a quelques jours, Nasser "aurait clairement laissé entendre (clearly suggested) que..."

Il ne reste plus à l'homme d'Etat qu'à "élucider obscurément"...

Que sont nos religieuses devenues?

Au Canada, l'an dernier, il est paru 249 livres en langue française.

On a dénombré parmi les auteurs 37 "religieuses masculines" et 2 "religieuses féminines".

Vous êtes sceptique? Je vous le jure, ma soeur. Du reste, il vous est loisible de le constater vous-même par les journaux du 22 août... C'est invraisemblable, vous avez raison, car on dit "nun" en anglais, et non "female friar" ou "female monk".

La traduction et le français en péril

Au cours de son histoire, l'Etat québécois aurait conçu la langue comme un simple moyen de communication, — voire d'isolement, quand il s'agissait de sauvegarder la foi du peuple.

Or la langue d'une nation ou d'une communauté de nations est bien autre chose, notamment une manière de voir, un instrument de pensée logique, une voie d'accès à la culture, une manifestation de la personnalité collective.

Faute peut-être d'avoir saisi cette "dimension", l'Etat québécois est demeuré inerte devant l'étouffement du français par le régime de traduction massive qui s'instaurait par étapes dans la province. Pourvu que la lettre fut sauve, il pouvait conserver sa bonne conscience ou sa béate inconscience.

1917 et 1967

Certaines dates funestes de cet asservissement sont bien connues de tous. D'autres le sont moins.

En 1917, la création d'une agence télégraphique, la Canadian Press d'aujourd'hui, a marqué pour nous le début d'un régime de traduction massive dans le domaine de l'information nationale et internationale. Le Québec ne s'en est pas encore émancipé.

Et voici que, cinquante ans après, nos écoles sont assujetties au manuel américain en traduction. C'est là une conséquence du rapport Parent et d'un violent assaut commercial par quelques maisons d'édition. Des l'école primaire, la plupart des matières servent, sous le couvert de mots vagues, à véhiculer l'"American way of thinking", à entretenir le complexe national d'infériorité face à la république voisine.

Ironie du sort

L'ouverture des nouvelles classes américanistes, où l'on enseignera jusqu'au latin à partir d'ouvrages traduits de l'anglais, a coïncidé jour pour jour avec celle de la Deuxième Biennale du français à Québec.

Illusions tenaces

Mais pourquoi, demande-t-on, redouter à ce point la traduction, fût-elle massive? Est-ce qu'en améliorant la qualité ne résoudrait pas le problème?

Justement, voilà l'hérésie et l'absurdité à la base du régime. On nous propose comme idéal de penser à l'américaine avec des mots français.

L'utilité d'un tel assemblage ne se conçoit pas. Pour ma part, je crois discerner chez ceux qui le préconisent des contradictions non résolues, des déchirements de demi-assimilés.

Déclin idiomatique

Enfin, pour illustrer comment la traduction massive menace notre langue en profondeur, — soit en faisant tomber en désuétude ses éléments idiomatiques, — j'ai proposé il y a quelque temps à la revue *Méta* un exercice qui consisterait à remettre en français un texte de Marcel Aymé traduit dans la langue de Shakespeare. Il s'agirait d'élaborer une méthode qui permette d'apprécier éventuellement les pertes effectives et les pertes probables du français en régime de traduction massive.

L'épreuve de la retraduction

Ouvrons à la page 249 le "Bantam Dual-Language Book" consacré aux Contes français, et voyons la page 248, en regard, où figure l'original.

"The Passer-Through-Walls, by Marcel Aymé".

Faisant le vide dans ma mémoire, je

m'interroge sur ce qu'a pu être le titre à l'origine.

— Le passeur à travers les murs?
— L'homme doué de la faculté de passer à travers les murs?
— Le traverse-mur?
— Le transmurat?

Peine perdue. "Passer-Through-Walls" m'obnubile et me paralyse. Jetons plutôt un regard sur la page 248. Le passe-muraille.

Mais, bien sûr, ça ne pouvait être autre chose. Pourtant... L'esprit de la traduction serait-il celui de l'escalier, "the spirit of the staircase"?

Et tirons de l'étude quelque autre exemple.

Les pertes: il y a, en

Traduction: "There lived in Montmartre... a worthy man called Dutilleul, who possessed the singular gift of passing through walls without feeling any discomfort."

Retraduction: Dans Montmartre vivait... un homme estimable nommé Dutilleul, qui possédait le don singulier de passer à travers les murs sans éprouver d'inconfort.

Cette retraduction, que je qualifierais de moyenne, m'apparaît néanmoins comme supérieure à ce que nous offrait habituellement l'information et les éditeurs de manuels scolaires.

Découvrons maintenant le texte original, le texte de Marcel Aymé:

"Il y avait à Montmartre... un excellent homme nommé Dutilleul qui possédait le don singulier de passer à travers les murs sans en être incommodé".

Autres pertes

Traduction: "... and, the next day, a Saturday, taking advantage of his half day off, he called on a neighbourhood doctor and discussed his case with him".

Retraduction: ... et, le lendemain, un samedi, profitant du demi-jour, il se rendit chez un médecin du voisinage et discuta de son cas avec lui.

Original: "... et, le lendemain samedi, profitant de la semaine anglaise, il alla trouver un médecin du quartier pour lui exposer son cas".

Parmi les diverses fautes de la retraduction, on notera l'article "et" marquant l'intention à la manière du "and" anglais, puis "discuta", passé défini du verbe anglais à tout faire, "to discuss", employé ici pour exposer.

A propos, il est un autre verbe, "polyvalent" qui fait fureur depuis quelques années et qui contribue lui aussi à réduire notre langue à une sorte de "basic French", soit "décrire", calquant "to describe". On "décrit" tout et n'importe quoi: un mot, une pensée, un événement, un point de vue, un problème, une séance, ses titres et qualités, plutôt que de les définir, énoncer, relater, exposer, expliquer, plutôt que d'en rendre compte, que de les décrire.

La grande victime: le subjonctif

La rareté du subjonctif ou son absence totale caractérisent la masse des traductions qui sévissent au Québec. Voyons tout de suite comment l'asservissement à l'anglais peut contribuer à ce phénomène.

Traduction: "But the most serious part was that he wanted to introduce into his department far-reaching reforms calculated to upset the serenity of his subordinate".

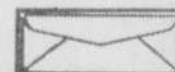
Retraduction: Mais ce qu'il y avait de plus sérieux, c'est qu'il voulait introduire dans son service des réformes à longue portée, calculées pour troubler la sérénité de son subordonné.

Original: "Mais le plus grave était qu'il prétendit introduire dans son service des réformes d'une portée considérable et bien faites pour troubler la quiétude de son subordonné".

On notera que la suggestion de l'anglais a joué contre notre subjonctif, comme presque toujours. Combien de traducteurs eussent retrouvé le prétendu de Marcel Aymé, après des années de pratique d'une langue malade où l'éventail des modes et des temps ne cesse de se rétrécir?

On observera également, outre diverses gaucheries, la malheureuse cascade de sons en "é".

Or, cet exercice, que nous ne prolongerons pas davantage, pourrait se poursuivre indéfiniment. Ou plutôt jusqu'à une constatation de décès, si l'Etat n'ose intervenir à temps.



lettres au DEVOIR

Au sujet d'une bombe

On apprenait ce matin, à la radio, qu'une bombe avait été placée à proximité de l'ambassade cubaine à Ottawa. Par un heureux hasard la bombe fut découverte et désamorcée à temps.

D'abord la première question à se poser serait: qui a fait le coup? Il est manifeste qu'il s'agit de ces réfugiés cubains aux Etats-Unis, qui, aux cris de "liberté", voudraient remettre en place l'odieuse régime dictatorial de Batista dont on connaît fort bien les conséquences désastreuses sur la vie du peuple cubain.

En effet qu'il suffise de rappeler que le régime de Batista maintenait criminellement "les latifundias, source de misère pour les paysans et système rétrograde et inhumain de production agricole; les salaires, de famine, l'ignominie exploitation du travail humain par les intérêts illégitimes et privilégiés, l'analphabétisme et la discrimination du noir et de l'indien, la concession des richesses naturelles du pays aux monopoles américains" tel que le dénonçait avec tant d'énergie Fidel Castro dans la Première Déclaration de la Havane le 2 septembre 1960.

Et ce sont ces gens là, qui frustrés de ne plus pouvoir vivre des nombreuses ressources d'exploitation et d'escroquerie qu'ils trouvaient en Cuba d'avant la révolution dont on connaît les "charmes" pour l'américain, ce sont ces gens là qui voudraient par ces actes de terrorisme inqualifiables faire la leçon au Cuba nouveau et transformé que nous connaissons aujourd'hui, mais encore interviennent ici dans notre propre pays, sur notre sol.

Et bien c'est à ce régime fédéral, dont le chef actuel M. Pearson, fut si prompt il y a quelques temps et en d'autres circonstances à hurler sur "inacceptables" que je dis, mais aussi, inacceptable cette irresponsabilité.

Lutte à la pauvreté au niveau du quartier

Mardi soir dernier, avait lieu "officiellement" la guerre à la pauvreté. Nous sommes à la première étape d'une lutte qui, croyons-nous, peut être longue mais rien ne pourra nous arrêter que la victoire; texte du journal *Le Devoir* du 31 août.

Enfin, il y a réveil, nous commençons à voir l'autre, nous voulons justice pour l'autre, les manifestants ont dit le mépris dont ferait preuve le bien-être à l'endroit des assistés. Nous voulons que le gouvernement du Québec augmente immédiatement le montant des prestations. En définitive nous voulons un changement.

La situation est alarmante, c'est un fait; il faut prendre position, mais attention il ne faut pas se leurrer. Nous savons très bien qu'une augmentation de revenus viendrait relativement changer le mal de place. Le bien-être social, tel qu'il est aujourd'hui, est une organisation désuète, ne répondant plus aux problèmes complexes de notre vie actuelle. Le pauvre a besoin de notre présence intelligente, constructive, sérieuse, et ce, au niveau du quartier; il est urgent de lui donner une équipe compétente de travailleurs sociaux, médecins, psychiatres, psychologues; cette réalisation serait

beaucoup plus adéquate et efficace.

Le travail à envisager est gigantesque, car il faudra une très grande collaboration entre notre gouvernement et les mouvements de citoyens des différentes parties de la ville.

Actuellement nous payons des taxes pour faire un service qui boite de partout. Que notre prise de conscience nous tasse comprendre que c'est au niveau du quartier qu'il faudra travailler. Sinon, nous nous posons une autre question beaucoup plus grave: "QUI EST LE REEL PAUVRE?"

S. LEBLANC

Le pavillon du Québec

Sur la magnifique terre des hommes, j'ai trouvé que le pavillon du Québec, malgré sa structure microbale, est incomplet. Après avoir lu "Culture vivante", où Jean Ouellet le décrit avec ferveur, j'y retourne.

Déception: l'hôte (une Anglaise) me dirigea de "cet" côté. Je cherchais l'âme du Québec dans des figures qui eussent pu être Chénier, Papineau, Félix Leclerc, Léveillé, Vignault, Ferland, nos chanteuses, les voix d'or que l'on exporte dans l'univers, nos grands du théâtre et de la musique.

J'aurais été enchantée de voir sur le film que l'on regarde debout) une salle de la Place des Arts, un soir de gala, la salle superbe de Vincent d'Indy pendant un récital, d'entendre d'aussi beaux textes qu'au pavillon du Pacifique.

Le thème fondamental de la présentation québécoise que l'on peut identifier par un mot, celui de combat" (Culture Vivante). Je cite une réponse de St-Exupéry: "Car si celui-là qui combat n'est point homme mais automate et machine à cogner, ou est donc la grandeur du guerrier? Je n'y vois plus qu'oeuvre monstrueuse d'insecte." (La Citadelle)

GERTRUDE DUMAS

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur
André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: PAUL SAURIOL
Trésorier: ARTHUR LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à copier et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: Edition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bndlieux: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Israël et les marginaux

2 - L'OCCUPATION

par Jacques Lefort
attaché de recherches au C.N.R.S.

Jérusalem avait été conquise. On entra dans la ville par pèlerinages, dont le cours de l'histoire remonte le cours de l'histoire. Comme pour faire reconnaître — ou admettre — son visage fraternel, Israël organisa d'abord, dans la ville bouillie par l'armée, un pèlerinage musulman le 23 juin, chrétien le 25, pour les Arabes d'Israël. Retrouvailles familiales orchestrées autour de l'indivisible division de la ville, douloureuse tant aux Juifs qu'aux Arabes, dont Israël désormais prenait en main le destin.

Après recensement de la population, le 27, la Knesset autorisait la réunification de la ville. Le 29, Jérusalem s'ouvrait à la rue des lors quotidiennes des Israéliens, qui croisaient la plus discrète procession des Arabes vers la ville israélienne. Ils venaient pour échanger leur argent et pour voir, et rien ne les étonnait dans cette ville qui, disaient-ils, n'avait pas changé. Etait-ce le seul Mur, le lieu saint du troisième pèlerinage, celui de toute la nation, ou cet espace inquiétant, mis à nu au bulldozer dans l'ancien quartier juif dont on avait expulsé les occupants arabes, esplanade pavée, où, dans le kermesse, et, à l'immédiat contact du Mur, dans la ferveur on sentait comme muer ou naître une conscience nationale?

Hors de l'esplanade où ils reprennent possession d'un sol sacré, il est difficile de dire si les Israéliens se sentent chez eux ou en visite. Lieux saints chrétiens, musulmans, synagogues a-

bandonnées et ressacralisées par des prières, tout est équilibrablement exploré. Dans la cohue des souks, à chaque instant l'attente est possible. Il ne se produit pas. Les Israéliens pensent prouver par leur audace la justesse de leurs idées sur le particularisme palestinien et sur l'arabisme. Ils achètent, en souvenir, parce que c'est moins cher, et pour coopérer, prouver par la gentillesse que c'est la paix. Tous les avers sont possibles.

Sans nier d'évidentes différences, on ne peut s'empêcher de comparer la politique du sourire — elle a déjà fait long feu — aux fraternités coloniales d'un certain mois de mai. Le contact entre les deux villes a été plus mythique que réel. L'image de l'autre n'est pas altérée mais elle a été déplacée et utilisée. Les Israéliens, en achetant, se faisaient toujours la même idée de l'Arabe malléable inexistant et les Arabes, en vendant, se faisaient la même idée du Juif prompt aux affaires. On avait moins reconnu l'autre que l'on ne s'était confirmé dans sa propre identité.

Le sens du Mur

Si l'ouverture réussie pacifiquement est valeur symbolique de l'entente entre Juifs et Arabes, l'annexion de la ville, décidée "parce que l'opinion n'aurait pas admis le contraire", a une signification proprement israélienne. On sait que la conquête de la vieille ville a un sens messianique pour beaucoup de Juifs religieux, mais il est possible que les Israéliens de Tel-Aviv, ceux pour qui la mystique pionnière

ne représente rien, ni la religion bien souvent, aient investi dans ces pierres leur absence d'idéologie.

L'espérance du Retour, séculairement entretenue et entreprise, était liée à un Messie, mais elle s'est réalisée par une laïcisation du judaïsme, et le nationalisme juif a pris le nom de Sion, forteresse de David, siège politique. Mais Jérusalem, c'est Sion et le Temple. Tandis que le symbole de Sion perdait peu à peu sa valeur affective et que le peuple israélien manifestait plus de disponibilité pour un nouveau centre mythique, le Mur, regardé depuis vingt ans du haut des terrasses de Sion par toute la judaïté, est devenu symbole de frustration nationale, comme il l'avait été auparavant, de frustration religieuse. Cette conjonction de la nostalgie mystique et du sentiment d'irréductibilité, favorisée par l'étréité des liens entre la religion juive et l'histoire nationale, ne peut s'expliquer que par une extraordinaire rencontre entre l'histoire contemporaine et l'histoire ancienne d'Israël. La destruction du Temple en 70 avait signifié simultanément l'exil de Dieu et l'exil de la nation, la conquête du Mur en 1967 fait refluer l'histoire, au point que c'est peut-être aujourd'hui moins l'existence d'Israël qui justifie l'annexion que l'annexion qui légitime Israël. Annexer la ville, c'est, au prix d'un glissement du sens du Mur du religieux vers le national, donner un contenu à une "israélité" qui restait le plus souvent, en dehors des Kibboutz, définie négativement, Jérusalem, c'est l'identité retrouvée.

une histoire rejointe, avec la double possibilité d'une coloration religieuse du sentiment national ou d'une indifférence nationaliste du sentiment religieux — mais reconstruire le Temple reviendrait à abolir le Mur, c'est-à-dire la signification qu'Israël en ce moment, se donne à lui-même.

Le particularisme palestinien

L'attitude politique du million, et demi de Palestiniens qui habitent les territoires occupés risquerait d'être déterminante dans l'immédiat. A l'époque de l'occupation turque déjà, les Palestiniens passaient dans tout le Moyen-Orient pour des seigneurs détestés ou respectés — les événements survenus en Palestine depuis le début de ce siècle n'ont pu qu'accroître ce particularisme.

A Gaza, les autorités égyptiennes avaient tout fait pour que ce sentiment se renforce: la nécessité du passeport palestinien et d'un visa pour se rendre en Égypte, les conditions de vie dans les camps où deux cent cinquante mille réfugiés végètent depuis 1948, soumis au couvre-feu, l'espoir entretenu de reconquérir la terre injustement perdue, et la propagande, qui commençait dès l'école, où l'on enseignait souvent la haine du Juif.

Si les Égyptiens ont pu faire pour assimiler les réfugiés, une partie d'entre eux ont été intégrés en Jordanie, où l'ensemble des Palestiniens ont reçu un passeport jordanien. Mais la aussi le particularisme s'est maintenu, du fait d'un vif sentiment national d'opposition traditionnelle avec les séductions de Transjordanie. Alors que la bourgeoisie palestinienne fournit ses cadres à l'État jordanien, celui-ci a effectué tous ses investissements en Transjordanie, et les rapports entre la monarchie hachémite et les Palestiniens étaient tendus. Les Palestiniens de Gaza ont été armés pour la guerre, mais, par prudence, Hussein n'a pas armé les siens.

Le particularisme palestinien n'exclut pas une conscience plus profonde d'arabisme. On est Palestinien d'origine, le mot désigne le rapport à une terre. On est Arabe absolument. Si être Arabe aujourd'hui, c'est être humilié,

n'aurait le choix qu'entre les formes d'exploitation ou de protection, ne pouvoir mettre son espoir que dans la solidarité arabe et désigner la tradition comme le chemin d'un retour à soi, il est évident, quoi que l'on pense de la politique des États arabes à l'égard du problème palestinien, que le particularisme palestinien s'enracine dans l'arabisme.

Le thème de la violence

Le thème d'expulsion, du massacre de la population juive, ou de son rejet à la mer, a souvent été au centre de la propagande arabe, à la radio, sur les affiches et jusque dans les ordres du jour des armées; il est difficile, après la guerre, de savoir comment ce projet a été reçu par les Palestiniens. Une telle pulsion de violence ne peut s'expliquer que par une conscience aiguë de dépossession: accepter l'image lancinante d'Israël, riche conquise sur une terre arabe, responsable de tous les maux subis, c'est consentir à sa propre mort. "L'existence d'Israël est une agression".

Sans doute, nous fûmes l'exploité au camp de Jéricho, que si le djihad avait été prêché par les cheikhs dans les mosquées, ce n'était pas la guerre sainte: mais un effort sur soi d'intention pacifique, le djihad de la paix. Il est certes difficile de croire, dans la terreur d'un après-midi d'été à Jéricho, que la menace de destruction a été perçue et sans doute approuvée. Comme il est difficile de croire que la guerre a eu lieu, si discrets en sont les signes.

C'est au point Allenby qu'on découvre l'évidence, partout gommée, de la guerre. Là sont descendus dans la charpente effondrée la plupart des deux cent mille réfugiés, plus de la moitié venant des camps, que l'on commence à fermer. A la différence des groupes terroristes de 1948, l'armée israélienne n'a pas eu comme principal objectif le départ des Palestiniens, et dans cet exode, les responsabilités semblent partagées. Mais des deux côtés on s'est souvenu de 1948.

Pendant la guerre, l'attitude de l'armée israélienne n'a pas été particulièrement odieuse. La guerre

re a été violente, le napalm utilisé, l'ordre parfois donné, dans le Sinaï, de ne pas faire de prisonniers; il y eut des pillages, mais il n'y a pas eu de massacre. Que la guerre ait provoqué un début d'exode est certain. La question est de savoir si, après la guerre, l'armée d'occupation israélienne a provoqué le départ des réfugiés.

Les incitations directes au départ, avec menaces lancées d'une voiture à haut-parleur, procédé utilisé en 1948, ont été rares. Ce fut le cas à Bethléem, mais, si deux mille musulmans sont partis et revenus le lendemain, les chrétiens, sont restés. Si d'autres formes de menace ont été employées, dans l'ensemble l'armée a surtout favorisé cet exode en organisant le transport, en camions et en cars, de tous les Palestiniens qui voulaient partir, sans qu'il fut nécessaire de recourir à la terreur. La déclaration du général Dayan, dans sa conférence de presse du 25 juin, est significative: l'armée n'empêchait ni ne favorisait les départs; si lui, Dayan, avait été Arabe, il serait parti.

Il ne fait pas de doute que l'armée a joué un rôle politique en favorisant ainsi ces départs, et cela impliquait déjà un choix quant à la durée de l'occupation. On retrouve ici un thème de 1948: "Un Arabe de moins est un problème de moins."

Cependant des faits restent difficiles à interpréter: la destruction systématique de trois villages près du monastère de Latroun (Amouas, Beit-Nouba, Yalo) et des deux tiers de la ville de Qalqilya. Dans les deux cas il s'agit d'avancées jordaniennes vers le territoire israélien, qui coupent des routes importantes. Les paysans avaient perdu la moitié de leurs terres en 1948 et leur mécontentement avait entretenu un climat d'insécurité, avec raids contre les kibboutz et représailles. D'où sont venus les ordres et quelle en était la signification? Le désir israélien de procéder, dans les deux cas, à une modification de frontière est certain, mais le déplacement de la population, s'il était jugé nécessaire, aurait pu s'effectuer autrement. La possibilité d'une vengeance indiquerait une initiative locale. Il

n'est pas impossible que l'intention d'effrayer les Palestiniens, comme en 1948, pour les persuader de partir, s'ajoute à l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Le général Dayan estimait que la moitié des départs avaient des raisons économiques: ressources assurées par des salaires versés aux Jordaniens travaillant au Koweït, comptes en banque à Amman. Cette explication paraît un peu forcée.

Il semble que la peur, le désir de ne pas vivre sous occupation juive et le plus grand rôle peur d'être massacré par les Israéliens, peur de représailles, israéliennes ou arabes, lors du retrait — éventuel — de l'armée israélienne, ou refus politique, qui exprimait ce Palestinien pitoyable et chargé d'un matelas, et descendant sur les planches incertaines du pont Allenby: "Je ne veux pas rester à Jérusalem parce que les Juifs sont à Jérusalem. Mais nous sommes Arabes, nous sommes forts, nous reviendrons dans trois mois, nous jetterons les Juifs à la mer!"

(A suivre.)

90 ANNÉES D'EXPERIENCE, DE RECHERCHES ET D'EXPANSION CONTINUE



Cours de conversation anglaise

Aussi: espagnol — français — allemand — russe — italien — portugais — japonais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir.

Écoles
Berlitz
Langues Vivantes

Je suis intéressé(e) par les cours Berlitz.

Veuillez, sans aucun engagement de ma part, me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui seront donnés à (date des inscriptions, conditions, adresse de l'école, durée des cours, etc.)

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Tél. _____

Écoles Berlitz-Langues Vivantes

Du Canada Ltée.

Siège Social: 1 Place Ville Marie, Montréal.

LD

L'école française pour les Néo-Canadiens

L'un de vos lecteurs, M. l'abbé Gilles Lagacé, anxieux par l'anglicisation des centaines de milliers de Néo-Québécois, réclamait récemment dans ces colonnes que le Gouvernement québécois impose l'école française à tous leurs enfants.

Un autre lecteur, M. Martin Dionne, lui répond que "dans une province libre, on ne saurait obliger tous les Néo-Québécois à faire leur entrée dans des écoles françaises". Et il demande: "Au nom de la justice, n'ont-ils pas le droit eux aussi de faire eux-mêmes certains choix?"

La réponse est NON.

Si, en effet, les nations dotées de ressources abondantes ont le devoir d'accepter les surplus de population des pays moins bien pourvus, n'est-il pas évident par contre, que les immigrants ont, eux aussi, des obligations envers leur patrie d'adoption?

La première est de s'intégrer à la nation qui les reçoit. Y a-t-il manque de civisme plus flagrant que cette pratique des Néo-Québécois de faire donner à leurs enfants un enseignement en langue étrangère, dans les écoles anglo-canadiennes, que nous trouvons encore à Montréal?

J'admets volontiers que, de cela, les parents italo-, greco- ou germano-québécois ne sont pas toujours conscients. Mais réveillons-nous et faisons leur savoir qu'il ont immigré au Québec, pas au Canada!

Aucune nation libre n'a jamais accepté, en matière d'intégration des immigrants, le système que nous subissons. La France reçoit chaque année infiniment plus d'immigrants que le Québec, et il serait impensable là-bas que le gouvernement maintienne un réseau d'enseignement en langue étrangère pour angliciser, germaniser ou russifier des Espagnols ou des Turcs.

Les États-Unis, qui comptaient en 1951, par exemple, quelque 21 millions de personnes d'origine allemande, n'ont jamais subventionné une seule école de langue étrangère, que je sache. Situation analogue dans les vingt républiques d'Amérique latine ou, en Argentine, par exemple, les citoyens d'origine italienne sont deux fois et demi plus nombreux que ceux d'origine espagnole, ce qui n'a pas empêché ces derniers de les assimiler par l'école.

Toutes les nations d'Amérique — excepté la nôtre, bonne poire comme toujours — ont réussi et réussissent encore parfaitement l'intégration linguistique de leurs immigrants. L'anglais est devenu la première langue de presque tout le monde aux États-Unis. Au Brésil, en 1940, sur une population de trente-cinq millions, seulement 12,8% toui, douze point

huit pourcent) étaient d'origine portugaise (1); il y avait 37,2% de Noirs et le reste descendant d'Allemands, Italiens, Français, etc. Pourtant, près de 98% des Brésiliens parlaient alors couramment le portugais (2) le pays a maintenant 90 millions d'habitants, tous de langue portugaise. Deux récents présidents du pays, Juscelino Kubitschek et Joao Goulart, n'avaient pas des patronymes très portugais.

De même, en Amérique espagnole, les ancêtres italiens des présidents Frondizi et Illia (Argentine), ou Leoni (Venezuela), français du président Betancourt (Venezuela), suisses (champion de l'indépendance chilienne) ou libanais d'Ellias Wessan (qui dirigea la junte militaire de Saint-Domingue), ne furent pas laissés "libres de faire eux-mêmes certains choix". Leurs descendants ne s'en sont pas portés plus mal.

Lors des émeutes de Panama, il y a trois ans, on pouvait remarquer les beaux noms anglais du très nationaliste ministre des affaires étrangères du pays, et de l'évêque de Panama. Noms précédés de prénoms bien espagnols.

Comme aux États-Unis ou en Amérique latine, l'homogénéité linguistique prévalait aujourd'hui au Québec si, dans le passé, la minorité anglophone ne s'était arrogé, par la force des armes et à nos dépens, des privilèges qu'on ose maintenant appeler des droits. Cette petite minorité s'est depuis conduite comme la communauté française d'Algérie, laquelle avait réussi à multiplier par cinq ses effectifs en francisant les immigrants espagnols, italiens, grecs, anglais, etc.; de ce pays, pour renforcer sa domination sur les Arabes.

Dans notre "province libre", il semble que, quand on s'est fait frapper les deux joues, il faille s'efforcer d'en présenter une troisième. Nous vivons dans un État où l'acceptation du suicide national par la majorité est présenté comme un acte de "justice" envers la minorité. Qu'il existe des membres de la majorité capables de gôber de telles insanités prouve une fois de plus que le colonialisme canadien au Québec n'est pas moins spirituel que matériel.

(1) cf Encyclopaedia Britannica, éd. 1949, v.4, p. 50.
(2) cf Instituto brasileiro de geografia e estatística, Recenseamento geral do Brasil, Série Nacional, v.2, População e habitação, Rio de Janeiro, 1950, p. 20.

JEAN DORION

Trop d'écoles polyvalentes anglaises

Je m'inscris en faux contre le projet de la Commission des écoles catholiques de Montréal qui a décidé de construire un surplus

d'écoles polyvalentes de langue anglaise de manière à ce que, en 1971, neuf écoles polyvalentes soient à la disposition de l'élément catholique anglais. A l'heure où l'on parle d'insérer les Néo-Canadiens dans des écoles de langue française, il est ridicule de poser des actes qui favorisent l'anglicisation de nos immigrants. Plus est, on a décidé de construire une école anglaise dans la paroisse Saint-Patrick avec une maternelle pour 132 élèves et une autre de l'école Nazareth quand tant de nos enfants de langue française sont privés de "maternelles" faute d'argent et de locaux, nous dit-on.

A n'en pas douter, les anglophones catholiques ont plus que leur juste part. On leur fournit tout ce qu'il faut pour que, dans quelques années la langue française soit reléguée aux oubliettes.

Une seule décision gouvernementale changerait la situation en un clin d'œil. Ce serait de lancer le postulat: IL FAUT PARLER FRANÇAIS POUR TRAVAILER AU QUÉBEC. Vous verrez alors tous les Néo-Canadiens envahir les écoles françaises.

Qui donc aura le courage et l'énergie nécessaires pour redresser la situation? Sommes-nous OUI ou NON dans une province aux quatre-vingtièmes francophones? La ville de Montréal est elle située dans la province de Québec? C'est à en douter. Est-ce que Toronto et les autres villes des provinces anglaises donnent autant d'avantages à l'élément français? Il n'y a qu'ici, ma foi, où nous donnons aux anglophones toutes les armes pour nous vaincre. Qui arrêtera le génocide?

M. L. G.

ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST INC.

Offre à 3 étudiants (es)

des classes de Belles Lettres, Rhétorique et Philosophie (lettres).

Le cours GRATUIT

pour l'année 1967-1968 selon qu'ils donnent à l'institution deux heures de surveillance d'études dans une petite classe ou de récréation.

Priorité aux meilleurs dossiers scolaires.

931-1596



LE GRILLADIN OFFRE CHAQUE JOUR
SON MENU À \$1.50 - \$1.75 - \$2.00
ET SES DEUX FAMEUSES SPÉCIALITÉS À \$2.50
LE RUMSTEAK FAÇON "GRILLADIN"
LE FILET MIGNON AUX CHAMPIGNONS
AUSSI SON MENU À LA CARTE
APÉRITIFS ET COCKTAILS AU BAR GRILL-À-DIN
AIR CLIMATISÉ - AMERICAN EXPRESS - DINERS' CLUB
GRANDE SALLE DE RÉCEPTION POUR BANQUETS
RESERVATIONS 288-8812 - 1463 rue Metcalfe
Sortie du Metro Peel-Metcalfe

vient de paraître aux éditions de l'homme

VIVE LE QUÉBEC LIBRE!

(caricatures par dupras.)

ABOUT This Book...
I DON'T KNOW...
I DON'T UNDERSTAND FRENCH!

I AM WAITING FOR A TRANSLATION.
BUT MARCHAND TOLD ME THAT THIS Book is SADISTIC!

LES ÉDITIONS DE L'HOMME.
l'agence de distribution populaire
1130 rue LaSalle
montréal.
dupras

en vente partout à \$1.00

COGNAC
Prince de
POLIGNAC
...le plus grand nom
du Cognac

IMPORTÉ DE FRANCE EN VENTE AUX MAGASINS DE LA R.A.Q.
V.S.O.P. — REF. 130 G
*** — REF. 130 E

Suite de la première page

LES "NOUVEAUX"

flanqué d'une demi-douzaine de ministres dans le cabinet Robarts, une stratégie calculée pour impressionner les députés ontariens desquels M. Stanfield reçut plus tard un appui important.

Pendant ce temps, ayant tiré les leçons du discours de mardi et constaté la difficulté de M. Stanfield de s'exprimer en français les collaborateurs québécois du nouveau chef du parti poursuivaient leurs efforts pour améliorer son accent.

Cette façon de ne rien laisser au hasard est typique des nouveaux conservateurs qui émergent de ce congrès. Le phénomène va contribuer largement à modifier le style de la politique canadienne car il n'y a pas de doute que ces nouveaux conservateurs vont constituer des adversaires redoutables pour les libéraux et les néo-démocrates.

La perspective d'avoir contre soi un homme comme Dalton Camp dont le souci de l'efficacité n'a d'égal que celui de réexaminer constamment les données de la politique canadienne constitue à elle seule un défi sérieux. Si tous ces nouveaux hommes tenus jusqu'à récemment un peu à l'écart des prises de décision réussissent à créer l'unité entre eux, les forces seront moins inégales aux prochaines élections générales.

CONSERVATEURS

res à leur plein épanouissement. Encore faut-il circonscrire ces pouvoirs de telle sorte qu'en les exerçant l'Etat du Québec n'affaiblisse pas indûment ceux de l'Etat central.

Les députés du Québec ne sont pas tous enchantés de l'élection de M. Stanfield. Beaucoup d'entre eux estiment que le parti a raté l'occasion de se donner en M. Roblin un chef - et un futur premier ministre - vraiment bilingue. Mais, peu à peu, au cours de cette longue semaine, les représentants du Canada français ont été amenés à reconnaître que les idées de M. Stanfield à l'égard du Québec et des relations entre Canadiens ne sont pas moins avancées que celles de M. Roblin. En confrontant les textes, ils se rendent compte que le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse est plus précis que son collègue du Manitoba.

Un très grand nombre de participants représentant toutes les provinces à ce congrès voient en M. Stanfield l'homme qui peut encore réaliser l'unité du pays et relancer le parti sur la voie du renouveau avec vigueur et imagination. Mais ils se demandent s'il est vraiment en mesure d'assurer l'unité du parti, n'ayant pas dans l'Ouest des bases aussi solides que celles dont dispose M. Roblin. Un député conservateur du Québec déclarait hier que seul le premier ministre

du Manitoba pouvait à son avis rapprocher l'Ouest de l'Est.

Quant au Québec, il semble que l'unité du parti dépend à la fois de l'enthousiasme que M. Stanfield parviendra à inspirer aux militants (sur ce point sa tâche ne sera pas facile), et d'une complète réorganisation au niveau provincial. Très impopulaire auprès des députés du Québec, le président des conservateurs, M. Paul O. Trépanier, sera sans doute écarté.

Suivies de très près par plus de 1.000 journalistes (télévision, radio et presse écrite), les dernières étapes de ce congrès se sont déroulées samedi dans une atmosphère de fête, de fièvre, de tension et de jeunesse.

Les règlements du scrutin interdisaient aux candidats qui se désistaient d'indiquer publiquement en faveur de qui ils invitaient leurs partisans à porter leurs voix. Mais tous ont réussi à le faire savoir en passant par la télévision et la radio. C'est ainsi que en quelques secondes, on apprenait que M. McCutcheon, Hees et Fulton décrochaient en faveur de M. Stanfield, tandis que MM. Diefenbaker et Hamilton accordaient leur appui à M. Roblin.

Après six jours d'animation électorale et politique, de fanfares et d'extravagances, Toronto avait retrouvé hier soir une étrange paix dominicale.

McNAMARA

au Laos. Construire une ligne fortifiée à travers ce pays, cela veut dire y amener des hommes, s'y installer, occuper le terrain, et se préparer à de nouveaux combats dans des zones où le Nord-Vietnam a un allié en la personne du Pathet-Lao.

C'est en définitive - estime-t-on à Hanoi - aller au devant d'un élargissement de la guerre que justement M. McNamara paraissait vouloir éviter en recourant à un barrage terrestre plutôt qu'à une intensification des bombardements contre le Nord-Vietnam. Ce n'est pas une escalade au Vietnam, mais dans un pays tout proche. C'est pourquoi certains spécialistes militaires étrangers estiment qu'en définitive la décision américaine à propos de l'implantation de cette ligne fortifiée pourrait s'arrêter à un moyen terme: ce barrage s'arrêterait à la frontière du Laos, ou tout au moins, ne s'engagerait pas trop à l'intérieur du territoire laotien, le reste de ce territoire jusqu'à la frontière thaïlandaise devenant l'objet d'une surveillance accrue de l'aviation américaine et de pilonnages plus intenses sur les points de passage obligés pour les troupes et les convois nord-vietnamiens à destination du Sud-Vietnam, de jour comme de nuit. Cet accroissement de l'activité aérienne américaine au Laos entraînerait un engagement trop net et trop flagrant des troupes américaines sur le terrain laotien et l'ouverture d'un second théâtre d'opérations.

Les autorités nord-vietnamiennes se gardent quant à elles de tout commentaire sur cette nouvelle décision des autorités américaines de construire cette ligne fortifiée.

L'attitude officielle de Hanoi est l'ignorance des secours que le Nord-Vietnam envoie au Sud-Vietnam. Les liens militaires indubitables qui existent entre les deux zones vietnamiennes sont décrits dans des formules très vagues, telles que "le nord est le grand arrière du sud qui est le grand front" ou encore "le nord appelle, le sud répond".

Mais il est clair que les Nord-Vietnamiens voient dans la décision de M. McNamara une nouvelle preuve que les Américains n'ont aucune intention de cesser la guerre à partir du moment où ils annoncent le lancement d'ouvrages aussi importants pour plusieurs mois à venir. C'est ce qu'écrit le journal d'Hanoi "Temps Nouveaux" (Thoi Moi), le seul à commenter jusqu'ici la conférence de presse de M. McNamara: "Ces faits (la construction de la ligne fortifiée et la création d'une nouvelle division) montrent que les agresseurs américains sont toujours obstinés à se lancer tête baissée dans l'extension de la guerre. Ces faits prouvent aussi l'attitude extrêmement embarrassée des Américains devant leurs lourds échecs au Vietnam. Mais les barrages de barbelés et d'appareils électroniques que les Américains vont construire ne pourront pas les aider à sortir de l'enlèvement qui est leur lot dans les deux parties du Vietnam".

Rien, en effet, comme l'a dit M. McNamara lui-même, ne peut empêcher le passage d'hommes et de convois d'une zone à l'autre, mais on peut le rendre plus difficile. C'est une nouvelle bataille qui va s'engager.

Republicains

les, dans son ranch texan, le président Johnson triomphe. Il s'est virtuellement débarrassé d'un adversaire dangereux qui va désormais prêter le flanc aux sarcasmes dont M. Johnson dévient le secret. "Romney va sombrer dans la ridicule", déclare-t-on à présent dans l'entourage du chef de l'Exécutif: "il est brulé".

Même coup, les chances de M. Nelson Rockefeller sont montées en flèche. Le gouverneur de l'Etat de New York refuse toujours de faire acte de candidature, mais de nombreux observateurs de la scène politique estiment qu'il pourrait bien, dans l'état actuel des choses, changer d'avis. Un "tandem" Rockefeller-Reagan, par exemple, serait susceptible de rétablir l'unité au sein du "GOP" et de réconcilier libéraux et conservateurs. M. Johnson ne sous-estime pas ce danger, pas plus que celui que présenterait la candidature d'un grand chef militaire, paré d'un immense prestige, qui s'est fait le champion de la politique des "enclaves" au Vietnam, et qui n'hésite pas à dire: "Réélire Johnson en 1968 serait une catastrophe".

Le général James M. Gavin, héros de la deuxième guerre mondiale, ambassadeur en France du président Kennedy, aujourd'hui devenu homme d'affaires, suppose discrètement ses chances de devenir un "deuxième Eisenhower". Avant de visiter le Vietnam sur l'invitation de son camarade de promotion, William Westmoreland, il doit prononcer une série de discours politiques et conférer cette semaine avec l'ancien gouverneur de Pennsylvanie, William Scranton, qui avait fait acte de candidature en 1964. S'il se présente, il sera aussi assuré de l'appui de nombreux démocrates.

A l'unanimité, Gibraltar dit "non" à Madrid

GIBRALTAR - Par 12,138 voix contre 44 les Gibraltariens ont voté en faveur du maintien des liens entre Gibraltar et la Grande-Bretagne, et contre les propositions espagnoles comportant la rétrocession du "rocher" à l'Espagne.

L'annonce du résultat a été accueillie par des milliers de personnes massées dans le centre de la ville.

M. Jean Lesage visite cinq autres comtés

Le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, visitera cinq comtés au cours des prochains jours, soit ceux de Vercheres, le samedi 16 septembre, Richelieu, dimanche, Mégantic, lundi, Frontenac, mardi et enfin Wolfe, le mercredi 20.

Deux réunions publiques sont prévues: samedi soir le 16 en l'école de Montarville, à Saint-Bruno, comté de Vercheres; à Sorel, dimanche soir.

DE GAULLE

● VENDREDI, à l'université de Cracovie, il ne faut pour la France et la Pologne aucune "absorption par quelque énorme appareil étranger".

● SAMEDI, à Gdansk: "la Pologne doit avoir des vues et des actions lointaines à travers le monde" et enfin le "vous m'avez compris" devant les représentants de la municipalité.

Dès le début, le général de Gaulle avait, en outre, déblayé le terrain à l'Ouest. Pour que la Pologne se sente les coudees franches, il faut que sa frontière de l'Oder-Neisse soit reconnue par une Allemagne qui a vocation d'unité mais doit rester dédramatisée. La Pologne peut être assurée par ailleurs du soutien privilégié de la France.

TRADUCTEURS

Suite de la page 11 pour instituer un cours complet de journalisme, de publicité et de relations publiques, et que le Publicité-Club de Montréal collaborera de nouveau cette année avec l'Ecole des hautes commerciales de Montréal à la mise sur pied d'un cours de marketing et de publicité. M. Watier a continué:

"Nous ambitionnons de faire beaucoup plus que ce cours, car nous savons que la publicité exerce sur la vie de tous les jours une influence considérable. Il nous incombe de canaliser cette influence de manière à servir plutôt qu'à desservir notre vie française. Il serait ironique et paradoxal que la langue française qui, dit-on fut à ses origines un langage de paysans et de commerçants dégénère en notre milieu parce qu'elle dédaigne aujourd'hui la vie des commerçants, la vie de tous les jours, de tout le monde, la vie des affaires, la langue quotidienne du boucher, de l'épicier, du buandier, l'expression des mille et une spécialités commerciales et industrielles qui peuplent l'univers de la presque totalité de la population. Si nous ne voulons pas que le français devienne pour nous une langue purement littéraire ou un souvenir folklorique, il faut le pratiquer tous les jours en toutes choses, partant en publicité. Pour ces raisons l'université se doit de donner aux publicitaires la possibilité de fonder une école moderne de publicité."

"Pourquoi, si nous désirons vraiment une culture française vivante et dynamique, négligeons-nous d'enseigner l'art publicitaire qui livre quotidiennement des milliers de messages rédigés en français à notre population. Un choix s'impose donc: supprimer la publicité, ce qui est impossible, ou enseigner la publicité française."

"Nous devons reconnaître que l'enseignement de la publicité française s'impose dans notre milieu. Nous ne pourrions vraiment améliorer la publicité, du point de vue de la langue française, que si nous publicitaires francophones, avons la haute main sur l'exercice de la profession. Nous devons limiter l'accès de la profession aux seuls candidats compétents. Cette compétence ne peut se garantir que par l'institution au niveau universitaire de l'enseignement de la publicité."

● LANGEVIN - à Montréal, le 9 septembre 1967 à l'âge de 89 ans, est décédé M. Alphonse Langevin époux de feu Bernadette Dufresne, autrefois de Shawinigan, demeurant à 7589, St-Denis à Montréal. Lui survivent, sa fille, Mme Édouard Asselin (Jeanne), ses fils Georges et Albert Langevin. Les funérailles auront lieu mardi le 12 septembre. Le convoi funèbre partira du Salon Laurendeau, 7766, rue St-Hubert à 9 h 45 heures a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED

ACTIONS ORDINAIRES

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de cinquante cents (\$0.50) par action sur les actions ordinaires de la compagnie a été déclaré payable le 16 octobre 1967 aux actionnaires dont les noms figurent dans les registres à la fermeture des bureaux le 22 septembre 1967.

Par ordre du conseil,
W.G. BLACK
CONTROLEUR ET SECRÉTAIRE
Montréal, P.Q. le 5 septembre 1967

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'Article 1571D du Code Civil, que Pierre Dolphond, ayant sa place d'officier en la Ville de St-Dorothée, province du Québec, a, le 7 août 1967, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, Centre d'Achats Normandie, tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal, le 28 août 1967, sous le numéro 2009565.

Daté le 5ème jour de septembre 1967.
La Banque Royale du Canada
Centre d'Achats Normandie

AVIS

Avis est par les présentes donné, que le 5e jour de septembre, sous le no 2011094, il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Mono Lisa Fashions Inc., à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite Mono Lisa Fashions Inc.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec. Ce 5e jour de septembre, 1967.

LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Gilles Thibodeau, Guy Thibodeau et Richard Thibodeau opérant sous le nom et raison sociale "Arsène Thibodeau Eng." dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le District judiciaire de Montréal a transmis toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 9ème jour du mois d'août 1967 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 28ème jour du mois d'août 1967 sous le numéro 2009456.

Daté à Montréal, P.Q. ce 29ème jour du mois d'août 1967.
La Banque Provinciale du Canada

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 737991

MME KATHLEEN SMELLIE,

épouse séparée de biens de Sidney Bragg des Cité et District de Montréal, résidant à 4025 Ave Madison

Demanderesse

- vs -

YRENIO JIMENEZ, autrefois de la Cité de LaSalle et du District de Montréal, maintenant de lieu inconnu

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur YRENIO JIMENEZ est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 7 septembre 1967

RAYMOND PILON

Protonotaire adjoint C.S.M.

WILLIAM N. ROSS,

Avocat,

1270 Ouest, rue Sherbrooke,

Suite 4,

Montréal 25, P.Q.

Procureur de la demanderesse

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 737561

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HY-

POTHEQUES ET DE LOGE-

MENT, corps politique dûment

constitué, ayant son siège social

en la Ville d'Ottawa, Ontario, et

un bureau d'affaires au no. 2350

du Chemin Manella, à Ville

Mont-Royal, District de Mont-

réal

Demanderesse

- vs -

GEORGE CONDIE, autrefois,

résidant et domicilié au no. 1600

rue Vaillant, en la Ville de Cham-

blant, district de Montréal, et main-

tenant de lieux inconnus

Défendeur

et

ROLAND DAGNEAULT,

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur GEORGE CONDIE est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 6 septembre 1967

RAYMOND PILON

Protonotaire adjoint C.S.M.

POULIOT, MERCURE,

LEBEL & PRUD'HOMME,

Avocats,

1155 Ouest, Boul. Dorchester,

Montréal 2, P.Q.

Procureurs de la demanderesse.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le 5e jour de septembre, sous le no 2011093, il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par E & M Surgical Products Reg'd, à la banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite E & M Surgical Products Reg'd.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec. Ce 5e jour de septembre, 1967.

LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GTR-67-10278

pour 10h30 a.m. (h.a.e.)

le mardi 17 octobre 1967

Lignes à 735 KV

a) Micoua - Manicouagan

b) Manicouagan - Boucherville

Fourniture de quincaillerie pour

ligne de transport d'énergie

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau No 809

HYDRO-QUÉBEC

75 Ouest, boul. Dorchester

Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de vingt-quatre mille dollars (\$24,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'œuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 6 septembre 1967

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-67-10253

pour 10h30 a.m.

le mardi 3 octobre 1967

Postes Plouffe et Landry

(Montréal)

FOURNITURE DE QUATRE (4)

REACTANCES DE MISE A LA

TERRE A 12 kV AVEC

TRANSFORMATEURS

AUXILIAIRES DE 300 kVA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau No 809

HYDRO-QUÉBEC

75 Ouest, boul. Dorchester

Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars (\$4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 6 septembre 1967

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 13,424 Ex Parte

AFCO LTD. une corporation

légalement constituée ayant son

siège social et sa principale place

d'affaires au 4455 Sherbrooke

ouest, Cité de Westmount, district

de Montréal,

Requérant Créancier

-vs-

ROBERT VAN EGMOND, autre-

fois de St-Bruno district de

Montréal et présentement de lieu

inconnu,

Intimé-Débiteur

AVIS

Avis est donné à ROBERT VAN

EGMOND, intimé - débiteur,

selon un jugement de la Cour

Supérieure de Montréal, dans le

dossier 13,424 Ex Parte, en date

du 6 septembre 1967, que l'Avis de

60 jours tel que requis par les

articles 1040a et suivants du Code

Civil de la Province de Québec a

été déposé au Bureau du Protonotaire.

Ledit Avis de 60 jours concerne: Un emplacement ayant

Le congrès du Barreau canadien:

Qu'on rende plus justes les procédures devant les cours criminelles

QUEBEC — Le Barreau canadien a approuvé cinq résolutions visant à rendre plus justes les procédures de l'arrestation, du procès et des sentences devant les cours criminelles.

Une recommandation veut que les juges puissent accorder un sursis de sentence même si l'accusé a déjà été condamné antérieurement. D'autre part, le dossier criminel d'une personne devrait être détruit selon certaines conditions devant être établies par le Parlement.

Au cours de la dernière séance du congrès annuel, samedi, le Barreau a également donné son accord de principe au projet de loi du gouvernement fédéral en vue de bannir la littérature haineuse.

M. A. Gordon Cooper, de Halifax, a été élu président; il succède à M. Perrault Casgrain, de Rimouski. Le prochain congrès aura lieu à Vancouver.

Une résolution visant à rendre illégale l'utilisation des tables d'écoute a été déferée au prochain congrès, faute de temps pour discuter cette question que d'aucuns jugeaient controversée.

Cette résolution stipule que l'utilisation des tables d'écoute constitue une offense criminelle, avec la possibilité toutefois, pour les services chargés de la mise en œuvre de la loi, de faire usage de "l'espionnage" électronique, mais sous contrôle judiciaire.

L'assemblée générale n'a consacré qu'une heure et demie à la discussion des résolutions de politique générale au cours du congrès qui a duré six jours. Les délégués ont passé toute la journée de vendredi à l'étude des affaires de routine du Barreau.

Le président sortant, M. Casgrain, a dit qu'il faudrait accroître sensiblement le temps prévu pour la discussion, après qu'un délégué de Montréal, M. Antonio Lamer, se fut plaint de ce que le congrès annuel comportait "trop de cocktails".

Me Lamer, président de la section du droit criminel de l'association, a souligné que plusieurs avocats du pays et lui-même avaient travaillé durant quatre ans à l'étude de la résolution concernant les tables d'écoute; et il a déploré amèrement que le projet ait été repoussé d'un an.

Un avocat de Vancouver s'est opposé à la résolution visant à permettre aux juges d'accorder une sentence avec sursis quel que soit le dossier criminel de l'accusé. Selon lui, la loi actuelle est un outil préventif et peut détourner

un individu de comparaître à nouveau devant la cour.

Selon la loi en vigueur, un magistrat peut libérer un individu qui en est à sa première inculpation, mais à la condition de fixer une période déterminée de "bonne conduite"; par contre, le juge doit donner une sentence à une personne qui a été condamnée au moins une fois antérieurement.

M. Lamer a soutenu que la résolution visait uniquement à accorder plus de souplesse au juge dans ses décisions. Il estime qu'il arrive souvent que des juges désirent accorder un sursis de sentence, mais ne le peuvent pas, et se rabattent alors sur une sentence d'un jour de prison.

D'autre part, une résolution qui recommandait l'abolition du box des prisonniers dans les cours criminelles a été "adoucie" sensiblement par l'assemblée générale. La résolution adoptée suggère que l'accusé puisse s'asseoir près de son avocat au lieu d'être "exhibé" dans le box. Cette mesure vise à faciliter les consultations entre un avocat et son client au cours des audiences.

M. Lamer a déclaré qu'il luttera au cours des réunions futures en vue d'obtenir l'abolition du box des accusés qui, dit-il, vient en conflit avec le principe du droit coutumier voulant qu'un homme soit innocent jusqu'à ce qu'il ne soit jugé coupable.

Le Barreau demande également que les dossiers et les détails des procédures soient détruits lorsqu'un inculpé n'est pas jugé coupable ou lorsqu'une condamnation est cassée en appel. La résolution demande qu'un certificat de destruction soit remis à l'accusé, et comporte notamment l'assurance que les photos de police et les empreintes ont été détruites.

Le Barreau souhaite d'autre part que l'on fasse obligation à la police d'informer un suspect de son droit d'exiger la présence de son avocat au moment de faire une déclaration. Aucune déclaration faite par un accusé ou un suspect ne devrait être admissible en preuve à moins qu'il n'ait été mis au courant de ce droit.

Dans un autre domaine, le Barreau préconise un amendement à la loi de l'immigration canadienne en vue de réduire le nombre de déportés des navires étrangers. La résolution à cet égard demande que les fonctionnaires de l'immigration soient habilités à prendre les mesures nécessaires contre les déportés avant que leurs navires ne quittent le port.

Le problème national du Québec

L'UGEQ adoptera une politique précise à son prochain congrès

SAINT-LIGUORI — L'Union générale des étudiants du Québec profitera de son prochain congrès, en février, pour se donner une politique officielle et précise sur le problème national du Québec.

L'UGEQ a en effet découvert, à l'occasion de récents événements (dont le passage au Québec de l'océan de Gaulle, qu'il était incapable de se prononcer d'une manière valable sur les questions nationales et constitutionnelles, parce que les représentants des étudiants délégués à ses congrès, depuis la fondation de l'Union, n'ont jamais pris de position précise sur les problèmes nationaux des Québécois.

L'exécutif de l'UGEQ considère que ceci devient "de plus en plus inacceptable". Il a chargé en conséquence une commission de recherche de produire d'ici son prochain congrès un "document scientifique englobant tous les problèmes du Québec". Ce document servirait de base à une prise de position des délégués au congrès de février.

En annonçant la nouvelle à l'ouverture de la semaine syndicale de l'UGEQ, à Saint-Liguori, le président Pierre Lefrançois a souligné que le travail de la commission de recherche est appelé à provoquer des discussions à la base dans le mouvement syndical étudiant. Il a exprimé l'espoir que le prochain congrès "clarifiera définitivement" la position de l'UGEQ sur la question de l'autodétermination du Québec.

M. Piché: il est absurde de croire que la lutte des classes est devenue désuète

SAINT-LIGUORI — Il serait absurde de ne plus considérer comme une réalité le phénomène de la lutte des classes, a déclaré hier M. Pamphile Piché, responsable des comités d'action politique de la CSN, au cours d'un entretien avec une centaine de chefs étudiants.

M. Piché s'est élevé contre une certaine attitude d'esprit qui veut qu'en Occident, depuis quelques années, à cause de l'abondance matérielle et de l'émergence d'une classe moyenne, la lutte des classes soit devenue désuète.

De 1917 jusqu'à la deuxième guerre mondiale, a dit M. Piché, 85 millions de travailleurs, sur un total de 500 millions en occident capitaliste, se sont mis en grève pour faire reconnaître des droits. Or, depuis la deuxième guerre, c'est un total de 350 millions de travailleurs qui ont déclenché des grèves. Ce qui indique, selon M. Piché, que la réalité de la lutte des classes est toujours bien vivante et que rien n'est changé au "phénomène fondamental de l'aliénation des travailleurs, que l'on prive toujours du fruit de leur labeur".

Evoquant l'objectif premier de la CSN, "bâtir une société faite pour l'homme", M. Piché a déclaré que les syndiqués ont "un rendez-vous avec la réalité". Il a déploré d'autre part que le militantisme syndical soit "dominé par la peur" et souvent "déterminé par le passé plutôt que par le présent".

M. Piché a aussi commenté

la nécessité pour les forces progressistes de s'unir dans une action commune. "Attendre, pour passer à l'action, d'avoir réuni toutes les chances de notre côté, a-t-il dit, reviendrait à laisser passer le moment créateur de l'action".

A moins de s'implanter efficacement dans les nouveaux collèges

L'UGEQ risque de ne regrouper bientôt que les seuls étudiants universitaires

De notre envoyé spécial Gilles Gariépy

SAINT-LIGUORI — A moins de s'implanter efficacement dans les collèges d'enseignement général et professionnel, à mesure que ces établissements seront créés, l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) s'expose à devenir rapidement l'affaire de seuls étudiants universitaires.

La désaffection des étudiants non universitaires à l'endroit de l'UGEQ, qui se veut une union "générale", commence en effet à être grave. Ce problème a défrayé une bonne partie des conversations, chez les quelque 125 chefs étudiants qui participent depuis vendredi soir à un stage de formation à Saint-Liguori, non loin de Joliette.

Théoriquement, depuis sa fondation, l'UGEQ regroupe non seulement les étudiants des universités du Québec, mais aussi les étudiants du niveau collégial, fréquentant les écoles normales, les instituts de technologie et les collèges classiques.

Ces étudiants sont groupés en trois fédérations distinctes qui font, officiellement, encore partie de l'UGEQ. Cependant, la Fédération des étudiants des collèges classiques (FECP) n'existe plus à toute fin utile que sur papier et dans le désir de ses dirigeants. La Fédération des étudiants de l'enseignement spécialisé (FEES), née à l'occasion d'un affrontement avec le gouver-

nement en 1965-66, a beaucoup de mal à survivre et encore davantage à persuader sa clientèle de 25.000 étudiants de l'utilité de son affiliation à l'UGEQ. Enfin, la Fédération des étudiants-maitres n'a cessé depuis un an de prendre ses distances vis-à-vis de l'Union générale, au point où on se demande déjà à l'UGEQ si ce groupe est vraiment récupérable.

D'autre part, les 6.000 étudiants-infirmières font partie d'une association qui n'est pas affiliée à l'UGEQ.

Ajoutons à cela le fait que les fédérations spécialisées sont loin de recruter elles-mêmes la totalité des étudiants qui devraient en faire partie (dans le secteur classique, les étudiants d'une vingtaine de collèges tout au plus participent à la fédération) et nous arrivons aux chiffres suivants: l'UGEQ ne compte formellement que 50.000 ou 60.000 adhérents, alors que les étudiants universitaires et les collégiens sont au nombre de plus de 100.000 au Québec.

Les dirigeants de l'UGEQ sentent donc un besoin impérieux de passer à l'offensive pour éviter que la base même de l'union, c'est-à-dire les membres, ne glisse sous leurs pieds.

On parle donc de l'urgence de "renflouer" les fédérations. La journée de vendre-

Le délégué discutent de l'ensemble du plan d'action tracé par les dirigeants de l'Union pour la prochaine année.

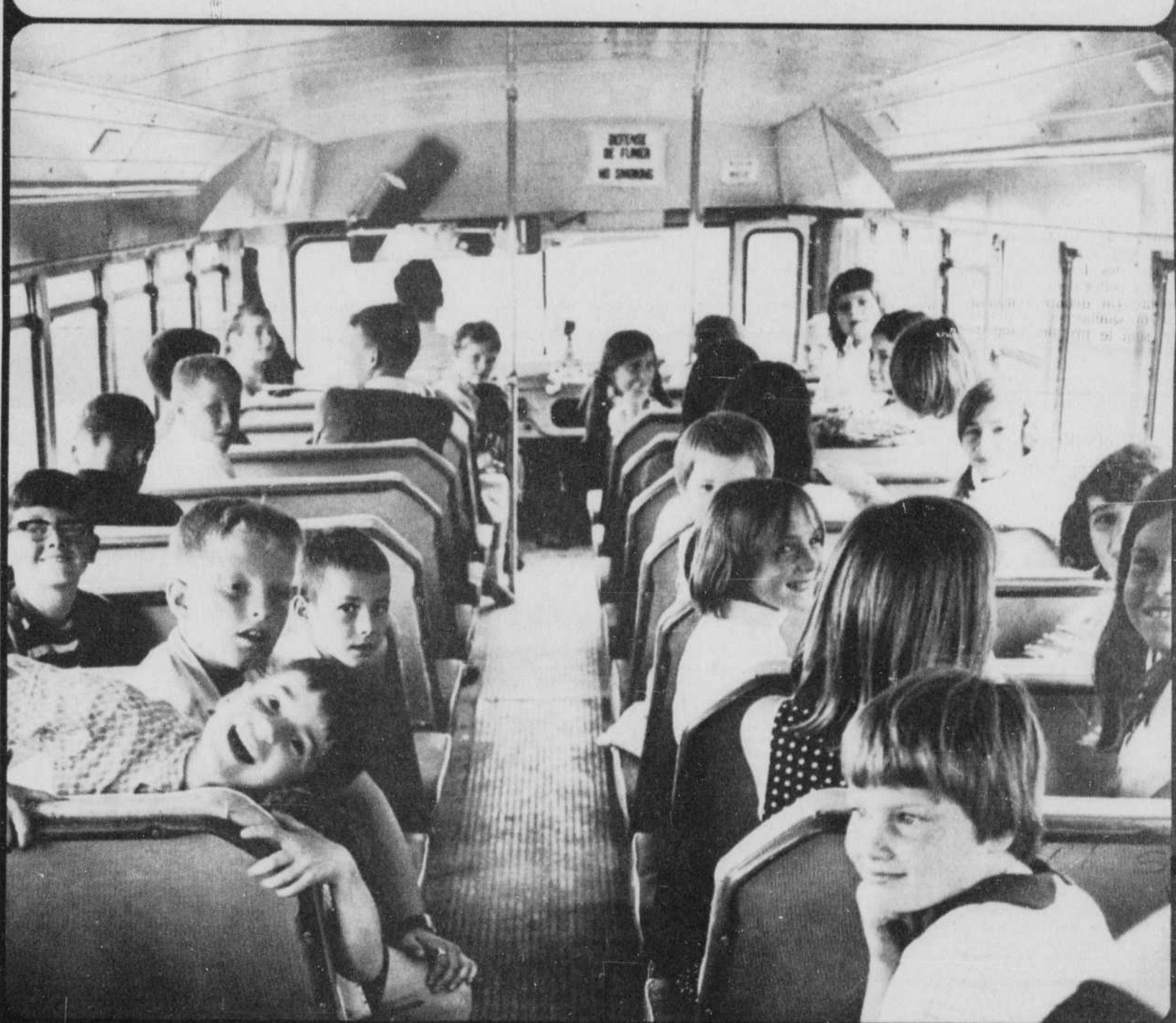
Dans le domaine de l'éducation, qui demeure le principal objet des préoccupations de l'Union, l'UGEQ entend mener la lutte pour accélérer la création d'une seconde université de langue française à Montréal et pour assurer la réforme des structures au niveau universitaire. L'Union entend en particulier suivre de très près la formation d'un Office de l'enseignement supérieur, prévue pour 1968 — et à laquelle elle s'oppose.

L'UGEQ se propose, comme centrale syndicale étudiante, de faire porter ses revendications sur les conditions de travail, de logement et d'alimentation des étudiants. Une question primordiale sera soumise aux membres cette année: jusqu'où sont-ils prêts à aller pour obtenir que le système d'assistance financière aux étudiants soit radicalement transformé en un système de rémunération aux étudiants?

D'autre part, l'UGEQ entend intensifier sa participation aux actions communes que peuvent entreprendre les centrales syndicales du Québec et les "forces progressistes" en général, notamment sous l'égide de la lutte aux inégalités sociales et économiques.

Le crédit constructif à l'oeuvre:

encore un exemple de la façon dont les entreprises canadiennes savent utiliser le crédit pour croître et prospérer.



Qu'est-ce qui clignote, qui est jaune et noir, et qui chaque jour conduit nos enfants aux sources du savoir?

Prolongement pittoresque de l'école telle qu'on l'entend aujourd'hui — avec tout ce qu'elle suppose d'interventions électroniques, de recherches sur l'économie domestique, de techniques pédagogiques nouvelles — les autobus d'écoliers qui chaque jour conduisent nos enfants à l'école et les en ramènent, jouent dans l'éducation un rôle modeste mais irremplaçable.

Mais, pour disposer d'une flotte de ces autobus jaune et noir, il ne suffit pas de feuilleter le catalogue du constructeur. Pour matérialiser un tel projet, pour faire

rouler ces véhicules, il faut de l'argent. Autrement dit, du crédit. Ce crédit constructif, que, dans de très nombreux cas, le Groupe IAC est prêt à vous fournir.

Et ce n'est là qu'un exemple de la façon dont les Canadiens et les compagnies canadiennes mettent à profit les ressources du crédit pour croître et prospérer. Ce crédit, vous aussi pouvez y faire appel si vous avez besoin de véhicules, de matériel, de machines, voire même de ces appareils ménagers qui, à la maison, simplifient tellement le travail.

IAC est une entreprise canadienne,

administrée par des Canadiens. C'est pourquoi nous sommes particulièrement fiers de pouvoir procurer à tant de Canadiens et d'entreprises canadiennes le crédit qui leur est nécessaire.

Venez nous rendre visite au Pavillon de la Vie économique durant l'Expo 67.

IAC

au service des Canadiens depuis 1925.

CONSERVATOIRE LASSALLE

Annexé à l'Université de Montréal

COURS DU SOIR

Diplôme universitaire - Brevet d'enseignement

ELOCUTION FRANÇAISE
PHONETIQUE
LECTURE A HAUTE VOIX

PRATIQUE ORATOIRE
ART DRAMATIQUE
LITTÉRATURE THÉÂTRALE

Entrée: 11 septembre, 8h.

325 est. boul. Maisonneuve
Métro: Berri-De Montigny
Sortie St-Denis.

Inscriptions - Renseignements

Suzanne P. Goyette
Directrice générale
Tél.: 523-2675

Jour 2h. à 4h.
Soir 19h. à 21h.

Allan Jones



Un véritable "one man show". Jusqu'au 15 septembre, le chanteur Allan Jones, grande vedette du spectacle, du disque et de l'écran. Et bien sûr... Nick Martin et son orchestre. Pour réservation, appelez 861-3511.

La Salle Bonaventure
du Reine Elizabeth

A partir du 16 septembre, Al Martino.

Selon un scénario méticuleux et complexe, le congrès fut "froidement" démocratique

par Pierre-C. O'Neil

TORONTO — Le congrès des conservateurs fut froidement démocratique. La mécanique en avait été conçue pour donner le coup de grâce à M. Diefenbaker. Il s'agissait seulement de faire le travail dans les formes pour n'indisposer personne; il s'agissait simplement de maximiser l'efficacité de l'opération.

Et la façon la plus utile d'y arriver sans trop de peine consistait à faire échec à toute manifestation de spontanéité qui pouvait permettre à John Diefenbaker de miser à quel moment sur l'humeur d'une foule et de tirer le maximum de son émotion.

Échec à la spontanéité, tel était le moyen d'atteindre le plus sûrement au but ultime. Mais bloquer toute spontanéité est une tâche délicate et somme toute peu connue des organisateurs politiques du pays. On s'en fut donc à Washington consulter la direction des grands partis américains dont les grands congrès sont tout ce qu'il y a de mieux réglés dans le domaine du "show bizz".

Tout le congrès fut réglé comme le mécanisme d'une horloge. Pas un détail ne fut oublié et les directives les plus sévères furent données aux journalistes, aux délégués et en particulier aux candidats et à leurs collaborateurs. A

partir de la disposition des lieux au Maple Leaf Garden's jusqu'à l'ordre dans lequel les délégués devaient se rendre voter, tout cela avait méticuleusement été réglé.

Dans ces conditions, l'homme isolé qu'est M. John Diefenbaker depuis quelques années n'avait aucune chance. Car on sait que s'il a d'autres qualités il n'a guère de talent pour l'organisation et il perd facilement son latin dans tout ce qui lui paraît inutilement compliqué (comme la machine à voter contre laquelle il a pesté devant les journalistes).

Pour la première fois depuis fort longtemps, on le minait comme tous les autres candidats, on lui avait assigné au Garden's une place qu'il n'avait pas choisie, il parlait dans l'ordre non pas fixé par lui mais décidé par les organisateurs du congrès. Il était comme tous sujet aux feux rouges visibles des seuls orateurs qui indiquaient la fin de la période allouée.

Pour la première fois ses supporters ne pouvaient manifester à leur guise comme ce fut le cas durant ses années de pouvoir. On ne tolérerait, avait suamment annoncé le président du congrès, que les manifestations positives, les huées étant défendues. On lui faisait le même traitement qu'à tous les autres candidats

et on faisait à ses supporters le même sort qu'à ceux des autres candidats. On allait présenter un rapport de politique au congrès mais il ne lirait pas le congrès et au surplus il ne donnerait lieu à aucune discussion.

le congrès conservateur

Ces détails d'une nouvelle et complexe procédure de congrès ne pouvaient avoir été conçus autrement que pour que l'ouverture de la trappe sous les pieds du vieux chef ne produise pas trop de remous dans la foule.

Les communications aux congressistes devaient se faire dans des phrases soigneusement formulées d'avance et chaque geste d'un candidat ou d'un délégué avait fait l'objet d'un paragraphe dans le cahier des directives.

Tout l'affaire fut un succès complet. Il n'y eut que trois ou quatre accrocs. La compilation des votes se fit très lentement. L'annonce du retrait de la candidature de M. Diefenbaker fut faite dans les termes

qu'il avait choisis et non pas dans ceux qu'avaient fixés les organisateurs du congrès.

Le vieux chef eut aussi, comme c'est son habitude, l'indécatesse de se présenter jeudi soir au Garden's au beau milieu de l'assemblée, précédé de traditionnelles cornemuses alors que tous les autres candidats avaient pris place dans leur loge respective. Ed Goodman qui présidait l'assemblée n'en croyait pas ses oreilles mais dut se souvenir car son visage changea d'expression — que le chef avait de la même façon indisposé l'assemblée de novembre en adoptant le même scénario.

Il n'y a pas de doute que pour le reste l'organisation et le déroulement du congrès furent des coups de maître. On ne doit pas douter non plus du caractère éminemment démocratique de ce congrès, particulièrement démocratique du

fait qu'il réduisait largement la possibilité que des délégués pussent se conduire comme un groupe. Il avait tout entier été conçu pour redonner au délégué sa pleine dimension individuelle et pour privilégier les opinions personnelles sur les comportements de groupe.

La rigueur des formes démocratiques du congrès n'a fait aucune concession à la chaleur qui se dégage d'habitude de ce genre de manifestation. Même la manifestation d'affection à laquelle on aurait pu s'attendre à la suite du dernier discours de John Diefenbaker comme chef du parti n'a pas eu l'éclat et n'a pas dégagé l'émotion qu'on avait prévus.

Ce fut le congrès de l'efficacité. Pour les conservateurs il semble que l'époque est revenue où l'on misait davantage sur l'humeur des foules que sur la stratégie ou la valeur réelle des hommes politiques.



L'entrée de Dief, un des rares accrocs à un scénario méticuleux (Téléphoto UPI)

Trois élections provinciales auront lieu en octobre

L'annonce de la tenue prochaine d'une élection en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick porte à trois le nombre des élections provinciales annoncées en 12 jours.

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, a fixé l'élection au mercredi 11 octobre, tandis que le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, a convoqué l'élection dans sa province pour le lundi 23 octobre.

Mardi dernier, M. John Roberts, annonçait qu'une élection aurait lieu en Ontario le mardi 17 octobre.

M. Thatcher est devenu premier ministre de Saskatchewan il y a trois ans et demi, succédant à un régime CCF en place depuis 20 ans. A la dissolution des chambres, les libéraux détenaient 31 sièges, les CCF 26 et les conservateurs un.

Le premier ministre a déclaré qu'il entamerait sa campagne électorale lundi soir à Estevan, à 130 milles au sud-ouest de Regina.

Pour sa part, le chef de l'opposition, M. Woodrow Lloyd, a déclaré aux journalistes qu'il n'y avait aucune raison législative à provoquer une élection maintenant. Quant au

chef du parti conservateur de Saskatchewan, M. Martin Pederson, détenteur de l'unique siège conservateur en chambre, il a avoué être quelque peu pris au dépourvu par cette annonce.

Au Nouveau-Brunswick, M. Robichaud a fixé l'élection au cours d'un congrès tenu pour choisir un candidat libéral au comté de Bathurst. La dernière élection a eu lieu en avril 1963. A la dissolution des chambres, les libéraux détenaient 30 sièges, les conservateurs 21. Un siège était vacant.

Le premier ministre a révélé que son gouvernement élu en 1960, demandait un mandat dans le but de poursuivre son programme d'égalité sociale. Ce programme, en vigueur depuis le 1er janvier, assure à la province le contrôle de tous les services essentiels, dont la santé, l'éducation, la justice et le bien-être. Les conservateurs de la province s'y étaient vigoureusement opposés.

Quant à M. Roberts, premier ministre d'Ontario, il a expliqué avoir choisi la date du 17 octobre pour se donner le temps de préparer le congrès sur la Confédération de demain, qui se tiendra la dernière semaine de novembre.

Projet-type d'urbanisme proposé aux municipalités

Le ministère des affaires municipales du Québec fera parvenir sous peu à toutes les municipalités de la province un projet-type d'urbanisme, geste que l'on considère comme une étape vers la création d'un service provincial d'urbanisme.

Ce projet, préparé par M. Robert Robert, directeur du service des plans et projets d'aménagement au ministère, est tiré d'une annexe au rapport du Bureau d'aménagement de l'est du Québec.

La mesure vise à aider les municipalités qui ne savent comment s'y prendre pour élaborer un plan d'urbanisme ou qui n'ont pas les moyens financiers requis.

En l'absence d'un plan-type et d'une loi-cadre d'urbanisme, il est toujours aventureux de prévoir l'aménagement physique du territoire.

D'autre part, la commission provinciale d'urbanisme, sous la direction de M. Jean-Claude LaHaye, est en voie de mettre au point un rapport fortement attendu, à l'aide duquel il faudra dégager les grandes lignes d'une politique d'urbanisme au Québec et créer un service provincial d'urbanisme.

Mais y aura-t-il un seul service provincial ou un service provincial et dix services régionaux dans les régions administratives récemment créées par le gouvernement? C'est la question que l'on se pose encore.

En attendant, la publication et la distribution du projet-type mis au point par M. Robert, ne constitue qu'un premier pas en vue de mettre un peu d'ordre dans le fouillis actuel.

Appui de la rive sud à "Montréal, Horizon 2000"

L'Association des hommes d'affaires de la rive sud du Saint-Laurent appuie sans réserve le projet "Montréal, Horizon 2000" et a fait part au président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Saulnier, de son intention de collaborer aux démarches futures.

Aux nouveaux membres du Cercle du Livre de France

3 VOLUMES GRATUITS

COMMENT DEVENIR MEMBRE

Inscrivez-vous aujourd'hui et vous recevrez comme prime d'adhésion gratuite les trois volumes que vous avez choisis. Tous les mois nous vous offrons les plus grands succès littéraires de l'heure — A UN PRIX "CLUB" EXTRA-ORDINAIREMENT BAS — au moment même où ils paraissent à Paris. Vous les acceptez ou les refusez à votre choix. Votre obligation est d'en acheter 3 autres dans l'année. De plus, dès que vous aurez acheté 4 de nos sélections, vous recevrez gratuitement un magnifique livre-prime.

1 La ligne de foi de François Posthier
Peut-on aimer un navire du même élan passionné, exclusif, jaloux et fidèle qui caractérise les grandes amours. En librairie \$2.50 à nos membres \$2.00

2 Mille chemins ouverts de Julien Green
Une extraordinaire confession qui éclaire toute l'œuvre d'un des plus grands écrivains de notre temps. En librairie \$2.50 à nos membres \$2.00

3 L'Extrême Occident de Petru Dumitriu
Intrigues politiques, combinaisons financières, complots révolutionnaires, forment la toile de fond de cet extraordinaire ouvrage. En librairie \$4.95 à nos membres \$2.00

4 Le Salut de Charles de Gaulle 2 volumes
Les mémoires de guerre 1944-46 du général de Gaulle, démontrent de l'avis unanime qu'il est un grand écrivain. En librairie \$6.50 à nos membres \$3.00

5 Peuples chasseurs de l'Arctique de Frison-Roche
La vie des Indiens et des Esquimaux du Grand Nord, vécue, racontée et remarquablement photographiée. Ce livre nous révèle un monde inconnu. En librairie \$6.50 à nos membres \$5.00

6 L'état sauvage de Georges Conchon
Ce roman passionnant aborde un sujet d'une brûlante actualité: le racisme des noirs vis-à-vis des blancs. Clouzot en a tiré un film. En librairie \$4.95 à nos membres \$3.00

VOTRE PREMIÈRE SÉLECTION: La francophonie en péril de Gérard Taugas
La langue française a-t-elle perdu le combat qui, partout dans le monde, l'oppose à l'anglais triomphant? Ce livre est un cri d'alarme! En librairie \$2.50 à nos membres \$2.00

COUPON À DÉCOUPER

ID-11-9-67

Indiquez les trois volumes désirés

1	2	3
4	5	6

PREMIÈRE SÉLECTION

le Cercle du Livre de France
3300 boul. Rosemont, Montréal 36, P.Q.

Envoyez-moi gratuitement en guise de prime d'adhésion les trois volumes indiqués ci-contre. Veuillez m'inscrire au C.L.F. et m'envoyer pour mon premier achat "La Francophonie en péril" qui se vend \$2.50 en librairie, ou l'un des livres présentés ici. Adressez-moi vos bulletins mensuels qui me renseigneront sur les livres que vous m'offrez. Je ne m'engage qu'à acheter 4 sélections par année, qui me coûteront en général \$2.00 tous frais compris. Je pourrai ensuite, si je le désire, me retirer du Cercle. Vous vous engagez par contre à me donner un livre-prime dès que j'aurai acheté quatre sélections et toutes les fois par la suite que j'en achèterai quatre.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____

Pour les personnes demeurant en dehors du Canada, écrire à notre bureau de New York. Le Cercle du Livre de France Inc. 101, Fifth Avenue, New York

De quoi satisfaire "en grand" les amateurs de cigarettes au menthol: Benson & Hedges 100's!

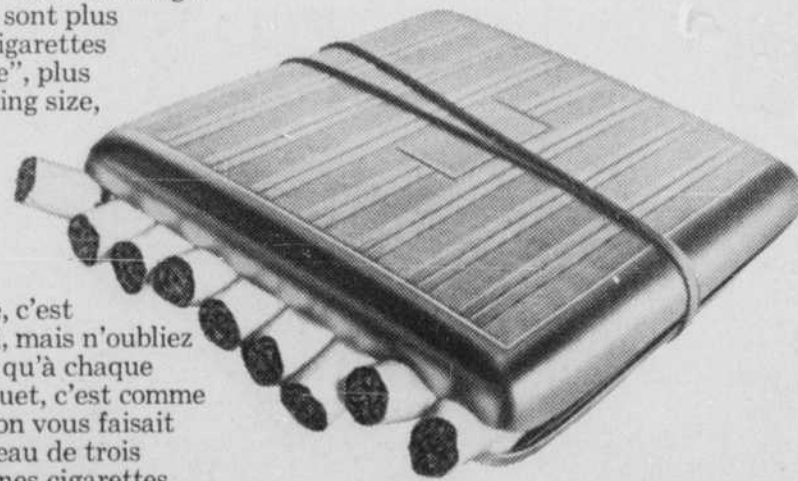
Les nouvelles Benson & Hedges 100's au menthol sont plus longues que les cigarettes "longueur de luxe", plus longues que les king size, beaucoup plus longues que les cigarettes normales.

Seul leur prix est ordinaire!

Il faut s'y faire, c'est vrai, mais n'oubliez pas qu'à chaque paquet, c'est comme si l'on vous faisait cadeau de trois bonnes cigarettes king size.

Les Benson & Hedges 100's au menthol contiennent une plus grande quantité des meilleurs tabacs Virginie — plus la finesse d'une agréable saveur menthol.

Les Benson & Hedges 100's au menthol... pourquoi vous contenter de moins?



La cigarette ultra-longue.

Cinq tours impitoyables et énervants

Les maîtres du suspense, ce furent les délégués...

par Jean-V. Dufresne

TORONTO — Si Toronto a du cœur, Toronto ne sera jamais, jamais plus la même. Ce fut le congrès le plus fou, le plus énervant, le mieux organisé, le plus impitoyable, le plus énervant, le congrès de la fin, le congrès du commencement.

Et le plus libre. Les grands maîtres, ce ne furent pas les onze candidats, ce furent les 2,276 délégués inscrits sur les listes, et ils le firent savoir au premier tour de scrutin, lorsqu'après avoir hurlé dans les lachas trois heures, incapables de tenir plus longtemps, dans l'arène. Affamés comme des fauves, ils firent d'abord une seule bouchée goulue de leur chef, John Diefenbaker, sans même regarder, sans même se pourlécher les babines, "pour faire un fond".

A 5h. 20, le verdict était rendu: le vieux baroudeur n'avait pu recueillir que 271 voix, celles des "irréductibles". Il avait fallu un an, depuis le dernier congrès de novembre, pour abattre le vieil arbre à la racine dure, sous les coups cent fois répétés, sanguinaires, de ses ennemis. Aucun recueilleur, aucun silence respectueux dans cet enfer presque romain du Maple Leaf Gardens grouillant jusqu'aux combles. Un immense cri, 10,000 voix au bout de leurs cordes, dont on ne sait si elles étaient le chant du renouveau, ou le relâchement soudain, physique, des nerfs tendus; on ignorait encore qui allait gagner — il faudrait attendre au cinquième tour, huit heures plus tard — mais on était maintenant certain. Ce ne serait pas Diefenbaker.

Le vieux chef ne quitta son siège, à droite de la grande estrade, accompagné de sa femme et d'un neveu de dix ans, qu'au troisième tour. Était-ce l'humiliation, maintenant, qui le tenait en vie? Il décrocha 114 misérables voix qu'allait lui rafler Duff Roblin au tour suivant, le quatrième, car Dief maintenant décidait d'abandonner la course.

Lui rafler, non, Dief les lui donna, autant qu'il pouvait en-

core imposer des consignes à ses partisans, il les lui donna à défaut de les voir se disperser comme des confettis de triste fin de fête.

Ce fut le premier indice. Diefenbaker, donc, n'allait pas quitter l'arène en envoyant une poignée de sable aux yeux. Battu, il l'était, mais il était encore utile, et il faudrait bien, le nouveau chef choisi, faire bonne figure. A 8h, il concédait ses voix et celles de Fleming à Duff Roblin. Ainsi Roblin, qui vint s'asseoir à côté de lui avant le dernier sprint, dans un compagnonnage que seules justifiaient les exigences des Prairies, faisait un bond de 541 à 771, le plus grand bond depuis le début du scrutin. Hamilton, lui aussi, décrochait avec 177 voix.

le congrès conservateur

Mais Stanfield, qui avait déjà pris les devants au premier tour avec 519 voix, machait une longue banane Chiquita en digérant, au quatrième, heureux sans trop le faire savoir, ses 865 voix, toutes bien dépliées, empliées dans les coffres de la victoire.

Alors, le pacte décisif fut conclu. N'ayant pu gagner plus de 18 voix en trois tours, voyant qu'il en perdait même quatre au tour suivant, se sentant reculer après avoir démarré malgré tout bon troisième au premier scrutin, avec 343 voix, à peine derrière Roblin, Duff Roblin se rangea du côté de Robert Stanfield.

Pour bien marquer le coup, pour que tout le monde sache, c'est Stanfield, le plus fort, le favori, qui se rendit chez Fulton, à quelques sièges du sien, à gauche du Podium, serrer la main de l'ancien ministre, s'asseoir avec son nouvel associé, dans une accolade souriante, sous les yeux de la télévision. C'était, pour Fulton, s'assurer d'un portefeuille dans le prochain ministère, devant trois millions de témoins, et accroître considérablement son influence dans le prochain caucus.

Dans les rangs québécois, ceux qui voyaient en Roblin le salut national eurent un déchantement au ventre, là où ça fait mal. Roblin, m'a confié l'un d'eux, anglophone, les larmes aux yeux, qui voyait s'estomper le mirage d'une nouvelle fraternité du Québec et de la Plaine, Roblin, dit-il, appuyait Fulton depuis dix ans, ce Roblin qui parle si bien le français; et voilà que son camarade troquait le bazar pour les six semaines que Stanfield avait passées au Québec après en avoir passé autant chez Berlitz.

Hormis les débris, il ne restait plus, dans l'arène, que les deux premiers ministres provinciaux, Roblin et Stanfield, c'était le cinquième tour, le dernier. Une fois encore, les fauves se ruèrent sur les petits "confessionnaux" qui se refermaient sur eux en jouant un levier, car le scrutin se faisait en boutons-presseurs, et s'enregistrait mécaniquement, au plus grand mépris de Diefenbaker. La chaleur était devenue insupportable. L'orchestre pour la troisième fois, faisait le tour de son répertoire. Ce n'était plus un bâton qu'il tenait, le chef de la fanfare, c'était un lacet de spaghetti. Le président du congrès, M.

Edwin Goodman, efficace, autoritaire mais bon garçon, en bras de chemises, cogna trois fois du maillet, comme au théâtre. Alors cent haut-parleurs crièrent: "The winner, Stanfield!"

Des combles furent libérés des milliers de ballons bleus, ronds, indifférents, qui descendirent doucement, comme dans un film au ralenti, et qui éclatèrent tous en touchant les gradins où la foule, maintenant, dansait comme des lampions.

Non, Diefenbaker n'avait pas mis de caillou dedans: il laissa Roblin monter sur la tribune, lancer le cri du ralliement derrière un adversaire qui lui faisait honneur puisqu'il était deuxième, et après le vieux chef s'avança lui aussi, avec Olive, sa femme, à son bras.

Qu'allait-il dire? Le mot de la fin, rien de moins. "Je me joins à vous et j'accueille le nouveau chef. Pour lui, je vous demande, par-dessus tout, la loyauté, dans tous les rangs. Ayant été votre chef depuis onze ans, j'ai appris qu'un leader est en butte aux attaques. Il doit s'y attendre. Mais tandis que les charbons du congrès brûlent encore, n'attisez pas le feu."

Et c'était Vulcain lui-même qui parlait!

Battu, défait, désarmé, les griffes coupées, Dief n'offrait plus aucun danger. Aux applaudissements craintifs qui avaient salué son arrivée, dix heures plus tôt, fit place un tonnerre d'applaudissements joyeux, qui lui accordaient la paix des braves.

A la fête qui suivit, dans le hall du Royal York, les délégués québécois se faisaient rares. Mais la fête ne dura pas longtemps. Toronto, comme une fille à qui on désespère de jamais apprendre les usages du monde, ne servait déjà plus d'alcool.

Les cinq tours de scrutin

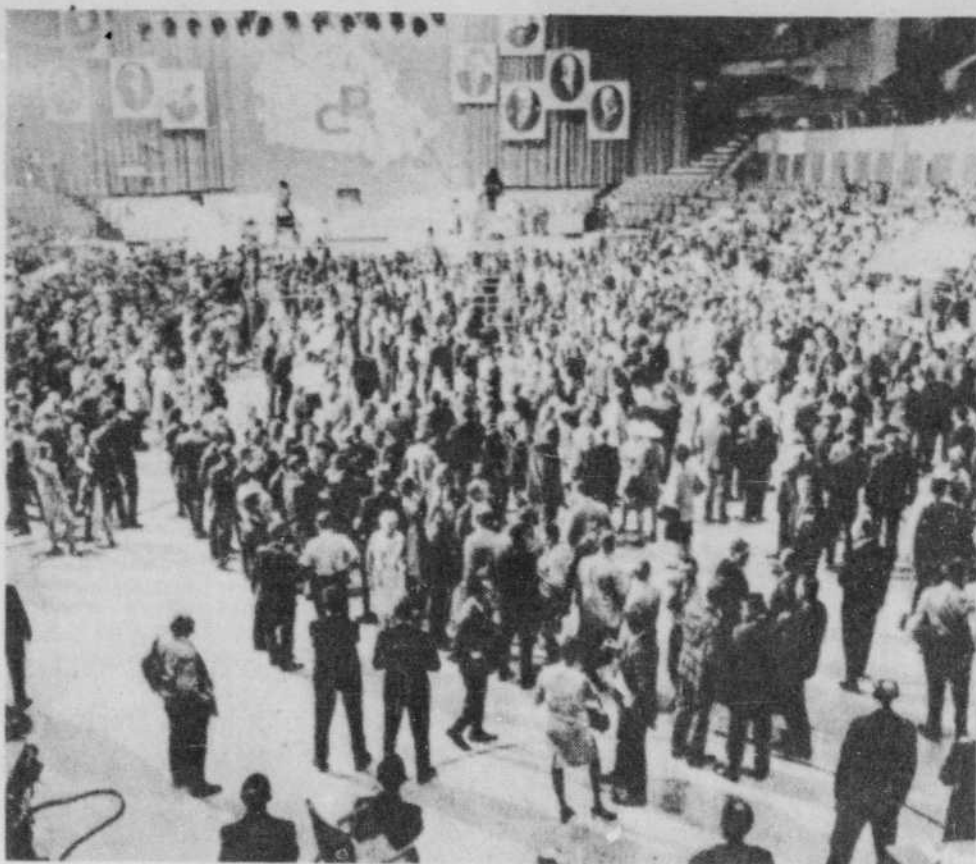
Premier tour:	
Stanfield	519
Roblin	349
Fulton	343
Hees	295
Diefenbaker	271
McCutcheon	137
Hamilton	136
Fleming	126
Starr	45
Macleod	10
Sawka	2
Total	2,233

Deuxième tour:	
Stanfield	613
Roblin	430
Fulton	346
Hees	299
Diefenbaker	172
Hamilton	127
Fleming	115
McCutcheon	76
Starr	34
Total	2,212

Troisième tour:	
Stanfield	717
Roblin	541
Fulton	361
Hees	277
Diefenbaker	114
Hamilton	106
Fleming	76
Total	2,291

Quatrième tour:	
Stanfield	865
Roblin	771
Fulton	357
Hamilton	167
Total	2,160

Cinquième tour:	
Stanfield	1,150
Roblin	969



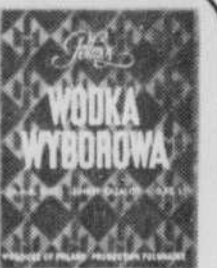
Saragat arrivera ce midi, à Ottawa

OTTAWA — Le président d'Italie, M. Giuseppe Saragat, accompagné de M. Amintore Fanfani, ministre aux Affaires étrangères, arrivera aujourd'hui, à Ottawa, pour une visite officielle de deux jours pour ensuite se rendre à l'Expo, puis en visite au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

Les visiteurs arriveront à l'aéroport d'Uplands, près d'Ottawa à 12h10, et après s'être reposés à Rideau Hall, ils assisteront à une réception au Parlement vers 18 heures. Ils seront de nouveau à Rideau Hall, pour un dîner offert en leur honneur par le gouverneur général, M. Roland Michener.

MM. Saragat et Fanfani s'entreprendront, mardi, avec le premier ministre, M. Lester B. Pearson, et des ministres après avoir fait une visite à l'hôtel de ville d'Ottawa. Ils iront ensuite à l'ambassade d'Italie et prendront l'avion à destination de Montréal où ils seront reçus officiellement à dîner par la ville.

Essayez-la aujourd'hui... elle sera votre favorite demain.

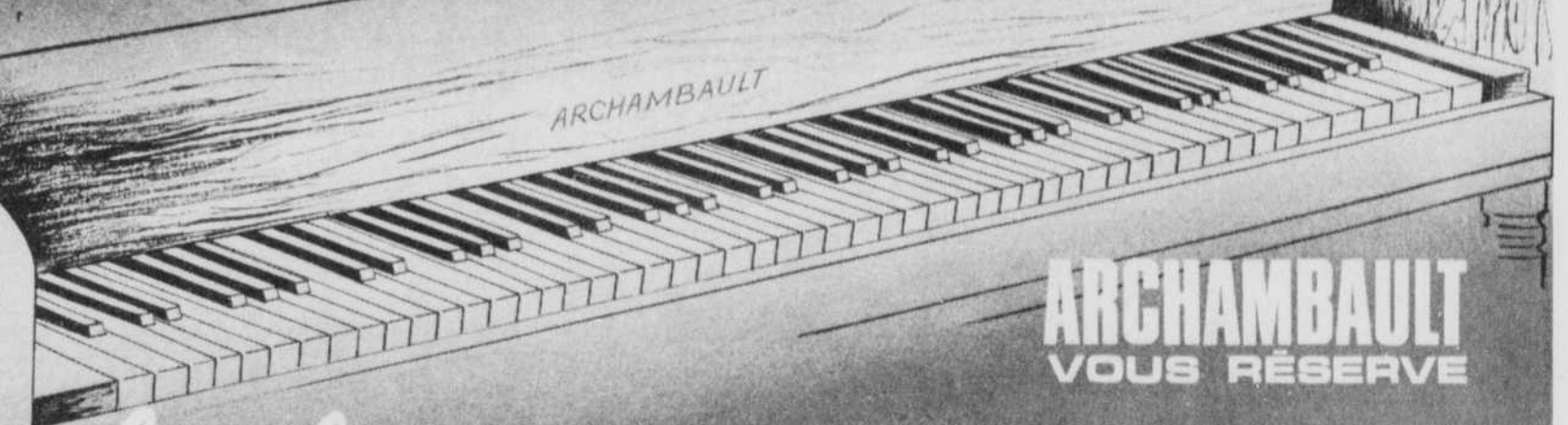


toujours la supérieure

PRODUITE ET EMBOUTILLÉE EN POLOGNE

POUR UNE

"rentree en musique!"



ARCHAMBAULT VOUS RÉSERVE

la plus grande vente de pianos de toute son histoire!

ACHAT IMMÉDIAT = ÉCONOMIE

LIVRAISON SUR DEMANDE

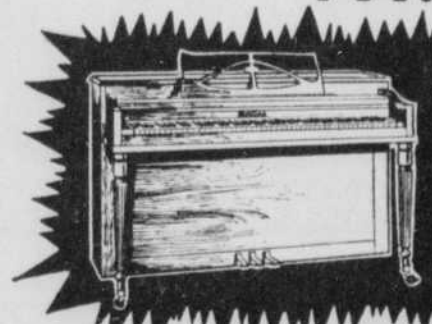
PIANOS "ARCHAMBAULT"

Modèle No 1003/1 - De style contemporain, ce piano trouve sa place au salon meublé dans un style conservateur. Caisse construite en bois richement veiné. A noter les gracieux bras et les pattes coniques, le tout présentant une élégance remarquable. Fini noyer satiné ou acajou. Banc inclus. Val. rég. \$1100.

Modèle No. 1003/7 - De style provincial italien ce piano est classique dans tous ses lignes, y compris les bras courbés fabriqués en harmonie avec les pattes coniques et le lutrin. Fini arbre de fruit satiné à la main. Banc inclus. Val. rég. \$1270.

\$799.

\$949.



PIANO "STERLING"

Modèle No 6-B - De fabrication soignée, cet élégant piano de style contemporain au riche fini noyer est franchement une valeur unique. Banc en sus. Quantité limitée à ce bas prix. Une valeur régulière de \$840.

\$599

PIANOS "THE LONDON"

Modèle 118/L - Style contemporain. Deux finis au choix: noyer ou acajou. Banc inclus. Val. rég. \$1000.

Modèle 118/L - Style provincial italien au riche fini noyer. Banc inclus. Val. rég. de \$1140.

Modèle 118/L - Style provincial français fini noyer. Banc inclus. Val. rég. de \$1060.

\$749.

\$849.

\$799.

TOUS CES PIANOS SONT NEUFS ILS N'ONT ÉTÉ QUE QUELQUE TEMPS SUR LE PLANCHER

LIVRAISON SUR PAIEMENT DE LA TAXE DE VENTE - SOLDE EN 12, 24 OU 36 MENSUALITÉS

Ed Archambault INC.

500 est, STE-CATHERINE angle Berri 849-6201

DEUX VASTES TERRAINS DE STATIONNEMENT MUNICIPAUX VOISINS DE NOTRE MAGASIN

Venez par MÉTRO... la sortie Ste-Catherine de la station Berri est juste en face de notre magasin



AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie, communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

La galerie des arts, peintures, dessins et gravures, métiers d'art. Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit. De 10h a.m. à 6h p.m.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

THÉÂTRE

midit
Gaston Arel, organiste montréalais

2h 30 p.m.
Robert Cram, flûtiste, premier prix du Concours national de Radio-Canada; accompagnateur: John Newmark. Connie Newland, soprano, finaliste du Festival du Centenaire; accompagnatrice: Catherine Green

N.B. - Entrée libre - billets gratuits distribués au guichet une heure avant les concerts. Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE

2h 30 p.m. et 5h p.m.
musique du pavillon
sous la direction de Michel Perrault
chaque jeudi à 2h 30 p.m.
défilé de la mode canadienne: une production de Iona Monahan
3h 45 p.m.
Philippe Bruneau.



PROJET '67

ANGLAIS
ESPAGNOL
ALLEMAND

PRIVÉS OU GROUPES
3 OU 5 MOIS



ENTREVUE GRATUITE
866-9731

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

Arts et spectacles

Le Colloque de poésie

Le Vietnam, l'anarchie et quelques poèmes

Hier soir le Colloque de poésie devenait vraiment public: en effet un gala poétique se tenait à l'Expo-théâtre, gala dont nous parlerons demain.

La veille et l'avant-veille, deux interventions remarquables ont paru animer le Colloque. Il s'agit de l'intervention de Denise Levertov (E.U.) et de celle de Georges Baker (Angleterre). Quelques lectures de poèmes ont enfin fait souffler l'esprit, vendredi après-midi.

Une passion nécessaire

Le ton de Denise Levertov est de ceux, au cours de ces colloques, ne se laissent plus oublier. Représentant le thème de la poésie engagée, la poétesse américaine a répondu avec une passion nécessaire aux interrogations vagues proposées dans le thème officiel de la Rencontre. Le poète a-t-il une fonction sociale? Oui, répond Mrs Levertov. Mais quel sera ce rôle?

A un premier niveau, le poète dans l'engagement est un homme comme les autres, avec le don de poésie en plus. Il veut communiquer, et il le peut de surcroît. Certes le poète ne peut s'exprimer que par lui, avec des images, et dans la solitude. Mais déjà le poète assume son obligation humaine et cherche à créer une plus grande révérence pour la vie.

Physique et moral, Denise Levertov pense que la prise de conscience du moment historique sera reflétée dans les poèmes. On ne peut pas se forcer à écrire de bons poèmes engagés. Il suffit de faire de bons poèmes, ils sont en plus des poèmes révolutionnaires. Et si l'on écrit en pleine conscience de notre crise, les résultats peuvent être importants. Aux E.U. aujourd'hui, le poète doit même développer ses dons hors du verbe. Il s'objectera à la guerre, appuiera la contre-insurrection. En temps de crise, la vie quotidienne du poète peut nourrir, alimenter son être poétique profond, en plus de l'être humain ordinaire qu'il est.

Mrs Levertov conclut avec émotion que nous avons à apprendre individuellement ce que veut dire la paix. Il y a là une urgence désespérée. Ce n'est en rien un choix romantique: ce choix-là est plus pressé que tous les autres, il l'impose.

Un peu de brutalité

La séance de vendredi matin a été transfigurée lorsque le poète anglais Georges Barker a pris la parole, prononçant le dernier exposé de la Rencontre: Georges Barker déploya une passion brutale et incisive pour mettre en relief les caractéristiques essentielles et irréductibles, selon lui, de la nature humaine comme telle: anarchisme et perversité. "L'anarchie, a-t-il dit, affirme le triomphe de l'imagination sur la volonté, la perversité affirme le triomphe de ce qui est vivant sur ce qui est mort." Le symbole poétique et paradoxal de cette violence native, Georges Barker alliant un peu plus tard le trouver dans le silence, évoquant irrésistiblement la pensée de G. Bataille. Il nomma "cette couronne de silence" car le poète tente de décrire: car le poète croit au silence, et s'il parle

Des poèmes

c'est seulement qu'il n'ose pas rester silencieux.

L'après-midi, et sur la demande des poètes invités, une entorse au programme nous a enfin valu quelques-uns de ses poèmes. Nous moments de la Rencontre. Chaque auteur, appelé par F. Scott qui avait ouvert la séance et donné l'exemple de la brièveté souhaitable, lut à son tour quelques-uns de ses poèmes. Nous eûmes l'occasion de voir le bon Simeon Kirilov, déclamer avec fougue et humour le sympathique Pierre Seghers, chanter et même le vieil avant-gardiste brésilien Carvalho présenter en guise de poèmes des dessins symboliques. Mais surtout, il y eut les lectures émouvantes de A. Wajk (traductions lues par Gaston Miron), celles, délicieuses de subtilité et de profondeur, de Georges Schéhérazade, celle aussi, admirable, du benjamin britannique de cette Rencontre, Nathaniel Tarn, celle enfin, si belle et si pénétrante, de Guillevic. Là, il s'est agi une bonne fois de poésie, et l'assistance, malheureusement passive et trop peu nombreuse, de la Rencontre, fut payée de sa longue patience.

"Les Noces de Figaro" de Mozart

par Jacques Thériault

L'Opéra d'état de Vienne a honoré dignement la première des "Noces de Figaro" de Mozart, jeudi soir dernier au théâtre Wilfrid-Pelletier, mais à sa façon. On a rajouté les décors, les costumes et la mise en scène. Plus théâtral que lyrique? C'est peut-être vrai.

Au lieu de voir un décor surchargé, on présente un décor léger de couleur grise d'où se détachent quelques meubles essentiels à l'intrigue amusante, écrite par Da Ponte dans la forme du vaudeville à tiroirs. Ce canevas devient vite une féerie

grâce à la partition mozartienne, elle-même passablement de poésie, ourlée avec une grâce si légère qu'elle plane entre ciel et terre.

Karl Böhm a dirigé en imposant Mozart à la Philharmonique de Vienne dans ses moindres accents. L'accompagnement à ce point on aurait pu l'oublier pour se laisser séduire par la perfection scénique de toute la distribution. Il est vrai, la mise en scène de Léopold Lindberg est tout à fait séduisante! Figaro, c'est Walter Berry.

Avec Reri Grist (Suzanne), il a animé la scène avec une vérité psychologique, un naturel et une efficacité dramatique extraordinaire. On applaudit sans réserve leurs excellents timbres de voix et leurs aisances techniques. Un peu froids sans doute: le comte (Eberhard Wächter) et la comtesse Almaviva (Hilde Güden) opposaient un couple qui, néanmoins, s'imposait.

Voici finalement une troupe d'opéra homogène, soumise à une conception d'ensemble qui frôle la perfection. Une fête comme doit-être toutes noces et celles de Figaro.

La pièce du père McDonough serait adaptée à l'écran

TORONTO — Le père Thomas McDonough, dominicain de Toronto et auteur d'une pièce de théâtre controversée sur le limogeage d'un archevêque québécois, a reçu une offre de faire adapter sa pièce à l'écran. La pièce, intitulée Charbonneau et le Chef, raconte la révocation de Mgr Joseph Charbonneau par le pape Pie XII en 1950.

À l'affiche
ARTHUR KENNEDY
PETER FALK • Tatyana Samoilova
MARCHER ou mourir!
Horaires: 10.15 - 12.25 - 2.35 - 4.50 - 7.00 - 9.20
dernier programme complet 8.50
le PARISIEN
480 STE-CATH. O. 861-2697

VENDOME
PLACE VICTORIA TEL. 878-1451
un film explosif de Louis Malle
en couleurs dérivantes
d'après le roman de Raymond Queneau
DANS LE MÉTRO
12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30
EN COULEUR

ma sœur... mon amour
"à voir absolument"
LA CRITIQUE ★★★★★
EN SUEDOIS S.T. ANGLAIS
7.30 - 9.30
Dim: 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30
AIR CLIMATISÉ
1206 EST, STE-CATHERINE
festival

TANT QU'ON A LA SANTÉ
réalisé et interprété par
PIERRE ÉTAIX
cinéma
1306 EST, STE-CATHERINE
TEL. 388-3303
STATION BERRY
Fleur de lys AIR CLIMATISÉ
858 EST, STE-CATHERINE

L'INCOMPRIS
LE FILM QUI ÉVEILLE L'ÉMOTION, LA SENSIBILITÉ ET L'AMOUR! ★★★★★
alerte à toutes les polices!
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON
Station BEAUBIEN 1204 est, Ste-Catherine
Station BEAUBIEN 8505, St-Nobert
Stationnement GRATUIT Jean-Talon, à l'est de Pie IX

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche: 2h.15 - Pos de courses le jeudi

les COEURS VERTS
EST-CE UN CRIME D'ÊTRE JEUNE?
le PARISIEN
DAUPHIN 721-6060
CE SOIR 7.30-9.30

6e MOIS
un film de
roger vladim
LA CURÉE
PANAVISION • EASTMANCOLOR

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
2h. 30 et 8h. 30
ET JUSQU'AU 23 SEPT.
ARENA MAURICE RICHARD
★★★★
CIRQUE DE MOSCOU
★★★

Prix (taxe incl.) - Parterre et loges: \$5.00; mezzanine: \$4.00; cercle: \$3. et \$2.
Demi-tarif pour les enfants les vend. soirs et sam. matinées.
BILLET EN VENTE A: Arena Maurice Richard, Via et Boyce, Ed. Archambault Inc. 500 est, Ste-Catherine, Importation, C.M. Inc. 8225 St-Laurent et 5975 Monk, La Colne Populaire de Maisonneuve, 4200, rue Adam, Jim Charlebois, 2115 est, Jean-Talon, Librairie Quinisme, 418, quai, Notre-Dame, C.C.A., 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol), Universal Stationery, Centre d'Achat, D'ord des Crisieux, Voyages LaSalle, Centre d'Achat Point Mercier.
Commandes postales. Adresses avec chèque payable à Canadian Concerts & Artists Inc., 1822 ouest, Sherbrooke, Québec, J1R 1A1.
RESERVATIONS: 256-5031

CE SOIR À 8H30 P.M.

Sa seule apparition à Montréal cette année!
La plus grande vedette canadienne
Monique Leyrac
8 représentations seulement!
expo théâtre
le rendez-vous des grands succès
Billets maintenant en vente au bureau des billets de la Place Ville-Marie, à la porte, et à Canadian Concerts & Artists, 1822 ouest, rue Sherbrooke.
Soirée à 20h 30, \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50.
Matinée: 16 septembre à 14h 30; \$2.00, \$2.50, \$3.50, \$4.50.
expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

SAINT-DENIS, Bijou
Une jeune fille cynique, ambitieuse, ravissante, bouleversante, qui a décidé de mordre dans la vie...
à belles dents
MIREILLE DARCY
Son second triomphe après "DALIA"
JACQUES CHARRIER, DANIEL GELIN, PETER VAN EYCK
Une fille jeune excitante, et courageuse
SAFARI DIAMANTS
MARIE JOSE NAT
JEAN LOUIS TRINTEMENT
HOLST FRANK
STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE DU SAINT-DENIS
SCOPE et COULEURS

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

THE ENGLISH OPERA GROUP
LES CÉLÈBRES OPÉRAS RELIGIEUX DE BENJAMIN BRITTEN
CE SOIR, MERCREDI ET VENDREDI À 8 H.30 P.M.
"THE BURNING FIERY FURNACE"
Une distribution de 23, comprenant: Bryan Drake, Peter Peaks, Benjamin Luxon, Robert Tear, Victor Goolbsy.
DEMAIN, JEUDI ET SAMEDI PROCHAIN À 8H30 P.M.
Une distribution de 24, comprenant: Harold Blackburn, Thomas Hemsley, Bryan Drake et Robert Tear.
"CURLEW RIVER"

A L'ÉGLISE ST-JACQUES
445 RUE STE-CATHERINE EST
STATION DE MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY
ORCHESTRE: \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50
BALCON \$2.50, \$3.50, \$4.50
ET
PLACE DES ARTS
THÉÂTRE MAISONNEUVE
8h15 DU 18 AU 23 SEPT.
18 et 22 SEPT. 8.15 p.m. "A MIDSUMMER NIGHT'S DREAM" BRITTEN
19 et 20 SEPT. 8.15 p.m. "THE BEGGAR'S OPERA" BRITTEN
21 et 23 SEPT. 8.15 p.m. "ACIS AND GALATEA" HAENDEL
"THE BEAR" WALTON
\$3.50, \$4.50, \$5.50, \$6.50
BILLET MAINTENANT EN VENTE
PLACE DES ARTS • GUICHETS DU FESTIVAL MONDIAL
PLACE VILLE-MARIE • ÉGLISE ST-JACQUES
ET CANADIAN CONCERTS & ARTISTS

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

6 DERNIERS JOURS
Au Jardin des Étoiles de la Ronde.
Tous les soirs à 8h. 15 et 10h. 30
SOUPY SALES dans HELLZAPOPIN '67
Billets: \$2.50, \$3.00 au tables \$3.50
Réservations acceptées: 397-2622
8 H.P.M. PLACE DES ARTS • SALLE WILFRID-PELLETIER
L'OPÉRA DE VIENNE
Ce soir et les 15-21 sept.: "Der Rosenkavalier", Strauss/Josef Krips
13 sept.: "Les Noces de Figaro", Mozart/Karl Boehm
14-18 sept.: "Elektra", R. Strauss/Karl Boehm
17 sept.: "Don Giovanni", Mozart/Josef Krips
19-22 sept.: "Wozzeck", Berg/Heinrich Hollreiser

8 H.P.M. PLACE DES ARTS • SALLE WILFRID-PELLETIER
LA PHILHARMONIQUE DE VIENNE
Demain: JOSEF KRIPS, chef d'orchestre
16 SEPTEMBRE: JOSEF KRIPS, chef d'orchestre
BIRGIT NILSSON soliste
20 SEPTEMBRE: KARL BOEHM, chef d'orchestre
LE THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE DEMAIN
JEANNINE BEAUBIEN, directrice
"ANY WEDNESDAY" de Muriel Resnik
REPRÉSENTATIONS, DU MARDI au VENDREDI à 9.00 h.
Billets: \$2.50, \$3.50, \$4.50
SAMEDI, 9 HEURES P.M. - BILLET \$4.50
RELÂCHE DIMANCHE et LUNDI
Arrivée par taxi par le métro et la Balade, ou l'Expo Express et la Balade. Le métro est situé à 5 minutes de marche de la Poudrière... Les billets sont en vente au guichet du festival mondial à la Place Ville-Marie, à la Poudrière ou au guichet Murray Hill de l'hôtel Laurentien.
POUR TOUTE INFORMATION: 526-0621
BILLET MAINTENANT EN VENTE
Au bureau des billets de la Place Ville-Marie, 357-2410
PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, V1 2-2112
BILLET ÉGALEMENT EN VENTE À LA PORTE
ET À CANADIAN CONCERTS & ARTISTS I
(SAUF POUR LA POUDRIÈRE)
932-2171 1822 OUEST, SHERBROOKE

CE SOIR ET DEMAIN SOIR
GODARD-GODARD-GODARD
UN SUPER PROGRAMME
Pierrot le FOU
EN COULEURS
à 5.45 - 9.45
et: "ALPHAVILLE"
présenté à: 8.10 seul.
et: "Tous les garçons..."
7.50 seul.
3200 RUE ST-JACQUES 277-4000
verdi
Des mercredis - R. Polanski: Répulsion
et Le Couteau dans l'eau

BRIGITTE BARDOT
ROBERT HOSSEIN
2e semaine
en couleurs
"Le Repos du Guerrier"
un film de roger vladim
Horaires:
Sur semaine: 7.30 - 9.30
Som., dim., lun.: 1.00 - 3.05 - 3.15 - 7.25 - 9.30
CRÉMAZIE
station crémazie
ST. DENIS et
CRÉMAZIE
388-4210

Toutes les vedettes à
CBF/690

RADIO QUALITÉ • RADIO VEDETTES • RADIO-CANADA

Arts et spectacles

Jusqu'au 23 à l'Arena Maurice Richard

Le cirque de Moscou

par Jean Basile

C'est un programme presque entièrement nouveau que présente le Cirque de Moscou dont les représentations se poursuivront, à l'Arena Maurice Richard, jusqu'au 23 septembre.

En effet, hormis une équipe de cascadeurs (dont un sur des échasses), on a tenu à renouveler un programme pour la joie de tous.

Rien de plus gai, de plus charmant que ce spectacle. Le Cirque de Moscou a ceci de particulier qu'il n'essaie pas de nous faire passer des frissons. Tout souvent le cirque est un spectacle d'horreur ou l'on tient à tous prix à faire se lever de son siège le pauvre spectateur secoué.

Si un numéro de chiens savants est un peu faible, il est largement compensé par une cavalerie exceptionnelle de rythme et de couleur. Au chapitre des animaux, il y a toujours un ours dressé qui fait bien entendu, de la malocycliste, nouvel avatar sans doute des Hell's Angel de San Francisco.

Un seul numéro fait passer le frisson: des fil-de-feristes qui travaillent en hauteur. Ils ne tombent pas mais on le craint à tout instant, malgré le fil qui, très judicieusement, assure un minimum de sécurité aux acrobates.

On regrette quand même que cette aristocratie du cirque que sont, avec les cavaliers, les acrobates aériens, ne soient pas représentés un peu mieux. L'art du trapèze est un peu la poésie du cirque. Mais nul trapèze ici; il semble d'ailleurs que le plafond de l'Arena Maurice Richard ne soit pas assez sûr pour qu'on y puisse accrocher les acrobates. Cela nous a d'ailleurs privé du numéro d'ouverture, une femme acrobate.

La seconde partie du programme est assurée quasiment entièrement par un illusionniste, Kio.

C'est un illusionniste dans la grande tradition classique. À l'aide d'un personnel et d'un matériel énorme, il fait apparaître et disparaître des humains et des animaux. Parmi ceux-ci, des canards, des colombes, même un lion. On connaît la plupart des trucs que l'artiste emploie. Comme pour tout art "classique", c'est la manière qui compte. La rapidité de l'exécution et son élégance sont tout à fait satisfaisantes. Cependant, le numéro est peut-être un peu long.

Le programme du cirque de Moscou est plus proche du music-hall que du vrai cirque. Mais c'est un programme réussi et varié, auquel on assiste sans une seconde d'ennui. Avec beaucoup de plaisir même.

Horaires des spectacles

THÉÂTRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau.

AUTOSTADE - La grande parade de la gendarmerie française - 21h.

COMÉDIE-CANADIENNE - Revue "Terre des Femmes" avec Murielle Millard - 20h30.

EXPO-THÉÂTRE - Samedi: "Ellington et Vaughan" 20h30 - Dimanche: Gala de la poésie (sur invitation) 20h30.

LA RONDE (cabaret) - "Heliopapoin 67" - 20h15 et 22h30.

L'ÉCHANGE (Théâtre de la Place Ville-Montréal) - "Machbeth aux ténébres" de J. Mignolet. Tous les soirs à 20h30.

LE PATRIOTE (Boîte à chansons) - Renée Claude (jusqu'au 9 sept.).

LA POUDRIÈRE - "Any Wednesday" De mardi à vendredi: 21h. Samedi: 19h. et 22h. - Relâche dimanche et lundi.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER - Sam. L'opéra de Vienne: "Les noces de Figaro" de Mozart 20h. Dimanche: Relâche.

THÉÂTRE MAISONNEUVE - Samedi: Théâtre National de la Belgique: "L'Ulenspiegel" de Clous - 20h15. Dimanche: Relâche.

THÉÂTRE PORT-ROYAL - Le Rideau de Bruxelles: "L'oiseau Vert" de Charles Bertin - 20h30. Relâche dim.

CINÉMA

ALOUETTE - "Thoroughly Modern Milieu" Mat. 2h15 - Soirée 8h15.

AMHERST - "Judith" 11h00 - 2h45 - 6h25 - 10h10 - "Propriété interdite" 12h45 - 4h30 - 8h15.

ATWATER - "In the Heat of the Night" - 1h00 - 3h10 - 5h20 - 7h25 - 9h35.

AVENUE - "The Bobo" 1h15 - 3h15 - 5h15 - 7h15 - 9h15.

BIJOU - "Safari Diamants" 11h55 - 3h25 - 6h35 - 10h05 - "A belles dents" 1h35 - 5h03 - 8h33.

CANADIEN - "L'Incompris" 1h05 - 4h05 - 7h00 - 10h00 - "Alerte à toutes les polices" 12h00 - 2h55 - 5h55 - 8h50.

CAPITOL - "Dirty Dozen" - 10h00 - 12h40 - 3h20 - 6h10 - 9h03.

CHAMPLAIN - "Un coin du ciel bleu" - 12h25 - 4h14 - 8h03 - "La blonde de Fie le FBI" 1h21 - 6h10 - 9h59.

CHATEAU - "La 10e Victime" 2h45 - 6h10 - 9h35 - "La Flamme et le feu" 1h20 - 4h45 - 8h05.

CINÉMA - THÉÂTRE IMPÉRIAL - "Grand Prix" tous les soirs 8h30 - du lundi au sam. - 2h00 - mer. et sam. - Dim. 2h00 et 7h30.

CRÉMAZIE - "Le repos du guerrier" en sem. 7h30 - 9h30 - Sam. dim. et lun. - 1h00 - 3h10 - 5h15 - 7h25 - 9h35.

DAUPHIN - "La Curée" Sur sem. 7h30 - 9h30 - Sam. et dim. 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.

HORAIRES DE LA TELEVISION

Lundi		Lundi	
CBFT 12		Lundi	
Le sigle (L) marque une émission en couleur		10.45	L'école du bonheur
10.20	Bouquet Expo	11.00	Voix de femmes
10.30	Monsieur Surprise présente "La maison de tout"	11.30	Dernier recours
10.45	La soirée verte	12.00	Première édition
11.00	Le caissier de la reine	12.15	Cine-Roman: "L'extravagante mission" (22)
11.30	Long métrage "Le hulkisme pour l'homme" (1959)	12.30	Cine-Midi: "La forêt de l'acier" - drame français
1.00	Long métrage "Les grandes familles"	2.00	Cine-Lundi: "L'élégance américaine"
1.15	Long métrage "Les masques du Kaniwa" - aventure américaine (1953)	2.30	Comédie - américain
3.00	Femme d'aujourd'hui	3.30	Les deux font la paire
4.00	Un été et Oscar	4.00	Fury
4.30	La boîte à surprise	4.30	Zoo du capitaine bonhomme
5.00	Un été et Oscar	5.00	Super héros
5.30	Une colonne	5.30	Super héros
6.00	Jeunesse oblige	6.40	Sports-magazines
6.25	Le Club des Jnobs	6.50	Télé-Mémo
6.30	Nouvelles du sport	7.00	Dernière heure
6.45	Aujourd'hui	7.15	Télé-Mémo
7.00	Les Belles Histoires	7.30	Au-delà du réel
7.30	Le sel de la semaine	8.30	Ma soirée bien-aimée
8.00	Le prisonnier	9.00	En vedette
9.00	Le sel de la semaine	9.30	Forme formidable
10.00	Le sel de la semaine	10.00	Les trois cloches
10.30	Le sel de la semaine	10.30	Venez donc chez moi
11.00	Le sel de la semaine	10.45	En Première Page
11.30	Le sel de la semaine	11.00	La ronde des Sports
11.55	Le sel de la semaine	11.15	Cinéma
12.00	Le sel de la semaine	11.30	Le sel de Sud - drame
12.15	Le sel de la semaine	12.30	Le sel de Sud - drame
12.30	Le sel de la semaine	12.45	Dernière Edition
12.45	Le sel de la semaine	12.55	Fermeture

CFTM 10

7.15 Mire - Musique

7.30 Les 999 hommes

7.45 Métronome

8.45 36 - 24 - 36

9.00 Tapis et coiffe

10.30 Monsieur Surprise présente

ROBERT STANFIELD

Suite de la page 1

les mêmes mots, en exprimant la crainte que lui inspire le concept si vague des deux nations, le thème central des assises de la semaine dernière. Mais de l'ambiguïté, il ne veut pas non plus être la victime impuissante.

Peu importe, a-t-il dit hier, que ses adversaires dans le parti l'accusent d'adopter vis à vis du problème constitutionnel des positions qu'on assimile d'avantage aux politiques du parti libéral. Ce qui compte à l'heure actuelle, et cette question est la plus urgente de toutes, c'est de dissiper la confusion qui règne autour de la notion bi-nationale. La nécessité d'une définition spécifique de ce concept prime sur les exigences partisanes. Il ne saurait, quant à lui, la formuler plus avant sans consulter ses collègues.

Il ne l'a pas précisé davantage, hier, sauf que, pour lui, la notion des deux nations est étrangère à celle que s'en fait M. Dielenbaker: le premier verbe d'une politique séparatiste à crédit.

Interrogé sur la nécessité de s'appuyer sur un "lieutenant canadien-français", ou M. Stanfield possède déjà une fine

psychologie québécoise, ou d'heureux conseillers. Il importe davantage, a-t-il dit, d'assurer au Canada une représentation équitable dans le conseil des ministres, et de confier à ces hommes des portefeuilles influents ("significatif", a-t-il dit en anglais), que "d'avoir un lieutenant".

Les observateurs ne sont pas sans constater que son collègue Dalton Camp, à qui l'on attribue la paternité des stratégies qui ont valu à M. Stanfield sa brillante victoire, ne s'affiche pas en public, avec lui. Certes Camp, le goliath de John Dielenbaker, devra se tenir encore quelques semaines, le temps d'essuyer la lame et de brûler le torchon. Mais Dalton Camp pur ou impur, Stanfield n'est pas homme à s'accompagner d'un garde du corps politique, si l'on ose dire. Le seul hommage qu'il lui ait rendu, hier, il l'a fait sur le ton détaché de la constatation: "Sûrement, Camp fera un excellent député". On sait aussi que les excellents députés font aussi parfois de bons ministres.

Depuis 1948, M. Stanfield n'a pas cessé d'accumuler les

victoires. Celle du parti au prochain scrutin n'est pas enlevée, et le nouveau chef sait qu'on ne pense pas les plaies d'un parti écorché depuis sept ans avec le chiffon en papier crepe des cocardes électoraux.

Une fois scellée l'unité du parti, la "question nationale" lui lance les défis les plus redoutables, puisque c'est au prix de solutions intelligentes et originales qu'il parviendra à déloger au pouvoir le parti de M. Pearson.

Dans une critique du régime, hier, il s'est attaché aux conséquences graves de l'instabilité des prix. La dévaluation de 1962, lorsque M. Dielenbaker fixa le prix du dollar à 92 cents, n'offre plus d'avantages concurrentiels, surtout depuis la poussée inflationniste des trois dernières années. Et rien n'indique, a dit M. Stanfield, que l'on parviendra à contrôler cette poussée-là.

Le gouvernement, entre autres responsabilités immédiates, doit adopter une politique budgétaire conforme à la situation économique présente, et il doit manifester plus d'initiative dans l'établissement d'une politique indicative "guideli-

nes".

Au chapitre des accords de défense avec les États-Unis, M. Stanfield exprime l'opinion que ces ententes doivent faire l'objet d'une révision à la lumière d'une situation mondiale qui a beaucoup évolué depuis les années cinquante.

"Je ne souhaiterais pas, toutefois, que nous adoptions unilatéralement des positions nouvelles".

Sa réponse la plus caractéristique, si tant est qu'il existe déjà un "style" Stanfield, il l'a donnée à une question sur l'abolition de la peine capitale:

"Je suis enclin à penser que nous sommes rendus à un point où le châtiment de l'oeil pour l'oeil n'est pas la méthode la plus utile".

Fils de député - son père fut aussi lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse - Robert Stanfield est né à Truro, en 1914. Avocat, il fut élu chef de l'association conservatrice de sa province en 1948. L'année suivante, il était chef de l'opposition. Il fut réélu en 1953, et en trois ans mena son parti à la victoire. On l'appelle, chez ses partisans, "l'homme avec l'expérience des victoires".

La deuxième Biennale de la langue française

Traducteurs et publicitaires ont un grand rôle à jouer dans le bon usage du français

De notre envoyé spécial André Major

Québec - Dans un pays comme le Canada où encore comme la Suisse la traduction et la publicité jouent un rôle d'importance dans le domaine de la langue; et le mauvais emploi de l'une et de l'autre contribue à la détérioration de la langue dite d'arrivée, le français. Telle était la grande question que les participants étudiaient samedi lors de la deuxième Biennale de la langue française.

M. Jean Darbelnet, professeur à l'université Laval, doute que l'on puisse briser le carcan de la langue française, comme certains l'avaient suggéré la veille, mais ignore pas non plus que la traduction, chez nous, porte très souvent, trop souvent, atteinte au bon usage de la langue française. Il rappelle une évidence, devenue un lieu commun qu'on oublie à savoir qu'il n'y a qu'ailleurs, la langue française est constamment menacée par l'influence de l'anglo-américain.

A son avis, la traduction doit rendre un sens aux mots et donner une information exacte dans la forme qui est propre à la langue d'arrivée (presque toujours le français chez nous). Le traducteur a donc une double responsabilité, d'abord vis-à-vis de celui pour qui il traduit et ensuite vis-à-vis des usagers de la langue dans laquelle il traduit. Il néglige habituellement cette dernière responsabilité. La traduction diminue la part de l'authentique quand on ne restitue pas le sens d'un texte dans le génie propre de la langue qu'on emploie.

Il a, d'autre part, souligné

le danger de l'anglicisation qui finit par contaminer la langue française. Ces entorses, à la langue, atteignent tout le système linguistique. Les anglicismes ne sont acceptables que dans la mesure où ils sont nécessaires et n'éliminent pas des mots français déjà existants. Au Canada, il y a une inflation de la traduction due au bilinguisme qui est un facteur de désorganisation de la langue.

L'exposé de M. Jean-Paul Vinay, très vivant, soulève le même problème canadien et international avec cette différence que M. Vinay prêche une liberté de forme dans la traduction qui, seule, permettrait d'échapper à la contamination qu'avait évoquée M. Darbelnet.

Pour que la traduction ne corrompe pas le bon usage, il propose qu'on crée une école de formation pour les traducteurs, que la traduction soit plus libre et qu'on forme le public. Il souhaite aussi que la fédération du français s'ouvre au problème de la coexistence du français et d'une ou plusieurs langues, et désire en même temps qu'on reconnaisse "la pertinence des techniques de traduction pour canaliser les influences extérieures sur la langue française".

M. Haumont, pour sa part, a dénoncé le mythe du bilinguisme en le rattachant à une situation générale "aberrante". À ses yeux, la traduction est le cheval de Troie de l'anglo-américain. Les manuels scolaires traduits sont peut-être, dit-il, le meilleur exemple de cette invasion que subit le Québec.

Il n'y a pas que la traduction qui soit une menace grave, il y a la publicité, du moins celle qui se pratique généralement chez nous, qui contribue à corrompre la langue française, comme l'a bien montré M. Marcel Paré, du Québec, chroniqueur de langage et publicitaire. Lui aussi a rappelé que plus que quiconque les Québécois sont exposés au virus publicitaire américain. Bien sûr, a-t-il dit, nous sommes soucieux de nous en protéger, mais il est évident que notre publicité n'échappe pas aux monstruosités linguistiques. On dit que les publicitaires n'ont pas pour mission d'enseigner la langue française, ce qui ne veut pas dire qu'ils doivent se désintéresser de la qualité de la langue qu'ils utilisent. Il reconnaît pourtant qu'il n'est pas facile, chez nous, d'inventer les mots qui nous manquent pour désigner des réalités américaines. M. Paré reproche aux publicitaires d'oublier que leurs textes

ont nécessairement une portée éducative, et que s'ils sont mauvais, c'est la population qui s'en ressent. Moins qu'un autre, moins qu'un écrivain, du fait que son texte connaît une large et efficace diffusion, le publicitaire n'a le droit de détériorer la langue française. Car il participe, par la force des choses, à l'enseignement du français, car il impose au public sa manière d'écrire, qui est d'autant plus importante qu'elle se rapporte à des réalités quotidiennes. Si la publicité répond à un besoin de consommation, elle doit répondre aussi à un besoin intellectuel. Pour finir, M. Paré souhaite qu'on fonde une école de publicité qui soit exigeante en matière de traduction et de rédaction publicitaire.

Si les Québécois sont victimes de l'anglicisation, les Suisses de langue française, comme les Français, succombent eux à l'anglomanie, selon M. André Amiguet, du fichier français de Berne (suisse). "On croit à tort que le français est plus percutant que le français parce qu'on oublie que le français est et peut-être une langue concise." Il a dénoncé une autre anomalie linguistique qu'il qualifie de français technomanie. Un effort de persuasion pourrait peut-être, selon lui, amener les publicitaires à assurer le bon usage de la langue française.

M. Maurice Watier, publicitaire de Québec, en énumérant les qualités de la langue publicitaire, a énoncé un principe qui lui semble aller de soi, à savoir qu'aux États-Unis la publicité devait être américaine, et en France française, et qu'elle devait, au Canada être canadienne-française.

Il ne néglige pas pourtant la difficulté que cela implique pour nous, groupe minoritaire submergé par la langue et la pensée anglaises, d'autant plus que la "langue officielle de la publicité est l'anglais" et que le français, dans ces circonstances, n'est "qu'un moyen d'expression accessoire aux mains d'unilingues anglophones qui, sans trop le savoir, imposent leur façon de communiquer avec le consommateur".

Le problème est d'autant plus aigu que "la grande faiblesse de la publicité canadienne-française tient à ce que, comme dans bien d'autres domaines, nous ne sommes pas nos propres maîtres". Elle n'est que traduction, et, en tant que telle, elle manque de personnalité. Il en rejette la faute sur les unilingues anglophones qui nous maintiennent dans cette servitude.

Sur votre agenda

SEPT. INVITATION

- Partie de cartes mensuelles organisée par les dames bénévoles du centre social Ste-Brigide, à 2h. Prix de présence. Renseignements: 522-1791.
- Réunion de la section masculine du Club du premier vendredi du mois, à 18h. Messe et dîner. Les dames sont invitées. Renseignements: Mme Groux, 733-8211, poste 72.
- Réunion du centenaire des membres du Service féminin de l'armée canadienne. Cocktail-buffet à 17h. Renseignements: Capitaine Grace Ford, 933-3511, poste 22.
- Défilé de mode annuel au bénéfice des ballets métropolitains du Canada organisé en collaboration avec la maison Dupuis Frères. Défilé à 20h30 suivi d'un léger goûter. Renseignements: Mme Paul Robison, 387-7619 ou à l'Atelier du ballet classique, 381-8936.

Une série de dix conférences sera présentée par une équipe de professeurs de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal et aura lieu tous les vendredis soirs, à 20h, du 22 septembre au 24 novembre, au collège Sophie-Barat, 1239 est. boul. Gouin. M. M. Philippe Gargue, doyen de la faculté, donnera le cours initial. Renseignements: 381-3941.

Des cours de couture seront donnés au centre Notre-Dame du Bon Conseil 4281 ouest, boul. de Maisonneuve, Westmont, à compter du 2 octobre. L'inscription se fera les 11 et 12 septembre, à 19h30. Renseignements: 933-6165.

Le RIN met l'accent sur la révolution sociale

par Gilles Lesage

C'est dans l'allégresse et l'enthousiasme, et en plaçant nettement l'accent sur la révolution sociale et l'action de masse que le Rassemblement pour l'indépendance nationale a célébré hier soir, devant environ 2,000 personnes réunies au Centre Paul-Sauvé, le septième anniversaire de sa fondation.

Devant la plus grande foule qu'ait réunie le R.I.N. depuis le fameux meeting électoral de Montréal-Nord en juin 1966, le chef du parti indépendantiste, M. Pierre Bourgault, a affirmé que ce n'est pas par goût de la violence que le parti montre les dents depuis quelques temps, mais "parce qu'il n'y en a pas d'autre pour mener cette bataille-là".

Il a précisé que le RIN croit toujours que tous les Québécois ont droit à un Québec indépendant. Mais, a-t-il ajouté, il est temps que l'on sache que les Anglais qui refusent de parler français seront désormais considérés comme des touristes.

La foule exubérante a fait fête à son chef, applaudissant frénétiquement chacune de ses phrases. Elle a salué vivement chaque allusion aux événements reliés à Pierreforts et au train de la confédération.

M. Bourgault a évoqué des cas analogues à ceux de Pierreforts dans la région de Montréal et, chaque fois, la foule hurlait: "On va y aller". Ce la se passe chez nous, là où nous sommes en majorité et il est grand temps que nous prenions les droits de la majorité, a-t-il dit. Il a révélé que le RIN est en train de mettre au point un plan d'action en vue de régler chacun de ces cas.

Le chef du RIN a souligné que la réalisation la plus importante du RIN depuis sa fondation, c'est d'avoir fait prendre conscience au peuple que le colonialisme existe au Québec et sur la propagande.

Que le RIN doive descendre de plus en plus souvent dans la rue a été clairement plus fortement encore par deux "vieux" militants du parti, Mme Andrée Bertrand-Ferretti et M. Hubert Aouin.

Mme Ferretti a dit qu'aujourd'hui comme il y a sept ans, la révolution québécoise demeure l'objectif à atteindre mais qu'on est encore loin du jour de la libération. Ce jour ne pourra survenir que par le renversement de l'ordre établi, la désorganisation totale de l'ordre économique actuel et l'avènement d'un ordre nouveau et de nouvelles institutions dans tous les domaines.

La libération du Québec, comme de tous les autres peuples opprimés, a-t-elle ajouté avec fougue, se fera dans et par la révolution, c'est-à-dire par la prise du pouvoir par les travailleurs québécois par tous les moyens nécessaires.

Évoquant pour sa part les récents "assauts" du RIN, l'écrivain Hubert Aquin a soutenu que l'escalade est bien engagée et qu'elle continuera.

"Nous n'avons pas fini de prendre d'assaut les trams de la confédération, nous n'avons pas fini de nous battre dans les rues ni d'aller à la ligne de feu, mais nous vaincrons."

COURS DE FORMATION SOCIALE

par correspondance

INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DU QUÉBEC INC.

Annexé à l'Université de Sherbrooke. Subventionné par le Ministère de l'Éducation.

Pour renseignements:

Case postale 610, Nicolet, Qué. Tél. Montréal, 527-8831

COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE

- de BASE et de RÉCEPTION -

Avec les recettes les plus goûtées, l'enseignement des principes et procédés pratiques, de base modernes essentiels pour réussir économiquement une cuisine toujours délectable et équilibrée.

donnés par le professeur bien connu

M. HENRI BERNARD

pour renseignements s'adresser à

INSTITUT D'ART CULINAIRE

École détenant un permis en vertu de la Loi des Écoles prof. privées.

1253 MCGILL COLLEGE, Montréal Tél. 861-9697

Le lundi, c'est toujours le 2.



Le Club des Jnobs (de la série Jeunesse oblige), le lundi à 18h.



Les Belles Histoires, le lundi de 20h. à 21h., en couleur.



Le Prisonnier, le lundi, à 21h., en couleur.



Le Sel de la semaine, le lundi à 22h.

regardez bien regardez le

A Radio-Canada, la semaine commence en beauté avec toutes les émissions que vous préférez.



La croissance économique au Canada, le critère de toute revision fiscale au pays

Selon une étude de The Int. Nickel Co. Canada

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, Londres, Paris et N.Y. étaient fermées comme de coutume en fin de semaine, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence de bien des tableaux ce matin dans nos pages financières.

La situation économique aux E.U. et la conjoncture politique ne favorisent guère de nouveaux engagements de la part des spéculateurs américains déjà fort nerveux par suite de la grève chez Ford Motor et de ce qui se passe au Vietnam.

L'échec des pourparlers au sujet de la grève du cuivre, qui dure déjà depuis plusieurs semaines outre-frontière et ailleurs, constitue un facteur défavorable pour nos cuprifères.

Les virements peu considérables sur nos marchés canadiens durant les dernières séances démontrent que les spéculateurs canadiens appréhendent quelque peu les incertitudes économiques actuelles, par suite des hausses des coûts de revient, affectant d'autant les profits.

M. John R. Bradfield, président du conseil de la Noranda Mines, a lancé des invitations au monde financier pour assister ce matin à 10 h 30 a.m. à la conférence qui sera donnée à l'auditorium de Du Pont de Canada, à l'Expo-1967, par le Dr. Otmir Emminger, membre du Bureau des Gouvernements de la Banque Fédérale de l'Allemagne. Il parlera de "la réforme monétaire internationale", sujet de nature à intéresser bien des banquiers et maints financiers.

C'est aujourd'hui que le Ministère des Finances du Canada annoncera le lancement d'une émission fédérale. L'émission sera d'environ \$500,000,000.

Scottish & York Holdings Ltd vient de proposer le fractionnement de son capital-action à

raison de 3 pour 1. Il y aura alors 1,500,000 actions ordinaires en circulation sur 2,000,000 d'auto-risées.

L'émission de \$500,000,000 de l'Hydro-Québec a été absorbée en peu de jours, apprend-on, mais les souscriptions n'auraient pas été aussi rapides que l'on s'y attendait dans le monde financier, vu le taux record de 7%.

Canadian Breweries Limited tiendra son assemblée à 2:30 p.m. aujourd'hui.

Ford Motor of Canada Ltd sera forcée de fermer ses usines d'assemblage, et dans notre pays d'ici une quinzaine de jours, si la grève de Ford Motor des E.U. se prolonge.

Il y aura conférence de presse cet après-midi de 3 à 4 p.m. au bureau de Westmount de la Metropolitan Life Insurance, dont M. L.J. Lavallée est le gérant, alors qu'il sera procédé à la démonstration d'un nouvel appareil de télécommunication qui permettra à ce bureau d'être sur-le-champ en communication avec le siège social de cette importante entreprise faisant de grosses affaires aux E.U. et au Canada - incidemment, personne n'ignore qu'elle est la plus grosse compagnie d'assurance dans le monde.

Atlantic Sugar Refineries paiera à ses détenteurs d'actions privilégiées 5% vendredi de cette semaine un dividende trimestriel de \$1.25 l'action. Le même jour British American Bank Note paiera à ses actionnaires ordinaires 50 cts l'action.

General Dynamics Corp. paiera, ce matin, à ses actionnaires 25 cts l'action ordinaire.

C'est aussi aujourd'hui que l'International Paper Co paiera 33 1/2 cts l'action ordinaire et \$1.00 l'action privilégiée \$4.00.

Activités progressives de La Prudentielle Compagnie d'Assurance Limitée

Cette institution compte une solide direction pour le Canada

La Prudentielle, Compagnie d'Assurance Limitée vient de publier en français le rapport de ses affaires l'an dernier au Canada. On y lit que sa direction pour le Canada comprend M.H.D. McNairn, M.B.E., C.R. gérant général pour notre pays, M.C.E. Jack, B.A., F.C.I.A., F.S.A. à l'actuaire pour le Canada, et adjoint à la direction, M.A.P. Bodley, M.B.E., F.C.I.I. Adjoint au gérant général pour le Canada, M.J.D. Mair, F.C.I.I. gérant pour le Canada des branches incendie et accidents et M.B.J. Standish, D.F.C. secrétaire pour le Canada. Le siège principal pour le Canada de cette compagnie se trouve sur le Boulevard Dorchester dans notre ville. Quatre des nôtres, entre autres, occupent des positions importantes dans cette institution d'assurance, soit MM. Paul Audette, B.A., C.L.U. de Québec, qui fait partie du Conseil des Agences de Vie de la Prudentielle, M. Antoine Desmarais, C.L.U. de Montréal, qui fait partie du même conseil et M. Jean Delorme, qui est le gérant provincial du département d'assurance incendie, etc. Quant à M.C.E. Dejean, F.L.I.C., A.C.L.U., il est surintendant des agences-vie, et M.R. Morrisette est en charge du service d'assistance aux agents généraux pour la division-vie.

"Le dernier exercice financier fut profitable," au dire de M. H. D. McNairn, M.B.E., C.R.

Il ressort des observations du gérant pour le Canada de la Prudentielle, M. H. D. McNairn, M.B.E., C.R., qu'un tour d'horizon révèle que l'année 1966 fut la plus profitable pour la Prudentielle au Canada où nos opérations dans toutes les branches ont connu un taux de croissance remarquable. Nous sommes fiers du fait qu'il y ait tant de gens qui font confiance à la PRUDENTIELLE pour assurer leur sécurité financière et celles des personnes à leur charge.

La Prudentielle s'est acquise une réputation enviable par sa solidité et la qualité des services qu'elle dispense dans de nombreux pays depuis sa fondation en 1848 et commande le respect que lui vaut sa position de chef de file dans le domaine de l'assurance. Notons en passant que ce fut la première société à utiliser le nom Prudential. Aux époques de prospérité et de crise, depuis sa fondation, elle a constamment fourni au public la protection par l'assurance dont elle se porte garant. Inscrite au registre du Département des assurances à Ottawa, la Compagnie est autorisée à souscrire de l'assurance-vie, de l'assurance contre l'incendie et risques divers dans toutes les provinces canadiennes. Comme l'exigent les lois fédérales, un cautionnement obligatoire est confié au Ministère des Finances et il est entendu que des réserves proportionnelles aux engagements de la Compagnie envers ses assurés doivent être maintenus constamment.

Le personnel de La Prudentielle au Canada se compose de plus de 400 agents d'assurance-vie, d'un côté de 700 employés dispersés dans nos divers bureaux par tout le pays et d'un nombre d'agents indépendants des branches incendie et accidents dépassant 1,200.

Elle a progressé, l'an dernier, à un rythme 2 fois plus rapide que l'industrie de l'assurance

Il ressort du dernier exercice financier de La Prudentielle que cette dernière a progressé en 1966. Le tableau suivant en est une preuve:

	1966	1965
Ass. en vigueur au 31 déc.	\$1,550,000,000	\$1,400,000,000
Ass. vie collective en vigueur (fig. dans le mont. ci-dessus)	129,600,000	120,700,000
Revenu-primes	27,600,000	25,700,000
Nouvelles ventes d'ass.-vie	208,900,000	183,000,000
Rég. aux ass. et aux bénéficiaires	19,700,000	17,200,000
Dividendes aux assurés	8,700,000	7,200,000
Réserves pour les assurés	179,600,000	164,000,000
Contrats en vigueur au 31 déc.	149,000	142,000

La Prudentielle en 1966 a progressé à un rythme deux fois plus rapide que celui qu'a connu l'industrie de l'assurance-vie en général. Le revenu-primes d'affaires nouvelles au cours de la même année dépasse de dix-sept pour cent le taux de l'année précédente.

Quant aux branches incendie et accidents, elle ont connu une année remarquable 1966, rapporte-t-on dans le rapport précité. Elles ont accusé une augmentation sensible du volume des affaires dans tous les territoires asservis et les résultats d'exploitation, bien que modérés, furent satisfaisants.

40% de ses placements canadiens se totalisant à \$201,000,000.00, le sont dans le Québec

On lit encore dans le rapport annuel de La Prudentielle que cette institution a élargi son champ d'action en Colombie-Britannique et en Alberta et elle espère y accomplir de plus grandes réalisations. Il importe de ne pas oublier que cette entreprise fait des affaires au Canada depuis 45 ans. A ses débuts, elle limita ses opérations dans l'assurance contre les incendies et les accidents puis 7 ans, plus tard, elle entreprit les opérations viagères, qui, depuis n'ont cessé de s'accroître. Son actif au Canada, constitué d'obligations fédérales et provinciales, de municipalités et de commissions scolaires, de titres de sociétés commerciales, d'actions ordinaires, de placements hypothécaires et immobiliers et, enfin, de son encaisse, et de ses prêts sur polices, représente un total de \$201,000,000.00. Incidemment, 40% environ des placements de cette compagnie au pays l'ont été dans des valeurs du Québec. Rien de surprenant, si l'on considère qu'elle y fait d'importantes affaires. Sait-on qu'elle possède 16 succursales dans notre province, dont 13 dans notre ville, soit beaucoup plus que dans toute autre ville canadienne?

Marcel CLEMENT

Le critère fondamental sur lequel devrait s'appuyer toute revision du système fiscal du Canada devrait être la croissance économique du pays, et non pas l'équité ou la "neutralité". Telle est l'une des conclusions principales qui découle d'une série d'études intensives faites par The International Nickel Company of Canada, Limited sur les recommandations de la Commission Carter.

Dans un discours qu'il a prononcé aujourd'hui à l'université Queen's devant un groupe d'économistes, M. K.H.J. Clarke, vice-président adjoint d'International Nickel, a déclaré que le système fiscal du Canada devrait être agencé de telle façon que le pays profite au maximum des lignes de force de son économie. Les remarques de M. Clarke constituent les premiers commentaires détaillés qu'International Nickel ait faits sur les recommandations de la Commission.

M. Clarke a insisté sur le fait que l'analyse des réformes fiscales proposées par la Commission a été faite du point de vue de l'intérêt national dans son ensemble. Les études ont porté sur des sujets très divers, depuis l'examen des théories sur lesquelles repose le projet de réforme jusqu'aux effets que celles-ci pourraient avoir sur la création de capital et sur la balance des paiements du Canada.

Il a précisé que sa compagnie a examiné les recommandations "non seulement du point de vue des conséquences qu'elles pourraient entraîner pour notre entreprise ou pour notre industrie, mais, ce qui est plus important, sur les résultats qu'auraient pour l'économie nationale et pour le mode de vie et l'avenir des Canadiens, une transformation de l'industrie minière". Il est presque certain, a-t-il déclaré, que si les propositions de la Commission étaient adoptées, il en résulterait une transformation de l'industrie minière, "car il est impossible d'augmenter d'une façon écrasante les charges fiscales d'un individu, d'une entreprise ou d'un secteur industriel sans qu'il en découle des changements profonds".

M. Clarke a déclaré que les principes mêmes sur lesquels repose le rapport de la Commission méritent d'être remis sérieusement en question. L'équité telle que la définit la Commission est une "évaluation subjective", et la neutralité fiscale "est impossible à atteindre dans le monde de la réalité".

Par contre, le profit économique servirait mieux les intérêts nationaux. Il permettrait au gouvernement de financer des programmes visant à augmenter la productivité des Canadiens dont les revenus sont trop faibles et à accroître l'indépendance économique du Canada; il offrirait la voie la plus sûre pour réduire les charges fiscales et donnerait plus de poids à la voix du Canada dans le concert des nations.

"Une croissance économique équilibrée et soutenue, tel a été l'objectif essentiel de tous les gouvernements et de toutes les Commissions royales d'enquête qui se sont penchées sur les besoins économiques du pays dans le passé; tel est aussi le critère fondamental sur lequel repose que tous les pays modernes, dont l'économie repose sur l'entreprise privée, ont établi leur politique fiscale", a-t-il remarqué.

Foundation Company of Canada Ltd

OTTAWA PC - Foundation Company of Canada Ltd., a reçu une somme de \$17,981,000 pour un contrat de construction d'un quartier général du centre des données fiscales pour le ministère du Revenu.

Les trois édifices dont la construction sera terminée dans 30 mois, seront situés à Confederation Heights, à trois milles au sud de la colline parlementaire d'Ottawa.

Banque de l'Ouest

M. M. Bienvenu ne serait plus actionnaire majoritaire

TORONTO PC - Le Globe and Mail de Toronto a dit que M. Marc Bienvenu, financier de Montréal, n'est plus actionnaire majoritaire dans la Banque de l'Ouest.

Le journal rapporte que le 1er septembre, à une réunion des directeurs de la compagnie Canadian Finance and Investments Ltd. de Winnipeg, celle-ci a remis 150,000 actions de la Banque de l'Ouest, mardi, pour appuyer M. Sinclair Stevens, de Toronto, qui devient ainsi majoritaire. La Banque a plus de 500,000 actions.

Les 150,000 actions représentent 18 p.c. du total des actions de la banque et sont enregistrées au nom de la Canadian Finance and Investments Ltd. M. Bienvenu détient par l'entremise de la société York Lambton Corp. Ltd., de Toronto, 50.1 p.c. des actions de la Banque de l'Ouest.

Le journal dit que si les 150,000 actions servent à un vote contre M. Bienvenu, le 14 septembre prochain, à une assemblée qui sera tenue pour liquider la Banque, les autres actionnaires seraient en mesure de faire perdre à M. Bienvenu la maîtrise de cette institution. Selon la loi sur les banques, les actions d'une banque qui doivent servir lors d'une assemblée où il y aura vote doivent être enregistrées au moins 30 jours avant l'assemblée.

Le journal poursuit en disant qu'en négligeant de faire enregistrer les actions au nom de la York Lambton, M. Bienvenu accorde aux milliers de détenteurs d'actions une voix importante dans les décisions qui décideront de l'avenir de la banque.

"Il me semble que notre politique fiscale devrait d'abord aider le Canada à atteindre ses objectifs nationaux - en encourageant la création de capital, en encourageant le développement du pays, en encourageant les exportations, en encourageant certains secteurs industriels - bref, en encourageant le progrès économique. Dans un monde économique où la neutralité n'existe pas, notre intérêt exige que nous utilisions notre système fiscal pour profiter au maximum des lignes de force de notre économie. Notre politique fiscale devrait se fonder sur une évaluation approfondie des données économiques existantes et des objectifs que nous nous sommes fixés, et non pas sur l'espoir qu'un système d'impôts, inventé d'un manuel de théorie, pourra nous rendre de plus grands services".

M. Clarke considère le rapport Carter comme "révolutionnaire", ayant un caractère "essentiellement expérimental" et "lourd d'impondérables". Notre système fiscal actuel, a-t-il déclaré, est essentiellement analogue à celui de presque tous les autres pays dont l'économie repose sur l'entreprise privée. Mais la Commission propose que le Canada adopte un système fondamentalement différent. "Si notre système actuel s'était montré gravement déficient ou si les Canadiens avaient perdu toute confiance dans leurs structures fiscales, peut-être la seule issue serait-elle de nous engager dans cette voie, malgré les risques qu'elle comporte". M. Clarke ne croit pas que tel soit le cas. D'ailleurs, a-t-il fait observer, l'accroissement rapide du produit intérieur brut du Canada prouve bien qu'une réforme aussi révolutionnaire ne serait pas justifiée.

M. Clarke a critiqué certaines recommandations particulières de la Commission Carter. Indépendamment des "problèmes administratifs fantastiques" que poserait son établissement, une assiette fiscale intégrée aurait des effets graves sur la disponibilité de capitaux dans le pays. Il vendrait peut-être souhaitable de prélever un impôt modeste sur les gains en capital; mais si ces gains sont taxés au même taux que les revenus, les capitaux disponibles s'en trouveront immanquablement réduits. Et cette réduction n'est certainement pas conforme aux intérêts du Canada, qui a grand besoin de capitaux pour développer son économie et par voie de conséquence, hausser le niveau de vie de la population.

M. Clarke a d'autre part exprimé des doutes sur la sagesse qu'il y aurait à accentuer encore la progression de l'échelle d'imposition. Une telle mesure, a-t-il déclaré, découragerait la création de capital.

Les stimulants que sont, pour les industries d'extraction, les privilèges fiscaux ont fait leurs preuves depuis longtemps dans pratiquement tous les pays qui possèdent une industrie minière; si on les éliminait, le secteur minier canadien se trouverait dans une situation difficile vis-à-vis de ses concurrents sur les marchés mondiaux; son rythme de croissance se ralentirait et la contribution qu'il apporte à l'équilibre commercial du Canada diminuerait considérablement.

M. Clarke a précisé qu'au lieu des propositions de la Commission touchant directement les compagnies d'exploitation minière comme International Nickel huit de ces propositions provoqueraient des augmentations d'impôts, désastreuses dans deux cas.

Il a fait observer que si toutes les propositions de la Commission Carter avaient été en vigueur au cours des dix dernières années, sa compagnie aurait dû verser chaque année plus de 50% d'impôts supplémentaires, et que les charges fiscales qu'elle aurait dû supporter auraient presque doublé certaines années.

Les jugements que la Commission porte sur l'industrie minière sont "inconstants" et "naïfs" ou "peu réalistes", a-t-il dit. "D'une part, le rapport reconnaît que les privilèges actuels ont accéléré le développement des entreprises minières et pétrolières et attiré des investissements, créé des emplois et amélioré la balance commerciale nationale au profit de tous les Canadiens; mais par contre, il déclare que si ces privilèges sont retirés, il en résulterait des conséquences économiques défavorables".

"Je sais que certains s'imaginent qu'il est judicieux de s'attirer la faveur du public en se montrant impitoyable avec les grandes entreprises ou même avec les propriétaires de capitaux étrangers; mais il vaudrait mieux se demander si, en agissant ainsi, l'on ne va pas à l'encontre des intérêts du Canada et des Canadiens et, en portant un préjudice grave aux entreprises grandes ou petites, l'on ne risque pas de diminuer considérablement l'afflux des capitaux nationaux et étrangers. Qui pourrait honnêtement affirmer que les étrangers ne se soucient pas du taux de rendement de leur argent? Je peux vous garantir qu'il n'en est pas ainsi pour les actionnaires de ma compagnie".

"Il n'y a absolument aucun doute", a-t-il poursuivi, "que, comme l'admet le rapport lui-même, les dispositions fiscales proposées décourageraient la prospection, ralentiraient le développement des gisements et, à la longue, modifieraient la place que le Canada occupe dans l'industrie minière mondiale".

L'industrie minière, a dit M. Clarke, est inextricablement liée au développement et au progrès industriel du Canada entier. Elle joue un rôle si important pour le commerce extérieur du pays qu'une baisse de ses exportations ou même un ralentissement de leur rythme de croissance auraient des conséquences graves pour la balance des paiements du Canada.

"Nous nous devons de voir clair et de répondre en toute honnêteté à la question suivante: si les recommandations de la Commission Carter sont adoptées, quels sont les autres produits sur lesquels le pays pourra compter pour maintenir ses exportations? La Commission suggère qu'il s'effectuera alors un déplacement des investissements vers les autres secteurs industriels et elle laisse entendre que les autres secteurs pourraient alors fournir des exportations équivalentes; pourtant, il n'existe aucune preuve convaincante qu'il en serait ainsi".

Noranda Mines versera, vendredi de cette semaine, 50 cts l'action ordinaire, tandis qu'Electrolux distribuera aux siens 20 cts l'action ordinaire, aussi le même jour.

Continental Can Co paiera, vendredi de cette semaine, 50 cts l'action ordinaire, tandis qu'Electrolux distribuera aux siens 20 cts l'action ordinaire, aussi le même jour.

La Banque de l'Ouest, a-t-il déclaré, est essentiellement analogue à celle de presque tous les autres pays dont l'économie repose sur l'entreprise privée. Mais la Commission propose que le Canada adopte un système fondamentalement différent. "Si notre système actuel s'était montré gravement déficient ou si les Canadiens avaient perdu toute confiance dans leurs structures fiscales, peut-être la seule issue serait-elle de nous engager dans cette voie, malgré les risques qu'elle comporte". M. Clarke ne croit pas que tel soit le cas. D'ailleurs, a-t-il fait observer, l'accroissement rapide du produit intérieur brut du Canada prouve bien qu'une réforme aussi révolutionnaire ne serait pas justifiée.

M. Clarke a critiqué certaines recommandations particulières de la Commission Carter. Indépendamment des "problèmes administratifs fantastiques" que poserait son établissement, une assiette fiscale intégrée aurait des effets graves sur la disponibilité de capitaux dans le pays. Il vendrait peut-être souhaitable de prélever un impôt modeste sur les gains en capital; mais si ces gains sont taxés au même taux que les revenus, les capitaux disponibles s'en trouveront immanquablement réduits. Et cette réduction n'est certainement pas conforme aux intérêts du Canada, qui a grand besoin de capitaux pour développer son économie et par voie de conséquence, hausser le niveau de vie de la population.

M. Clarke a d'autre part exprimé des doutes sur la sagesse qu'il y aurait à accentuer encore la progression de l'échelle d'imposition. Une telle mesure, a-t-il déclaré, découragerait la création de capital.

Les stimulants que sont, pour les industries d'extraction, les privilèges fiscaux ont fait leurs preuves depuis longtemps dans pratiquement tous les pays qui possèdent une industrie minière; si on les éliminait, le secteur minier canadien se trouverait dans une situation difficile vis-à-vis de ses concurrents sur les marchés mondiaux; son rythme de croissance se ralentirait et la contribution qu'il apporte à l'équilibre commercial du Canada diminuerait considérablement.

M. Clarke a précisé qu'au lieu des propositions de la Commission touchant directement les compagnies d'exploitation minière comme International Nickel huit de ces propositions provoqueraient des augmentations d'impôts, désastreuses dans deux cas.

Il a fait observer que si toutes les propositions de la Commission Carter avaient été en vigueur au cours des dix dernières années, sa compagnie aurait dû verser chaque année plus de 50% d'impôts supplémentaires, et que les charges fiscales qu'elle aurait dû supporter auraient presque doublé certaines années.

Les jugements que la Commission porte sur l'industrie minière sont "inconstants" et "naïfs" ou "peu réalistes", a-t-il dit. "D'une part, le rapport reconnaît que les privilèges actuels ont accéléré le développement des entreprises minières et pétrolières et attiré des investissements, créé des emplois et amélioré la balance commerciale nationale au profit de tous les Canadiens; mais par contre, il déclare que si ces privilèges sont retirés, il en résulterait des conséquences économiques défavorables".

"Je sais que certains s'imaginent qu'il est judicieux de s'attirer la faveur du public en se montrant impitoyable avec les grandes entreprises ou même avec les propriétaires de capitaux étrangers; mais il vaudrait mieux se demander si, en agissant ainsi, l'on ne va pas à l'encontre des intérêts du Canada et des Canadiens et, en portant un préjudice grave aux entreprises grandes ou petites, l'on ne risque pas de diminuer considérablement l'afflux des capitaux nationaux et étrangers. Qui pourrait honnêtement affirmer que les étrangers ne se soucient pas du taux de rendement de leur argent? Je peux vous garantir qu'il n'en est pas ainsi pour les actionnaires de ma compagnie".

"Il n'y a absolument aucun doute", a-t-il poursuivi, "que, comme l'admet le rapport lui-même, les dispositions fiscales proposées décourageraient la prospection, ralentiraient le développement des gisements et, à la longue, modifieraient la place que le Canada occupe dans l'industrie minière mondiale".

L'industrie minière, a dit M. Clarke, est inextricablement liée au développement et au progrès industriel du Canada entier. Elle joue un rôle si important pour le commerce extérieur du pays qu'une baisse de ses exportations ou même un ralentissement de leur rythme de croissance auraient des conséquences graves pour la balance des paiements du Canada.

"Nous nous devons de voir clair et de répondre en toute honnêteté à la question suivante: si les recommandations de la Commission Carter sont adoptées, quels sont les autres produits sur lesquels le pays pourra compter pour maintenir ses exportations? La Commission suggère qu'il s'effectuera alors un déplacement des investissements vers les autres secteurs industriels et elle laisse entendre que les autres secteurs pourraient alors fournir des exportations équivalentes; pourtant, il n'existe aucune preuve convaincante qu'il en serait ainsi".

Noranda Mines versera, vendredi de cette semaine, 50 cts l'action ordinaire, tandis qu'Electrolux distribuera aux siens 20 cts l'action ordinaire, aussi le même jour.

Continental Can Co paiera, vendredi de cette semaine, 50 cts l'action ordinaire, tandis qu'Electrolux distribuera aux siens 20 cts l'action ordinaire, aussi le même jour.

Noranda Mines versera, vendredi de cette semaine, 50 cts l'action ordinaire, tandis qu'Electrolux distribuera aux siens 20 cts l'action ordinaire, aussi le même jour.

Noranda Mines versera, vendredi de cette semaine, 50 cts l'action ordinaire, tandis qu'Electrolux distribuera aux siens 20 cts l'action ordinaire, aussi le même jour.

La Banque de l'Ouest, a-t-il déclaré, est essentiellement analogue à celle de presque tous les autres pays dont l'économie repose sur l'entreprise privée. Mais la Commission propose que le Canada adopte un système fondamentalement différent. "Si notre système actuel s'était montré gravement déficient ou si les Canadiens avaient perdu toute confiance dans leurs structures fiscales, peut-être la seule issue serait-elle de nous engager dans cette voie, malgré les risques qu'elle comporte". M. Clarke ne croit pas que tel soit le cas. D'ailleurs, a-t-il fait observer, l'accroissement rapide du produit intérieur brut du Canada prouve bien qu'une réforme aussi révolutionnaire ne serait pas justifiée.

M. Clarke a critiqué certaines recommandations particulières de la Commission Carter. Indépendamment des "problèmes administratifs fantastiques" que poserait son établissement, une assiette fiscale intégrée aurait des effets graves sur la disponibilité de capitaux dans le pays. Il vendrait peut-être souhaitable de prélever un impôt modeste sur les gains en capital; mais si ces gains sont taxés au même taux que les revenus, les capitaux disponibles s'en trouveront immanquablement réduits. Et cette réduction n'est certainement pas conforme aux intérêts du Canada, qui a grand besoin de capitaux pour développer son économie et par voie de conséquence, hausser le niveau de vie de la population.

M. Clarke a d'autre part exprimé des doutes sur la sagesse qu'il y aurait à accentuer encore la progression de l'échelle d'imposition. Une telle mesure, a-t-il déclaré, découragerait la création de capital.

Les stimulants que sont, pour les industries d'extraction, les privilèges fiscaux ont fait leurs preuves depuis longtemps dans pratiquement tous les pays qui possèdent une industrie minière; si on les éliminait, le secteur minier canadien se trouverait dans une situation difficile vis-à-vis de ses concurrents sur les marchés mondiaux; son rythme de croissance se ralentirait et la contribution qu'il apporte à l'équilibre commercial du Canada diminuerait considérablement.

M. Clarke a précisé qu'au lieu des propositions de la Commission touchant directement les compagnies d'exploitation minière comme International Nickel huit de ces propositions provoqueraient des augmentations d'impôts, désastreuses dans deux cas.

Il a fait observer que si toutes les propositions de la Commission Carter avaient été en vigueur au cours des dix dernières années, sa compagnie aurait dû verser chaque année plus de 50% d'impôts supplémentaires, et que les charges fiscales qu'elle aurait dû supporter auraient presque doublé certaines années.

Les jugements que la Commission porte sur l'industrie minière sont "inconstants" et "naïfs" ou "peu réalistes", a-t-il dit. "D'une part, le rapport reconnaît que les privilèges actuels ont accéléré le développement des entreprises minières et pétrolières et attiré des investissements, créé des emplois et amélioré la balance commerciale nationale au profit de tous les Canadiens; mais par contre, il déclare que si ces privilèges sont retirés, il en résulterait des conséquences économiques défavorables".

"Je sais que certains s'imaginent qu'il est judicieux de s'attirer la faveur du public en se montrant impitoyable avec les grandes entreprises ou même avec les propriétaires de capitaux étrangers; mais il vaudrait mieux se demander si, en agissant ainsi, l'on ne va pas à l'encontre des intérêts du Canada et des Canadiens et, en portant un préjudice grave aux entreprises grandes ou petites, l'on ne risque pas de diminuer considérablement l'afflux des capitaux nationaux et étrangers. Qui pourrait honnêtement affirmer que les étrangers ne se soucient pas du taux de rendement de leur argent? Je peux vous garantir qu'il n'en est pas ainsi pour les actionnaires de ma compagnie".

"Il n'y a absolument aucun doute", a-t-il poursuivi, "que, comme l'admet le rapport lui-même, les dispositions fiscales proposées décourageraient la prospection, ralentiraient le développement des gisements et, à la longue, modifieraient la place que le Canada occupe dans l'industrie minière mondiale".

L'industrie minière, a dit M. Clarke, est inextricablement liée au développement et au progrès industriel du Canada entier. Elle joue un rôle si important pour le commerce extérieur du pays qu'une baisse de ses exportations ou même un ralentissement de leur rythme de croissance auraient des conséquences graves pour la balance des paiements du Canada.

"Nous nous devons de voir clair et de répondre en toute honnêteté à la question suivante: si les recommandations de la Commission Carter sont adoptées, quels sont les autres produits sur lesquels le pays pourra compter pour maintenir ses exportations? La Commission suggère qu'il s'effectuera alors un déplacement des investissements vers les autres secteurs industriels et elle laisse entendre que les autres secteurs pourraient alors fournir des exportations équivalentes; pourtant, il n'existe aucune preuve convaincante qu'il en serait ainsi".

Noranda Mines versera, vendredi de cette semaine, 50 cts l'action ordinaire, tandis qu'Electrolux distribuera aux siens 20 cts l'action ordinaire, aussi le même jour.

Continental Can Co paiera, vendredi de cette semaine, 50 cts l'action ordinaire, tandis qu'Electrolux distribuera aux siens 20 cts l'action ordinaire, aussi le même jour.

Noranda Mines versera, vendredi de cette semaine, 50 cts l'action ordinaire, tandis qu'Electrolux distribuera aux siens 20 cts l'action ordinaire, aussi le même jour.

Noranda Mines versera, vendredi de cette semaine, 50 cts l'action ordinaire, tandis qu'Electrolux distribuera aux siens 20 cts l'action ordinaire, aussi le même jour.

convaincus" a-t-il conclu, "qu'il serait contraire aux intérêts du pays de prendre de tels risques, avec les conséquences imprévisibles qui pourraient en découler, car les dommages éventuels menacent d'être graves et durables".

BÉLANGER, OUELLETTE & ASSOCIÉS

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
INGÉNIEURS EN ORGANISATION ET MÉTHODES

- Personnel, cadres et fonctions
- Évaluation de tâches, salaires
- Plans de stimulants au rendement
- Système et procédures de bureau
- Maintenance - Mécanisation
- Contrôles: production - prix coûtant - achats - inventaire - budget
- Organisation, Vente, Distribution
- Études de rentabilité
- Planification à long terme
- Structures financières
- Continuité de la Direction

1224 QUÉBEC, RUE STE-CATHERINE Suite 701, MONTRÉAL - Tél.: 866-9567

Valeurs des gouvernements, municipalités et corporations du Canada

Achats-Ventes-Cours

Exécution des commandes de Bourse

Wood Gundy Valeurs

Limitée

1, Place Ville-Marie, Montréal 2

Téléphone: 866-8321

GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, CO.

Membre de
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne
Bourse de Toronto



GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, INC.

Membre de l'
ASSOCIATION CANADIENNE DES
COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

MONTRÉAL
129 ouest, rue St-Jacques
70 ouest, rue Jean Talon
QUÉBEC
CORNWALL

FIDUCIAIRES

CE SIGNE VOUS LIBÈRE

TRUSTEES

Fiduciaires

de la Cité et du District de Montréal Ltée

1253 avenue McGill College Tél.: 8

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

BIZARRE VICTOIRE
DES ALOUETTES

Les Alouettes de Montréal ont remporté leur deuxième victoire de la saison samedi en battant les Blue Bombers de Winnipeg au compte de 27-26 dans l'une des plus bizarres parties de football jamais vue au stade Molson.

Les spectateurs ont été témoins de deux exploits jamais vus au football canadien au dernier quart, l'un réussi par les Alouettes, l'autre par les Blue Bombers.

Phil Brady, sur un retour de botté, a marqué un touché pour les Alouettes, à la suite d'une course de 70 verges, et les Blue Bombers ont répliqué quelque six minutes plus tard avec le même exploit réussi cette fois par le rapide Bill Cooper, qui courait à son tour à travers les lignes des Alouettes pour aller compter un touché à la suite d'une course de 65 verges.

Au début de ce dernier quart, Dave Ramey avait semé la panique dans les rangs des Alouettes, enregistrant un touché sur une course de 94 verges.

Les Alouettes ont gagné 27-26 grâce au converti de Ron Parson qui a suivi le touché de Phil Brady, mais il s'en fallut de peu que le compte fût égalé.

Car après le touché de Cooper, si Hamelin avait réussi le converti le compte eût été en effet de 27-27. Et qui pis est, les Blue Bombers sont venus tout près de l'emporter dans la dernière minute de jeu.

En effet, dans la dernière minute de jeu les Bombers se sont approchés en position parfaite pour compter soit un simple ou un placement. Mais le sort a voulu que Dave Ramey,

une des étoiles des Bombers, échappe le ballon et que les Alouettes en reprennent possession. Et ouf! la partie prit fin sur cette dernière erreur des Bombers, laissant la victoire aux Alouettes.

SOMMAIRE

PREMIER QUART

- Alouettes Simple (Lowe, 73 verges) 3:52
- Alouettes Placement (Parson, 22 verges) 10:53

DEUXIEME QUART

- Winnipeg Touché (Dunford, passe de Pilon de 15 verges) 4:44
- Winnipeg Simple (Schoenfeld, 60 verges) 7:37
- Alouettes Simple (Lowe, 48 verges) 12:54

TROISIEME QUART

- Winnipeg Touché (Ramey, passe de Pilon 15 verges) 9:09
- Alouettes Converti (Hamelin) 9:48
- Alouettes Touché (Murphy, passe de York et course 43 verges) 12:56
- Alouettes Touché (Brady, retour de botté de 79 verges) 13:17

QUATRIEME QUART

- Winnipeg Touché (Ramey, passe de Pilon 15 verges) 1:50
- Alouettes Simple (Parson, passe de Pilon de 65 verges) 5:07
- Alouettes Touché (Brady, retour de botté de 94 verges) 6:39
- Winnipeg Touché (Cooper, retour de botté de 65 verges) 13:17

STATISTIQUES

	Al.	Win.
Premiers essais	18	11
Gains aériens	157	222
Passes réussies	23	23
Passes complètes	13	12
Passes interceptées par	0	1
Bottes	6-317	8-344
(moyenne)	52.6	43.0
Échappés	2	2
Échappés perdus	2	2
Verges en position	422	843
Placements tentés	3	0
Placements réussis	1	0

DELVECCHIO
SE REND

DETROIT — Baz Bastien, pilote-gérant des Hornets de Pittsburgh de la ligue Américaine de hockey la saison dernière, a été nommé en fin de semaine premier assistant du pilote-gérant des Red Wings de Detroit, Sid Abel, qui a également révélé que Alex Delvecchio avait accepté les conditions de l'équipe pour la saison 1967-68.

BOXE

MEXICO — Le boxeur mexicain Vicente Saldivar, champion du monde des poids plumes, a signé, hier après-midi, le contrat du combat qui l'opposera pour le titre, et pour la troisième fois, au Gallois Howard Winstone. Le match aura lieu, le 14 octobre, à Mexico.

INSCRITS A BLUE BONNETS

PREMIERE COURSE -- Trot à réclamer -- Bourse: \$1,100
3- Jinks Sorthington J. C. Martineau Un bon coup d'oeil 3-1
4- Chub Hanover G. Hamel Dans le double? 7-2
5- Marty's Last B. P. Caldwell Dans l'argent 4-1
1- Mr. Keller J. G. Roberge La pole 9-2
2- Wendy Lee L. G. Aiken Lucky 77 6-1
2- Little Imp Pas nommé Bien difficile 8-1
6- Twinkle Comet Pas nommé Ne brillera pas 8-1
8- Air Castle W. Croteau Oubliés... 10-1

Aussi éligibles: Live Fast -- Bergeron L. Bunny Mir -- Hanna A.
DEUXIEME COURSE -- Amble à réclamer -- Bourse: \$1,100
3- Grand View L. Bergeron Voit grand 3-1
1- Warpritus G. Lachance Bien placé 7-2
4- Marian Special Y. Plouffe Un bon coup 4-1
2- Tino Brooke L. St-Jacques Remontera 9-2
6- Byrd Killen C. Pelletier Pourquoi pas? 6-1
2- Poplar Portia Y. Desjardins A vos risques 8-1
7- Meadow Henry N. Bardier Même chose 8-1
5- Spuds Queen G. Oulmet Non, pas... 10-1

Aussi éligibles: Fleeting Pick -- J. C. Gauthier Frozen Chips -- J. C. Hanna
TROISIEME COURSE -- Amble à réclamer -- Bourse: \$1,600
3- Tennessee Breeze G. Hamel Il y a de la 3-1
2- Mr. Soudericker J. G. Lareau Un bon coup 7-2
6- Niagara chance J. J. Martineau Dans l'opposition 4-1
1- Sir Diller M. Turcotte Bien au départ 9-2
5- Doris Adios Y. Plouffe Un point d'interrogation 6-1
4- Two Bits C. Dupont Ne tiendra pas 8-1
7- Torrid Freight A. Hanna Pas de surprise 8-1
8- Esquire Queen H. Héroux Bah... 12-1

Aussi éligibles: Hearty Dancer -- G. Lachance Joy Time -- J. C. Gauthier
4- Newport Rocket J. C. Martineau Tous les atouts 3-1
4- Pat Worthy A. Traig De la guinella 7-2
5- Lord Samson A. Hanna La roulette 4-1
2- Pappas Hanover R. Sauvé Peut-être 9-2
3- Energy Iggins P. Robillard Passi...pas cette fois 6-1
6- Silk Scott L. Bergeron Il paiera bien 8-1
7- Honey Brook Syl P. Leblanc Deuxième division 12-1
8- Chrissell P. Leblanc Passons... 15-1

Aussi éligibles: Scottish Lion -- C. Dupré Jackpot Lobell -- D. MacTavish
4- Santa Cal A. St-Amour Avec opposition 5-2
1- Judith Adios J. C. Martineau De celui-là 7-2
5- Mithra Gaylack D. Gillis Pourrait bien 4-1
6- Phoebe Sei J. Findlay Si peu... 6-1
3- Don C. Lachance Il paiera bien 8-1
6- Metha Y. Plouffe Même commentaire 8-1
7- Vientan Adios G. Kerouack Vientan ou...? 10-1
2- Gold Byrd Pas nommé Non, tout court... 15-1

Aussi éligibles: Brady Indian -- A. Bédard Lucky Walnut -- J. Lahia
SIXIEME COURSE -- Amble -- Conditions -- Bourse: \$1,200
1- Lyell Hanover M. Dostie A la marcel... 3-1
2- Regret A. Bédard Attention à celui-là 7-2
4- G. P. Iraf L. Bergeron Sa chance... 4-1
6- Lori Johnston J. Hébert Avec un bon trou 9-2
5- Extra Fuhrer P. Kozegi A ses moments 6-1
3- Hal P. Gallon P. Robillard La bonne mesure? 8-1
7- Bethel Adios G. Kerouack Je passe... 8-1
8- Logan Dale L. Pelletier Pas dans le coup 12-1

Aussi éligibles: Tourneville -- D. MacTavish Indiana Byrd -- R. Caldwell
SEPTIEME COURSE -- Trot -- Conditions -- Bourse: \$1,500
1- Aqua Duke L. St-Jacques Sa place 3-1
3- Broadway Joe A. St-Amour Bon deuxième 7-2
8- Jonairo D. Gillis De loin, mais... 4-1
2- Royal Speedster R. Coutu Plus difficile 9-2
4- Bye Bye Ezra K. Carmichael Bien petit part 6-1
6- Butch Hardia A. Hanna Avec effort... 8-1
7- Ben Way R. Caldwell Un peu plus que l'autre 8-1
7- Wildwood Chris G. Fillon Trop serré 12-1

Aussi éligibles: Hardy's Prince -- D. Dupré Dangerous Storm -- A. Craig
8- Drummond Time A. Veilleux Son temps est venu 3-1
3- Joltop P. Robillard A surveiller de près 7-2
1- Doug Johnston C. R. Bouthillier La bête noire 4-1
2- Queen's Nick G. Lachance Demande un effort 9-2
8- Odion P. Lachance En attendant... 6-1
5- Rough Neck J. C. Martineau Trop peu... 8-1
7- Colonel Stone B. G. Hamel Pas cette fois 12-1
4- Northwood David B. G. Hamel Encore moins... 15-1
4- Fairwell Light M. Turcotte Un éclair??? 3-1
2- Dandy Scott A. Clark Fidèle au rendez-vous 7-2
2- Inernal M. Munroe Eternel deuxième... 4-1
6- Alain Drummond S. Grisi De bien loin 9-2
3- Shadydale Counsel D. MacTavish Une tentative 6-1
5- Ensign Frost G. Bardier Le vouloir y est 6-1
1- Kingston Gal A. Dupuis La Clôture 12-1
6- Honey Rainbow R. Sauvé Pas de bon temps 15-1

DIXIEME COURSE -- Amble à réclamer -- Bourse: \$1,200
1- Patrick Kirk G. Fillon J'y crois 3-1
8- Arawana Scott B. Côté Remontera 7-2
2- Steven Dail J. C. Martineau La roulette 4-1
2- Dark Onyx Y. Plouffe En attendant... 9-2
3- Uncle Ben C. Pelletier A déjà surpris 6-1
4- Little Bit M. Oken P. Sauvé Pour ceux qui l'aime 8-1
5- Mr. Waters H. Lamarre Un audacieux 8-1
7- Ronnie Chief M. Turcotte Pas possible... 10-1

Aussi éligibles: G. M. See -- P. Robillard Abe Campbell -- G. Jutras

LES CARDS DE ST-LOUIS
SONT L'ÉQUIPE DE RÊVE

ST-LOUIS — Les Cards de St-Louis ont répondu à la plupart des questions au sujet de la course au championnat dans la ligue Nationale.

Les occupants de la première place ont bien commencé la saison grâce à la brillante tenue de leur premier homme au bâton, Lou Brock, qui a récolté 13 circuits, 37 points, 22 buts volés et une moyenne de .348 au cours des 44 premières parties.



Lou Brock

Brock a ensuite ralenti, mais les Cards ont poursuivi leur élan et se sont installés au premier rang le 18 juin.

Wes Westrum, pilote des Mets de New York, considère les Cards comme "une équipe de rêve".

"Ils possèdent tout ce qu'un gérant désire: rapidité, puissance, défensive et bons lanceurs. Grâce à leur expérience, ils savent également comment gagner, si bien qu'il est peu probable qu'ils faillissent à la tâche dans le dernier droit."

En avril dernier, le personnel des lanceurs posait un point d'interrogation chez l'équipe de Red Schoendienst.

"Je crois que personne ne connaissait Dick Hughes, dont la fiche était 14-5 le 1er septembre, a déclaré un gérant rival, sans oublier Nelson Briles..."

"Ils peuvent compter sur cinq lanceurs débutants, même sans Bob Gibson. Ils les font alterner tout en conservant une bonne réserve dans l'enclos des lanceurs de relève."

Raison des succès

Selon Stan Musial, ex-as des Cards à sa première saison comme directeur général, la raison des succès des Cards a été la conversion de Mike Shannon de voltigeur en joueur de troisième but.

"S'il n'avait pu s'adapter au changement, à dit Musial, nous aurions peut-être été obligés de l'alterner avec Roger Maris au camp droit... tout en continuant de chercher un troisième but."

Pour sa part, Shannon attribue son succès au gérant Schoendienst, "qui avait confiance en moi".

Le premier-but Orlando Cepeda déclare au sujet de Red: "C'est merveilleux de jouer pour un gars comme lui. Il nous traite comme des êtres humains."

Blessés

Considérons les blessés de l'équipe sous l'aspect de semaines manquées.

Huit semaines: Bob Gibson, fracture d'une jambe.

Trois semaines: le champ-centre Curt Flood, malade au bras; Shannon, virus; le receveur substitut Dave Ricks, cage thoracique; le lanceur Ray Washburn, fracture au pouce.

Deux semaines: le deuxième-but Julian Javier, muscles lachés; le lanceur de relève Joe Hoerner, autre fracture.

Une semaine: Roger Maris, coude blessé.

"Nous avons certes eu notre quota de blessures, a dit Hoerner, mais à chaque occasion, un substitut remplaçait adéquatement le blessé."

Esprit d'équipe

Selon le receveur Tim McCarver, la raison des succès est l'esprit d'équipe.

"Je ne puis me rappeler d'une seule dispute entre les gars de cette équipe. Vous ne pouvez offrir votre rendement maximum si vous pensez continuellement à un autre membre de l'équipe."

Chaque équipe aligne un pivot et Cepeda l'est chez les Cards.

En 1961, avec les Giants de San Francisco, Cepeda avait gagné 46 circuits et produit 142 points. Au 1er septembre cette saison, Cepeda avait récolté 24 circuits et 104 points produits.

"Je connais ma meilleure saison, dit Cepeda. Ce qui me tient le plus plaisir est de constater que nous vainquons nos plus proches rivaux."

Au cours d'une période de cinq semaines en juillet et août, les Cards ont affronté toutes les équipes de la première division et ont affiché un bilan de 22-6.

Cepeda est assuré de récolter de nombreux votes lors du scrutin en vue du choix du Joueur le plus utile dans la ligue Nationale.

De plus, Cepeda est un véritable chef de file qui s'est ralliés ses forces.

McCarver est bien prêt à accorder un crédit individuel à Cepeda, mais il rappelle que, au cours d'une saison longue et épuisante, tout le monde doit y mettre du sien.

Opinion partagée par Maris qui déclare: "Il est merveilleux de voir quelqu'un produire à votre place, surtout lorsque vous connaissez une mauvaise journée."

Baseball du samedi

LIGUE NATIONALE

ST. LOUIS	000	200	013	—	6	9	0
PITTSBURGH	000	000	000	—	0	7	2

Carlton et Ricketts; Blass, Pizarro (8), Face (9), O'Dell (9) et May. Gagnant: Carlton (13-8). Perdant: Blass (5-7).

CINCINNATI 101 000 000 — 2 5 0
NEW YORK 000 000 000 — 0 6 3
Nolan et Bench; Graham, Grzenda (8) et Grote. Gagnant: Nolan (13-6). Perdant: Graham (0-2).

CHICAGO 000 141 200 — 8 11 0
SAN FRANCISCO 000 001 100 — 2 7 3
Nye et Hundley; McCormick, McDaniel (5), Chavez (7), Bolin (8) et Diez. Gagnant: Nye (12-9). Perdant: McCormick (19-8). Circuits, Chicago: Williams (22e), Banks (22e), Phillips (17e).

HOUSTON 000 103 010 — 5 10 0
LOS ANGELES 000 000 120 — 3 10 0
Cuellar et Brand; Osteen, Miller (8) et Torborg, Campanis (8). Gagnant: Cuellar (13-11). Perdant: Osteen (15-15). Circuits, Houston: Wynn (2) (34e et 35e); Los Angeles: Bailey (4e), Johnson (10e).

ATLANTA 000 000 030 — 3 7 1
PHILADELPHIE 201 010 00x — 4 8 0
Cloninger, Hernandez (1), Rakow (3), Raymond (6), Upshaw (8) et Torre; L. Jackson, Farrell (8) et Oliver. Gagnant: L. Jackson (11-13). Perdant: Cloninger (4-7).

LIGUE AMERICAINE

MINNESOTA	000	100	200	—	3	10	0
BALTIMORE	000	000	110	—	2	5	1

Kaat et Zimmerman; Dillman, Watt (7), Miller (9) et Haney. Gagnant: Kaat (12-13). Perdant: Dillman (5-9). Circuits, Minnesota: Killebrew (38e); Baltimore: F. Robinson (27e), Bownes (4e).

DETROIT 000 000 007 — 7 9 1
CHICAGO 000 102 000 — 3 7 0
Hiller, Dobson (7), Lasher (9) et Frehan; Peters, Locker (9), Wood (9), McMahon (9), Nelson (9) et Josephson. Gagnant: Dobson (1-2). Perdant: Locker (6-4).

CALIFORNIE 000 000 000 — 0 5 0
WASHINGTON 000 040 00x — 4 9 0
McGlothlin, Kelso (7) et Rodgers; Pascual, Knowles (4) et Casanova. Gagnant: Knowles (6-7). Perdant: McGlothlin (11-6).

NEW YORK 100 000 000 — 1 4 1
BOSTON 101 120 11x — 7 13 0
Barber, Talbot (5), Roberts (8) et Gibbs; Morehead, Lyle (8) et Ryan. Gagnant: Morehead (5-3). Perdant: Barber (9-16). Circuits, Boston: Yastrzemski (35e), Petrolcelli (15e).

LES CASTORS GAGNENT 9-7

Gino Beretta a botté trois placements hier en conduisant les Castors de Montréal à un gain de 9-7 sur les Rockets de Charleston dans un match de la ligue Continentale de football.

Beretta, ex-Alouette de Montréal, a réussi des exploits de 38, 33 et 22 verges en produisant un placement.

Shorty Moss a compté l'unique majeure des visiteurs sur une passe de 30 verges du quart Ron Miller et Jamie Caleb a réussi le converti.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE	Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés	Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A. CLAUDE ROY, C.A.	276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
2345 est, Bélanger Montréal 729-5226	
PROVOST & PROVOST	VIAU & ROBIN
Comptables agréés	Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A. Syndic licencié	LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADILON, C.A. ABRAHAM H. VIAU, C.A. J. SERGE GÉRAIS, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A. 928 est, boul. St-Joseph 526-1661	4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie
Comptables agréés

Jean Orligny, C.A.
Louis P. Marin, C.A.
Pierre J. Séguin, C.A.
André St-Amand, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
Jacques Latendresse, C.A.
Jacques Carrière, C.A.

Yvon Normandin, C.A.
Michel Martel, C.A.
Paul E. Mallette, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
André Rousset, C.A.
Léopold Beauchemin, C.A.
André Massé, C.A.

Paul André Lachance, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Robert R. Menard, C.A.
Jean Pilon, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Jean-Paul Bonheur, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Jean-Paul, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON

Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés

R. J. Dawson, C.A.
D. M. Long, C.A.
W. G. Hogg, C.A.
I. Groves, C.A.

J. F. Lewis, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
A. C. Shadell, C.A.
E. G. Ward, C.A.
L. A. Wright, C.A.

C. A. Poissant, C.A.
A. Galarneau, C.A.
H. J. Gaboriau, C.A.
P. Gaudreau, C.A.
D. Huot, C.A.

Conseil: R. S. Sabler, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

Comptables agréés

Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Albert Gagnon, C.A.
Benoit Sylvestre, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Emile Mallette, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bertrand Laroche, C.A.
Jean Fournier, C.A.
Clement Duchesne, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Jacques Trempe, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Marcel Moreau, C.A.
Paul E. Bonner, C.A.

Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clement Primeau, C.A.
Pierre Levesque, C.A.
Pierre Chénouard, C.A.
Pierre Trépanier, C.A.
Marcel Marier, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gauthier, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Jean-Guy Jodt, C.A.
Pierre Plourde, C.A.
Paul A. Michaud, C.A.
Denis Ménard, C.A.
Roger Jodette, C.A.
Jean Faucher, C.A.
Gilles Beaudouin, C.A.

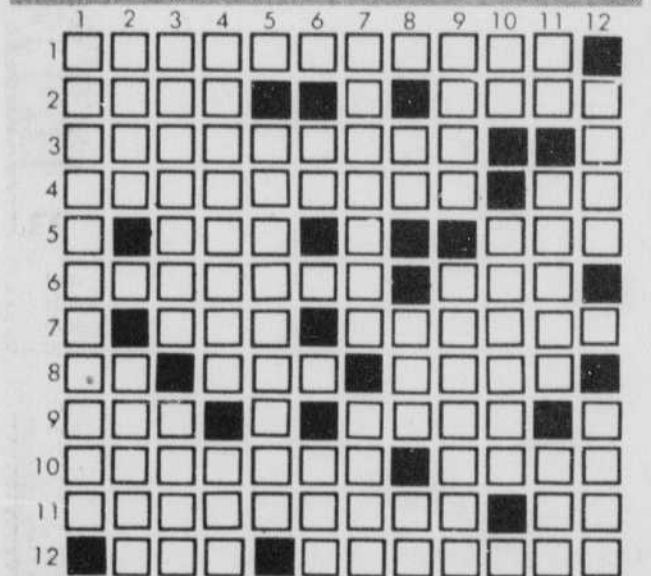
Léon Côté, C.A.
Henley Bourgoin, C.A.
Percy Auger, C.A.
Marcel Imbeault, C.A.
Vianney Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Jean-Paul, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Jean-Paul Bonheur, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Jean-Paul, C.A.

Roland Lévesque, C.A.
Louis Lavigne, C.A.
Jean M. Allard, C.A.
André Levesque, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Paul Gauthier, C.A.

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691

les MOTS-CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Revendications souvent exagérées
- Utilisée en teinture - Absence de chose
- Son duc est l'époux d'une reine
- Pour contrôler - Pronom
- Mauvaise humeur - Fatigué
- Pousser à l'action - Pillage
- La plus chaude des quatre - Indien
- Lui - Choisi - Course précipitée
- En école - Partie d'ouvrage publié
- Il ne craint pas la bagarre - Utiliser
- La plus petite dimension - Divinité
- Aigre - Petite localité dans les Laurentides

Verticalement

- Petite ville près de Sorel où les indiens abondent
- Erre dans les parages - Sont nombreux dans le nord du Québec
- Bâtiment - Pour serrer fort
- Courage aveugle - Façon de lancer
- Elles supportent le pantalon
- Cardinaux - Qui a fini de servir

- Zone froide de Russie - Marque souvent l'excès
- En crime - En faveur - Note
- Céréale - Liquide salé
- Négation - Fixées solidement aux pieds
- Pronom - Souillure - Époque
- Vous et moi - Mer

SOLUTION DE SAMEDI

- CORRESPONDRE
- ABOUTIR - ET
- PUIS - O - POSE
- ASSÉNTIMENT
- U - OIE - UTAH
- XÈRES - AP - U
- MUET - PILLARD
- ETAIT - MENAI
- U - LEURRE - NE
- LUIRE - E - TU
- E - S - ROUSSE
- SUERAIT - UNIS

LES TIGER CATS
MATENT LES ARGOS

TORONTO — Les Tiger-Cats de Hamilton ont consolidé leur emprise sur la première position au classement de la section Est, dans le football canadien, hier, en triomphant 23 à 15 des infortunés Argonauts de Toronto, devant plus de 24,000 partisans de cette dernière équipe.

SOMMAIRE

Premier quart
Tor — touché Greth, passe de Gabler, non converti

Deuxième quart
Tor — simple, Mann 7:50
Ham — touché Bethea, course de 3 verges, converti Coffey 11:51

Troisième quart
Ham — touché, Bethea, 1 verge, converti Coffey 15:00

Quatrième quart
Ham — placement Coffey 7:42
Ham — touché Fleming, 7 verges, non converti 13:34
Tor — touché Taylor, passe de Gab

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

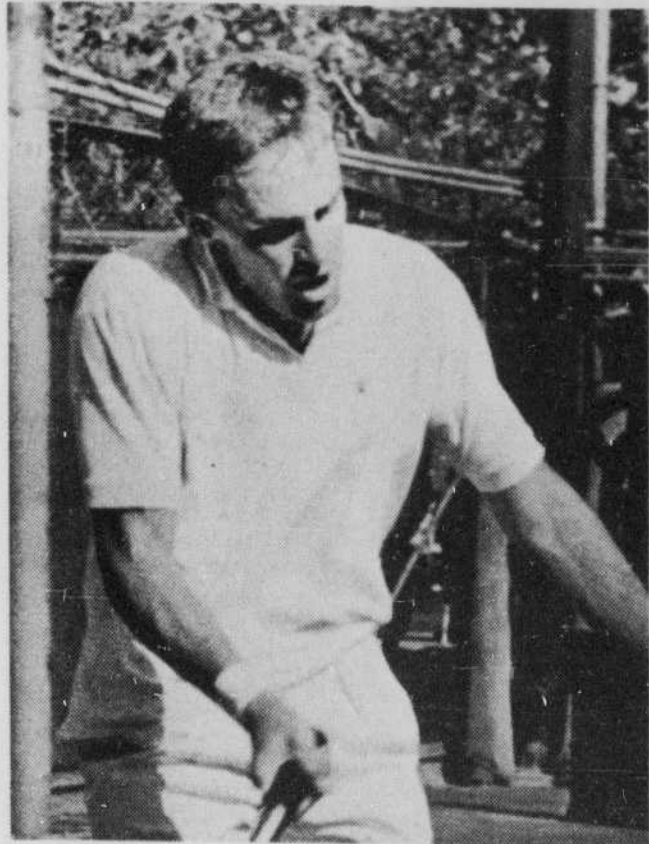
JOHN NEWCOMBE ET JEAN KING, À FOREST HILLS, RÉPÉTENT LEURS EXPLOITS DE WIMBLEDON

FOREST HILLS (New York) Les deux champions de Wimbledon, l'Australien John Newcombe et l'Américain Billie Jean Moffitt-King, ont remporté

Ainsi Newcombe en l'emportant en une heure et demie soit moins de temps qu'il n'en fallut à Billie Jean King pour gagner le titre féminin, est devenu

le service adverse pour réduire à néant les espoirs de Graebner et des 12.000 spectateurs et égala à 5/5.

Diminué, l'Américain set et qui atteignit son paroxysme à la deuxième manche, au troisième jeu, où l'Anglais s'écroula sur le gazon grimassant et se tenant la cuisse à



John Newcombe a sauvé l'honneur Australien en décrochant hier les honneurs des championnats Américains. Il est également champion de Wimbledon.



Billie Jean King est en train de réécrire le livre des records. Elle vient de répéter ses exploits de Wimbledon en gagnant les trois titres Américains.

te dimanche le tournoi de Forest Hills. (Championnats internationaux des États-Unis) en battant respectivement l'Américain Clark Graebner 6/4 6/4 8/6 et la britannique Ann Haydon-Jones 11/9 6/4.

John Newcombe, finaliste l'an dernier, n'eut à se concentrer au maximum que dans le dernier set pour contenir un adversaire rendu tout nerveux par l'importance de l'enjeu et qui, bien qu'ayant remporté de nombreux points grâce à une très puissante première balle de service, fut trop inconstant et commit trop de fautes pour être en mesure de se hisser au niveau de l'Australien.

Clark Graebner, deuxième joueur aux U.S.A., ne fut même jamais capable de réussir quelques coups de ceux qui lui avaient permis d'éliminer l'Australien Roy Emerson, puis le Danois Jan Leschly devant lequel, grâce à ses services et volées, il avait effectué une remarquable remontée, nu le dixième Australien à remporter ce tournoi depuis douze ans.

Le champion de Wimbledon, servant aussi bien que son adversaire mais meilleur à la volée où il se relevait très sûr de ses gestes, gagna cinq jeux d'affilée dans le premier set dont deux sur le service adverse pour mener 5/1 et, bien que l'Américain put réussir à prendre une fois le service de l'Australien pour gagner trois jeux de suite, il ne pouvait empêcher Newcombe, toujours très calme, de s'octroyer la première manche 6/4.

Cédant son service dès le premier jeu - sur jeu blanc - l'Américain ne put jamais rétablir la situation et l'Australien assurant consciencieusement son jeu d'engagement, emportait le deuxième set encore 6/4.

Graebner, comme la veille face à Leschly, fit alors impression sur son service et, effectuant d'excellents retours secs et précis, réussissant le bris au deuxième jeu du troisième set pour mener 3/0 puis 4/1 et 5/2 grâce à trois as. L'Australien avec la même assurance, revint à 3/5 puis ga-

perdit son service pour être mené 6/7 et 4/0 sur le service de Newcombe, ce dernier, après avoir perdu une première balle de match, assura la deuxième qui lui valait une deuxième victoire dans un grand tournoi cette année.

Billie Jean King mit dix minutes de plus (1H40) que Newcombe à triompher de la solide gauchère Britannique Ann Haydon Jones, déjà finaliste en 1961, mais l'Américaine eut la tâche facilitée par la douleur que ressentit sa rivale à la cuisse gauche dans le premier

deux mains.

Diminuée, elle poursuivit néanmoins courageusement la rencontre et sauva même quatre balles de match, dans le huitième jeu du deuxième set pour finalement revenir à 3/5 et trois dans le neuvième jeu pour gagner le service de l'américaine et revenir à 4/5.

C'est sur une double faute que l'Anglaise - finaliste à Wimbledon face à la même adversaire - s'inclinait, terminant la partie en boitant.

La charte à Blue Bonnets

DIMANCHE

PREMIERE COURSE - A réclamer - Troisième mille - Bourse: \$1,200	
Trader Jet.....	7 8 8
Carly's Allen.....	4 4 7 7
Champ Mon.....	8 8 1 2
Colby Jones.....	3 3 3 3
Archie Mon.....	6 6 2 1
Titan Scott.....	5 5 4 4
Ackerman Tysak.....	2 2 4 4
Doug Hanover.....	1 1 6 6
7 Trader Jet.....	21.40 7.30 5.20
4 Carly's Allen.....	3.90 3.10
Champ Mon.....	4.10

DEUXIEME COURSE - A réclamer - Distance 1 mille - Bourse: \$1,300	
Mills Equine.....	1 1 3 4
Sherran Billie.....	4 4 3 3
McQuirk.....	8 8 8 2
Silvers Gold.....	5 5 5 7
Harry Johnson.....	6 6 6 4
Santa Beni.....	3 3 2 3
Unruh.....	7 7 7 6
Champs Star.....	2 2 1 2
1 Mills Equine.....	15.20 7.40 4.00
4 Sherran Billie.....	4.70 3.40
McQuirk.....	3.30

TROISIEME COURSE - Préféré - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,500	
Wolvis Bay.....	4 4 2 1
Gay Parade.....	6 6 5 5
Meadow Leno.....	5 5 6 6
Sargeant Dure.....	2 2 3 3
Dean Herbert.....	1 1 1 2
3 Blossom Time.....	5.20 2.70 2.40
4 Walvis Bay.....	3.40 3.20
6 Gay Parade.....	3.40

QUATRIEME COURSE - 67 NW \$4,500 - Condition - Troisième mille - Bourse: \$1,900	
Adrien Mir.....	3 3 5 4
Midan Hanover.....	4 4 1 2
Ruth Ann Sky.....	6 6 6 7
Speedy Mat.....	5 5 8 8
Sherbrook Way.....	8 8 4 6
Lili Song.....	2 2 2 3
Speedy Mat.....	7 7 7 8
Star Hal.....	1 1 3 1
3 Adrien Mir.....	5.40 3.20 2.50
4 Midan Hanover.....	6.20 2.70
6 Ruth Ann Sky.....	2.80

CINQUIEME COURSE - 2, 3, 4, 5 ans - Condition - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,400	
Lively Pick.....	4 4 1 1
Bravado Pick.....	5 5 3 3
Hellion Pick.....	5 5 2 2
The Fighter.....	7 7 7 7
Shellbark.....	6 6 6 6
Kuni La Hunter.....	2 2 1 1
Mr Paul.....	3 3 5 5
4 Lively Pick.....	5.30 3.50 2.70
1 Bravado Pick.....	13.40 4.00
5 Hellion Pick.....	2.50

SEPTIEME COURSE - 67 NW \$2,000 - Condition - Troisième mille - Bourse: \$1,400	
Nitty Speed.....	7 7 3 1
Tarra End Play.....	4 4 3 3
Novae Scott.....	3 3 2 2
Coronado Hanover.....	2 2 5 5
M. Tate Deval.....	6 6 5 5
Drummond Chief.....	8 8 8 8
Barbara Bel.....	3 3 6 6
June C. Adios.....	1 1 4 4
M. Single Jay.....	7 7 7 7
6 R.S.M.....	4.80 3.50 3.00
4 Tarra End Play.....	4.50 3.20
2 Southern Belle.....	4.10

HUITIEME COURSE - 67 NW \$5,000 - Condition - Troisième mille - Bourse: \$2,100	
M. Baker Adios.....	8 8 7 7
Ray Mir.....	2 2 1 2
Novae Scott.....	3 3 2 2
Rocky Herbert.....	7 7 6 6
Adrian.....	6 6 5 5
Belle Wilson.....	1 1 3 3
Senator Dale.....	2 2 4 4
8 Miss Baker Adios.....	4.20 3.50 2.60
2 Ray Mir.....	5.90 3.20
4 Novae Scott.....	2.40

DIXIEME COURSE - A réclamer - Troisième mille - Bourse: \$1,500	
John Glenn.....	3 3 1 1
North, Combat.....	6 6 2 2
Dell Cam.....	7 7 6 6
Senator Dale.....	2 2 4 4
Speedy Pointer.....	8 8 7 7
Admiral Pick.....	1 1 3 3
Sister Adios.....	5 5 8 8
More Scott.....	4 4 5 5
3 John Glenn.....	5.10 3.10 2.70
6 North, Combat.....	10.50 7.80
7 Dell Cam.....	6.80



SAMEDI

LIGUE NATIONALE

Cincinnati 2, New York 0
Atlanta 3, Philadelphie 0
St-Louis 6, Pittsburgh 0
Houston 5, Los Angeles 2
Chicago 9, San Francisco 2

LIGUE AMERICAINE

New York 1, Boston 7
Minnesota 3, Baltimore 2
Detroit 7, Chicago 3
Kansas City 6, Cleveland 1
Californie 5, Washington 4

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE

Cincinnati 2, New York 0
Atlanta 3, Philadelphie 0
St-Louis 7, Pittsburgh 0
Houston 1, Los Angeles 2
Chicago 1, San Francisco 2

LIGUE AMERICAINE

New York 1, Boston 7
Minnesota 4, Baltimore 2
Detroit 0, Chicago 6
Kansas City 5, Cleveland 2
Californie 2, Washington 3

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh à Cincinnati (1)
Chicago à Houston (1)
Philadelphie à St-Louis (1)
San Francisco à Los Angeles (1)

LIGUE AMERICAINE

Minnesota à Washington (1)
Baltimore à Chicago (1)

BOXE

Oakland, Cal. - Luis Rodriguez, 151 1-4, de Miami, a gagné par décision sur Fred Hernandez, 160, de Las Vegas, en 10 rounds.

Abilene, Texas - Roy Wallace, 199, de Dallas, a arrêté Roy Rodgers, 221, d'Abilene, en 10 rounds.

LANCASTER TRIOMPHE DE JACKSON 32 À 23

Regina - Les Roughriders de la Saskatchewan, conduits à l'attaque par leur quart-arrière étoile Ron Lancaster (un produit d'Ottawa), ont infligé un revers de 32 à 23 aux Rough Riders d'Ottawa, hier après-midi, dans l'Ouest du pays. Du même coup, les Riders de Frank Clair se retrouvent au deuxième rang du classement que dominent maintenant les Tiger-Cats de Hamilton, dans la section Est.

Sask - Touché de sûreté (Lancaster 6-52).
Sask - touché Buchanan, course de 85 verges, converti rate 7-32.

Ott - touché, Black passe de Jackson 44 verges, converti 13-49.
2ème quart.
Ott - Tucker, passe de 13 verges de Jackson, converti 2-48.

Sask - Simple, Abendschan (13-938).
Sask - Reed, touché converti Abendschan 12-09.
Ott - Adkins, passe de 24 verges Jackson, converti Raciné 13-13.

CHANCE ULTIME

Toronto - Jackie Parker, qui a démissionné comme instructeur des Rifles de Toronto, qui viennent de partir bagage dans la ligue Continentale de football, tente actuellement d'aider cette équipe à sortir du pétrin où elle s'est fourvoyée.

"J'ai parlé à plusieurs personnes susceptibles de sortir les Rifles de cette impasse; après avoir monté une aussi bonne équipe, c'est une honte que de la laisser tomber", de dire Parker. "Il faudrait au moins que l'équipe des Rifles finisse la saison."

Les officiels de la ligue Continentale doivent se réunir lundi à New York afin de discuter de la retraite annoncée par les Rifles.

Un prendra alors une décision à savoir si on doit liquider les Rifles pour de bon ou si on doit écouter les propositions de dernière heure qui pourraient être faites.

3e triomphe de Dudok Van Heel

Le Hollandais Dudok Van Heel a remporté hier son troisième championnat mondial successif dans la classe Flying Junior avec 15.7 points, devant le Montréalais Davison Balfour avec 19.7. Les Montéréals Euan Swan, John Walker et Peter Hall ont pris respectivement les 8e, 9e et 10e places.

PARTIE SANS POINT NI COUP SÛR DE JOE HORLEN

CHICAGO - Joel Horlen a ponctué la présente lutte de tous les instants qui a cours dans la ligue Américaine de baseball en lançant une partie sans point ni coup sûr, hier après-midi, alors qu'il a conduit les puissants White Sox de Chicago à un gain de 6 à 0 sur les Tigers de Detroit.

Horlen, un lanceur droitier âgé de 30 ans, qui est l'un des grands du personnel de lanceurs de qualité des White Sox, a littéralement enrayé l'artillerie lourde des Tigers par sa brillante performance au monticule. Il n'a effectivement permis que quatre balles à l'extérieur du champ intérieur, pendant tout ce match et il n'a autorisé que deux coureurs sur les sentiers. Horlen a ainsi remporté sa 16e victoire de la



Joel Horlen

saison tout en enregistrant la quatrième partie sans points ni coups sûrs de la saison dans les majeures.

UNE DEMI-VICTOIRE

FOLKESTON KENT - L'Australienne Mlle Linda McGill a complété sa traversée de La Manche de France en Angleterre, atteignant la côte anglaise près de Folkeston juste avant minuit dimanche. L'ancienne nageuse olympique a échoué toutefois dans sa tentative de battre le record pour la traversée féminine, soit dix heures et vingt quatre minutes, prenant treize heures et deux minutes.

GERRY MIR TRIOMPHE

L'excellent Gerry Mir, rejeté de sept ans de Rodney, a tour à tour étouffé des tentatives de Baron Adios et St-James Street, pour ensuite résister à la sortie de dernière seconde de H.A. Meadowland et remporter un triomphe décisif en 2:01, dans l'épreuve principale, dotée d'une bourse de \$9,000, hier, à Blue Bonnets.

Par une température de quelque 60 degrés, pas moins de 11,499 amateurs ont vu Gerry Mir remporter sa troisième victoire de suite et retourner des prix de \$3.20 \$2.20 et \$2.10 et \$2.30, alors que le troisième, Baron Adios, a payé un billet de \$2.40.

Les deux autres partants,

St-James Street et Dr Harry C., ont respectivement terminé quatrième et cinquième.

Le mille a été découpé de la façon suivante: 30.3, 1:00.3, 1:30.4 et 2:01.

SURTEES GAGNE LE G-P D'ITALIE

MONZA, ITALIE - Le Britannique John Surtees, a eu raison, dans une dernière manœuvre, de l'Australien Jack Brabham, hier, alors qu'il s'est approprié le Grand Prix d'Italie en formule 1, une épreuve comptant pour le championnat mondial des conducteurs.

Surtees, au volant d'une Honda, a complété les 68 tours de piste (243 milles) en une heure, 43 minutes, soit 45 secondes et deux dixièmes de seconde.

de de moins que son plus dangereux rival, Jack Brabham. Le vainqueur a terminé l'épreuve en conservant l'exacte moyenne de 140.3 milles à l'heure. Jim Clark d'Ecosse, a terminé au troisième rang aux commandes d'une Lotus alors que l'Autrichien Jochen Rindt prenant la quatrième place avec sa Cooper-Maserati. Mike Spence, de la Grande-Bretagne, a croisé le fil d'arrivée en cinquième place.

CROCHETIÈRE EST RÉÉLU

M. Henry Crochetière, de Sherbrooke, a été reporté pour un nouveau mandat à la présidence de l'Association de hockey amateur du Québec, au cours d'une réunion tenue dans la métropole en fin de semaine.

L'Association a accueilli dans ses rangs un nouveau président en la personne de M. Eugène Ménard, également de

Sherbrooke, tandis que M.M. Roger Gaudet, de Montréal, Roger Landry, de Trois-Rivières, Rolland Lemay, de Québec et Eddie O'Doherty, d'Arvida, étaient réélus vice-présidents. Mickey MacDonald, de Montréal, s'est vu confier le secrétariat de l'organisme et M. George Marsh, de Montréal également, le poste de registraire.

Québec - La Malbaie

MARCEL ROY VAINQUEUR

Classement
1. Marcel Roy 4:31.45
2. Giovanni Filippin 4:33.07
3. J. Summer 4:35.05
4. Bernard Gagné 4:35.09
5. Michel Banos 4:38.42
6. G. Marinoni 4:42.50
7. R. Naud 4:46.11
8. J. Du Sault 4:51.30

Marcel Roy, gagnant d'une médaille d'or aux derniers Jeux Panaméricains, a prouvé une fois de plus son calibre en décrochant les honneurs de la dure épreuve cycliste de 90 milles de Québec-La Malbaie, réussissant un temps de 4 heures 31 minutes et 45 secondes, l'emportant par près de trois minutes sur son rival Giovanni Filippin qui a terminé en un temps de 4:33.07.

C'est à une trentaine de milles du fil d'arrivée que Roy a déclenché sa formidable poussée de dernière heure pour semer tous ses rivaux et enlever les honneurs de la dernière course d'importance de la saison.

Giovanni Filippin qui a pris le second rang a mérité le prix accordé au meilleur grimpeur tandis que dans les sprints, les honneurs sont allés à Giuseppe Marinoni.

Le jeune Guy Houde a récolté le prix attribué au plus jeune cycliste du groupe. Houde a terminé en un temps de 5:16.15.

UNIVERSITÉ MCGILL DÉPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE COURS DE LANGUE ANGLAISE

Ces cours pratiques pour adultes se donnent en anglais à quatre niveaux (débutants, élémentaire, intermédiaire, avancé).

Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées.

L'UNIVERSITÉ MCGILL OFFRE ÉGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR.

Pour recevoir une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311.

DUPUIS NOUVEAU ZENITH POUR '67

L'appareil auditif "Director" crée un cercle de sonorité!

NOUVEAU MICROPHONE À L'AVANT. Capte les sons où vous regardez en plus de les amplifier en avant de vous.

NOUVELLE OUVERTURE À L'ARRIÈRE. Identifie les sons arrière selon leur importance.

Le "Director" comprend un circuit Micro-Lithic plus fin qu'un bout d'allumette... une réussite de la technique de l'ère spatiale. Il vous offre un meilleur partage du son pour vous apporter une nouvelle expérience auditive. Il est le plus petit appareil auditif derrière l'oreille... et ne pèse que 1/4 d'once. Essayez-le dès maintenant!

Venez ou composez 842-5151, poste 316. Rendez-vous à domicile sur demande DUPUIS - Troisième, Ste-Catherine "AU SON VIVANT".

PROGRAMME D'ÉDUCATION POUR ADULTES

- ACCELEREZ VOS PROMOTIONS
- AUGMENTEZ VOTRE REVENU
- EXPOSEZ VOS IDÉES



GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE EN FRANÇAIS

Assistez à une soirée explicative GRATUITE

MARDI 12 sept. à 8.00 p.m. -- MEZZANINE
MERCREDI 13 sept. à 8.00 p.m. -- MEZZANINE
JEUDI 14 sept. à 8.00 p.m. -- MEZZANINE

Hôtel Sheraton Mt-Royal, 1455, rue Peel
Renseignements: Jacques de Bellefeuille 845-5264

En métro descendez station Peel
Nous organisons les programmes d'automne

RÉSERVEZ VOTRE PLACE MAINTENANT

JE NE CROYAIS PLUS EN LA SOCIÉTÉ...

J'avais 30 ans. Je m'étais senti exploité par un patron sans cœur ni âme. J'avais été déçu de l'égoïsme de mes compagnons de travail.

Je vivais en vase clos. Je voyais tout en noir. J'étais devenu pessimiste. Je croyais que les autres voulaient me provoquer au lieu de m'aider. Plus ça allait plus ça empirait. J'avais coupé presque tous mes contacts sociaux.

C'est alors que, sur l'invitation d'une amie, je me suis rendu par curiosité à une démonstration du cours de culture humaine et maîtrise de soi à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. J'ai aimé l'atmosphère de sincérité et je me suis inscrit.

J'ai commencé à la prendre conscience qu'il y avait encore des gens désireux de m'aider et non de me caler. J'ai connu pour la première fois un groupe de personnes qui, au lieu de m'abaisser, me relevaient, au lieu de me repousser, m'attiraient. J'y ai sûrement vécu l'expérience humaine la plus enrichissante de toute ma vie, parce que j'ai retrouvé la confiance dont j'avais tellement besoin.



Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux humides, aux jeunes ou aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 gradés enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mardi le 12 sept. ou jeudi le 14 sept. à 8 h. p.m. ou samedi matin le 16 sept. à 10 h. a.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219, (entre par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit à l'Institut de Personnalité signalez immédiatement 842-8186.

M. Eshkol aurait critiqué certaines déclarations du général Moshé Dayan sur les territoires occupés

JERUSALEM — Le général Moshe Dayan, ministre de la défense, a été vivement critiqué hier par le premier ministre Levi Eshkol et par d'autres membres du cabinet israélien pour les déclarations qu'il a faites récemment à des journaux étrangers apprenant de bonne source.

Au cours de la réunion hebdomadaire du cabinet, M. Eshkol et d'autres ministres s'en sont pris, dit-on de bonne source, à certains membres du cabinet "qui font des déclarations qui ne s'accordent pas avec les décisions officielles du gouvernement israélien ou qui prennent position sur des problèmes politiques à propos desquels aucune décision n'a encore été arrêtée".

Bien que le nom du "vainqueur du Sinai" ne soit pas cité par la source en question,

il ne fait aucun doute, pour les observateurs, qu'il s'agit bien du général Dayan. Celui-ci s'était prononcé, au cours d'une récente interview, sur le problème de l'avenir des territoires conquis au cours de la "guerre des six jours".

Le cabinet, a-t-on annoncé de source officielle, a rappelé, à la veille de la 22e session de l'Assemblée générale des Nations unies, que la position d'Israël consiste à demander que des négociations directes soient engagées avec les autres parties en cause, c'est-à-dire les Etats arabes, et à affirmer que jusqu'à ce que ces négociations soient ouvertes Israël continuera à observer le cessez-le-feu proclamé à l'issue de la guerre. C'est la position déterminée par le parlement israélien le 1er août dernier et cette position reste celle du cabinet israélien, déclare-t-on de source officielle à l'issue de la réunion du cabinet.

Elle signifie que le gouvernement israélien laisse le soin aux futurs négociateurs, si des négociations s'engagent effectivement, d'étudier le sort des territoires occupés.

Au cours de la même réunion du cabinet, le gouvernement a de nouveau confié au ministre des affaires étrangères M. Abba Eban le soin de présenter le plan israélien pour une solution du problème des réfugiés sur la base d'une coopération régionale et internationale. On apprend, de bonne source, qu'une certaine souplesse a été laissée à M. Eban dans la présentation du point de vue israélien.

Droits civiques: Le père Groppi dirige une autre manifestation

MILWAUKEE (WISCONSIN) — Une manifestation de Noirs au premier rang de laquelle se trouvait le père James E. Groppi, prêtre catholique blanc de Milwaukee, a été accueillie dans cette ville samedi soir par les cris de "Rendez chez vous, bâtards noirs".

Le père James Groppi après avoir prié, pour se donner force et courage, au cours d'un meeting samedi après-midi à Milwaukee, est parti coude à coude avec un millier de Noirs en direction des quartiers d'immigrés d'origine polonaise pour y manifester en faveur de l'intégration raciale en matière de logement.

Alors que les manifestants marchaient en rang ordonnés sur un trottoir le long d'une avenue, un groupe de contre-manifestants qui s'était formé sur le trottoir opposé, se mit à les injurier. Les contre-manifestants, 250 jeunes blancs brandissant une banderole frappée des mots "Pouvoir polonais", cherchaient ainsi à ridiculiser le slogan de "pouvoir noir" et à créer un incident, mais la police sut les contenir.

Incidents à Aden

Aden — Sept Arabes ont été tués et 20 autres ont été blessés au cours de combats hier entre les partisans du "Front de libération" et ceux de "Flosy" que soutient Le Caire, a annoncé un porte-parole de la police.

Le porte-parole a précisé que ces incidents étaient "très sérieux".

Entre-temps, l'armée de la fédération sud-arabique a annoncé hier soir à Aden qu'elle avait créé un comité d'arbitrage destiné à favoriser l'ouverture de négociations entre les dirigeants du "Front de libération" (FNL) et à les inciter à se réconcilier.

Détails inédits sur les débuts de la "révolution culturelle"

PEKIN — Dès le printemps de 1965, Mme Chiang Ching, l'épouse du président Mao Tse-toung, s'était heurtée, dans ses efforts pour préparer la "révolution culturelle", à une vive opposition de la part des dirigeants en place: Liu Shao-chi, Peng Chen, Lou Ting-yi et Teheou Yang. Seul Kang Cheng, parmi les cinq personnalités chargées par Mao Tse-toung de préparer la "révolution culturelle", a soutenu, d'emblée, l'action révolutionnaire de Mme Mao, dont l'adversaire le plus résolu était "une créature de Liu Shao-chi, Siao Wang-tong, ministre de la culture".

C'est ce que révèle un long document, diffusé par l'agence Chine Nouvelle dans un bulletin publié à Paris et qui met sévèrement en cause Siao Wang-tong, nommé ministre en mai 1965, à la veille de la "révolution culturelle", et dont la révocation n'a pas été annoncée jusqu'à présent. L'agence Chine Nouvelle se borne à préciser qu'il a été "répudié par les travailleurs du ministère", tout en lui donnant le titre de ministre.

D'après l'agence, aussitôt après son entrée au ministère, Siao Wang-tong s'est mis à "saboter le travail de pionnier entrepris par Mme Mao en vue de la mise en état révolutionnaire de l'Opéra et du Ballet de Pékin, prélude à la révolution culturelle". Il soumit, notamment, au groupe des cinq, en juillet 1965, un rapport sur la vie culturelle en Chine, présentant celle-ci sous un jour très optimiste et donnant l'impression que "les problèmes sur lesquels le président Mao avait attiré l'attention étaient d'ores et déjà résolus".

Approuvé par la majorité du groupe, ce rapport devait servir de base aux débats de la conférence nationale des institutions culturelles, réunie le 6 septembre 1965 à Pékin qui, selon Chine Nouvelle, était dominée par la faction Liu-Peng Chen. Ce dernier s'était farouchement opposé à la consigne donnée par Mao Tse-toung à la conférence de travail du

comité central du parti, réunie en même temps, en vue de la condamnation de Wou Han, auteur du drame "La Destitution de Hai Jouei", apologie voilée du maréchal Peng Teh-huai, limogé en 1959.

A cette occasion, Peng Chen aurait poussé l'audace jusqu'à déclarer: "Tout le monde est égal devant la vérité, même le président du parti".

D'après l'agence, le ministre de la culture aurait donné une large publicité au discours de Peng Chen, tout en "méprisant les beaux exemples du théâtre révolutionnaire donné par la camarade Chiang Ching", Mme Mao.

Cette opposition du ministre de la culture à l'orientation proposée par Mme Mao aurait duré tout au long de l'année 1966, Siao Wang-tong faisant

Inquiétudes à Tokyo après l'expulsion de journalistes japonais

TOKYO — Le Japon craint qu'après l'expulsion de trois journalistes japonais de Pékin dimanche, la Chine ne décide la réduction du nombre des représentants commerciaux japonais sur son territoire, a déclaré hier M. Heishiro Ogawa, directeur du bureau des affaires asiatiques du ministère japonais des affaires étrangères. Cette question, a-t-il dit, est examinée dans le cadre de la situation générale qui règne en Chine.

M. Ogawa a estimé que l'incident des journalistes japonais signifiait que les "durs" ont, aujourd'hui, la haute main en Chine et que les Chinois perdent tout contact avec le monde extérieur.

Il ne pense pas qu'il existe une relation directe entre la visite du premier ministre Eisaku Sato à Formose et l'expulsion des journalistes.

M. Yoshimi Fukui, expert en affaires chinoises, ancien

Discussions turco-grecques ardues sur Chypre

Alexandropolis — Le "sommet" grec-turc sur Chypre s'est poursuivi hier après-midi à Alexandropolis en territoire grec.

Un membre de la délégation turque a prévenu qu'il ne fallait pas s'attendre à des résultats spectaculaires, ce qui reflète l'atmosphère de réserve de pessimisme, dans lequel se déroulent ces entretiens.

Le principal intéressé au problème de Chypre est absent de la rencontre. Mgr Makarios était cependant présent dans la pensée des dirigeants turcs comme des grecs, car rien ne peut être résolu sans lui.

On a appris de bonne source que l'archevêque a été mis au courant de l'intention du gouvernement grec de rencontrer au sommet le gouvernement turc. Après de longues discussions, notamment avec le colonel Papadopoulos qui s'est rendu à Nicosie il y a quelques semaines, Mgr Makarios a donné son accord.

Selon les mêmes informations, le colonel Papadopoulos aurait vivement insisté auprès de lui pour qu'il coopère à la solution de l'affaire de Chypre, solution que le gouvernement d'Athènes considère maintenant comme urgente. Mais on ignore si l'archevêque accepterait une formule telle que celle du rattachement de Chypre à la Grèce moyennant la cession d'une base à la Turquie. Il a en effet toujours repoussé toute cession territoriale sous quelque forme que ce soit, soutenu par son opinion publique qui, au surplus, demeure divisée sur l'opportunité du rattachement de l'île à la Grèce.

Un autre avion colombien est dérouté sur Cuba

Bogota — Le pilote du DC-4 de la compagnie colombienne "Avianca" contraint par la force d'atterrir samedi à Santiago de Cuba, a confirmé dans un message radio que l'appareil avait quitté Cuba à destination de la Colombie, comme l'annonçait une information en provenance de La Havane.

Il n'a pas précisé toutefois ce qu'étaient devenus les trois inconnus qui avaient forcé son appareil à se détourner sur Cuba.

Dans les milieux gouvernementaux de Bogota, on estime que cette opération — la deuxième du genre contre un avion colombien — fait suite aux consignes données lors de la conférence de l'OLAS (Organisation de solidarité latino-américaine) le mois dernier à La Havane.

Le général Thieu renouvelle son intention d'entrer en contact avec le Nord-Vietnam

NEW YORK — "J'ai la ferme intention de proposer à Hanoi de tenir des discussions pouvant mener à des négociations de paix; je ne suis pas certain qu'Hanoi répondra favorablement mais je considère qu'il est de mon devoir de représenter au gouvernement du Sud-Vietnam de montrer à Hanoi et au monde notre désir de paix", a déclaré le général Nguyen Van Thieu, président du Sud-Vietnam au cours d'une émission télévisée réalisée la semaine

dernière à Saigon et diffusée dimanche à New York.

"Cette offre restera toujours valide même si Hanoi la rejette maintenant, et pourra être acceptée à n'importe quelle date dans l'avenir", a-t-il ajouté. Cette offre pourrait être assortie d'une promesse de cessation des bombardements pendant une semaine, a encore dit le général Thieu qui a cependant affirmé considérer que toute installation militaire ou paramilitaire pouvant permettre au Nord-

Vietnam de poursuivre sa guerre d'agression devait être détruite.

Le général Thieu a d'autre part déclaré qu'il y avait deux missions à accomplir au Vietnam: la lutte contre les communistes et la pacification. "J'estime qu'il serait préférable que les Américains se consacrent au combat tandis que les troupes sud-vietnamiennes se réserveraient la mission de pacification", a-t-il affirmé.

Le général Thieu a enfin dé-

claré qu'il nommerait un civil comme premier ministre — tout en refusant de citer un nom — et qu'il nommerait aussi bien des militaires que des civils aux postes provinciaux, ne tenant compte que de leurs qualifications.

Rusk: tout dépend de Hanoi

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déclaré pour sa part que la question de la possibilité de négociation "dépend de Hanoi,

et non pas de Saigon ni de Washington". M. Rusk avait été interrogé, dans une interview télévisée de la chaîne de télévision "A.B.C.", sur l'offre du président Thieu. Il a rappelé que les Etats-Unis ont procédé dans le passé à six trêves dans leurs bombardements au nord du 17e parallèle. Washington a également "essayé à plusieurs reprises de procéder à une "dé-escalade" du conflit sans que pour autant Hanoi consente à faire un pas vers la table de négociations, a dit encore le secrétaire d'Etat.

Le chef du département d'Etat a toutefois souligné qu'il ne peut offrir "aucune garantie" que Pékin restera à l'écart du conflit vietnamien.

MORGAN
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Romantica

Cette saison... Paris, Londres, New York, toutes les grandes capitales de la mode sont d'accord... les robes du soir sont longues. La mode nocturne se fait plus féminine, plus jeune, plus sophistiquée. La femme, le soir, est vraiment femme, jouant à être plus belle et à oublier la petite silhouette intrigant les regards tout le long du jour. La couleur fuse, les broderies et les paillettes lancent leurs feux créant un climat de luxe étourdissant.

Cette merveilleuse robe est un enchantement pour les yeux. Une épaisse soie bleu glacier a été choisie pour la réalisation. Les lignes sont sobres, la taille légèrement marquée par un jeu de pinces partant du buste. Des perles de cristal et métalliques brillent aux emmanchures et au décolleté arrondi et plus profond au dos formant un pan souple. De la boutique Castillo. Taille 10.

Téléphoner à 842-6261
Salon de Couture, Rayon 34, Etage-Mode au deuxième Centre-Ville seulement

MORGAN
vous invite à son

Défilé de modes d'automne
Importations de grandes villes mondiales de la mode

Salle à manger Registry

- Thé-mode à 3h-30 de l'après-midi les mercredi, jeudi et vendredi, 13, 14 et 15 septembre.
- Dîner-mode à 6h, du soir le jeudi 14 septembre. Commentaires en français et en anglais par Madame Roberie Bolduc.
- Dîner-mode 3.50
- Thé-mode 2.50

Billets en vente au comptoir des tickets, au deuxième ou téléphoner à 844-1515, poste 300 pour recevoir vos places

Téléphoner à 842-6261

HEURES D'OUVERTURE: Centre-ville, 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h. Dorval, Rockland et Boulevard, 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h. Snowdon, 9h à 5h30; jeudi et vendredi jusqu'à 9h.